



Gagner le Client

depuis 45 ans





1980

Notre premier magasin

Ouverture du premier commerce d'accommodation à Laval, au Québec.



2001

Entrée aux États-Unis

Acquisition de magasins Bigfoot dans le Midwest.



2003

Expansion aux États-Unis

Achat de Circle K Corporation de ConocoPhillips.



2012

Expansion en Europe

Acquisition de Statoil Fuel & Retail, l'un des principaux commerces scandinaves de carburant et d'accommodation.

**Le voyage continue
à l'intérieur de la page
de couverture arrière.**



Table des matières

Portrait de l'entreprise et faits saillants	2	Mesures non conformes aux normes comptables IFRS et Déclarations prospectives	16
Notre mission, notre vision et nos valeurs	4	Résultats financiers	24
Message du fondateur et président exécutif du conseil	6	Gouvernance d'entreprise & équipe de direction	124
Message du président et chef de la direction	8		
Gagner le client depuis 45 ans	14		

Portrait de l'entreprise

Nos gens

~98 000

Amérique du Nord

~48 000

Europe et autres régions

~146 000

Total



Nos sites

7 115

États-Unis

2 102

Canada

5 260

Europe et autres régions

2 474

Licences internationales



Faits saillants

2025		États-Unis	EUROPE ET AUTRES RÉGIONS	CANADA
Croissance (diminution) des ventes de marchandises par magasin comparable ¹		(0,8 %) ²	0,4 % ^{3,4}	(0,1 %) ²
Croissance (diminution) du volume de carburant pour le transport routier par magasin comparable ^{1,2}		(2,0 %)	(0,7 %) ⁴	1,5 %
Revenus tirés des marchandises et services	2025	18 359,4 \$		+ 823,5 \$ + 4,7 %
	2024	17 535,9 \$		
Marge brute sur les marchandises et services ³	2025	6 393,3 \$		+ 287,9 \$ + 4,7 %
	2024	6 105,4 \$		
Ventes de carburant pour le transport routier	2025	53 904,7 \$		+ 2 881,5 \$ + 5,6 %
	2024	51 023,2 \$		
Marge brute sur le carburant pour le transport routier ³	2025	6 417,5 \$		+ 600,6 \$ + 10,3 %
	2024	5 816,9 \$		
BAIIA ^{3,6}	2025	5 940,0 \$		+ 343,9 \$ + 6,1 %
	2024	5 596,1 \$		
Bénéfice net par action dilué	2025	2,71 \$	(0,11 \$) (3,9 %)	
	2024	2,82 \$		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	2025	2 580,4 \$	(149,3 \$) (5,5 %)	
	2024	2 729,7 \$		
Flux de trésoreries disponibles ³	2025	1 803,6 \$	+ 96,0 \$ + 5,6 %	
	2024	1 707,6 \$		

Rendement des capitaux investis ³		Rendement des capitaux propres ³		Ratio d'endettement ³	
2025	12,2 %	2025	18,3 %	2025	1,96
2024 ⁵	13,2 %	2024	21,2 %	2024 ⁵	2,25

Toutes les données financières sont en millions de dollars américains à l'exception des montants par action.

¹ Présenté sur une base comparable de 52 semaines.

² Pour les magasins corporatifs seulement.

³ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS et Déclarations prospectives » de ce rapport annuel pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS®.

⁴ La croissance (diminution) des ventes de marchandise par magasin comparable et la croissance (diminution) du volume de carburant pour le transport routier par magasin comparable pour l'Europe et autres régions n'incluent pas les résultats de l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE.

⁵ L'information au 28 avril 2024 a été ajustée en fonction de nos appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés pour l'acquisition des magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque MAPCO et pour l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE.

⁶ BAIIA représente le Bénéfice avant impôts, intérêts, amortissement et perte de valeur.



Notre mission, notre vision et nos valeurs

Mission



**Faciliter la vie
de nos clients un peu
plus chaque jour.**

Vision



**Devenir la destination
préférée pour l'achat
de marchandises et pour
la mobilité à travers
le monde.**



Les valeurs qui nous guident



Une équipe

Nous travaillons ensemble pour faciliter la vie de nos collègues et nos clients. Nous célébrons nos succès communs en demeurant humbles. Nous avons du plaisir et nous prenons soin les uns des autres.



Faire ce qui est bien

Nous agissons avec honnêteté et intégrité. Nous sommes inclusifs : nous respectons nos collègues, clients et fournisseurs. Nous aspirons à un lieu de travail et une planète plus propres, plus sécuritaires et plus équitables.



Prendre ses responsabilités

Nous traitons l'entreprise comme si elle était la nôtre. Pour livrer de meilleurs résultats, nous identifions les problèmes et nous agissons rapidement pour les résoudre. Nous prenons nos responsabilités et nous grandissons de nos erreurs.



Jouer pour gagner

Nous devons être rapides et innovants, donc nous nous mettons au défi d'être à l'offensive et non à la défensive. Chaque jour, nous arrivons prêts et déterminés à créer un impact en utilisant nos talents, notre passion et notre travail acharné.



*Alain
Bouchard*

Message d'Alain Bouchard, Fondateur et Président exécutif du conseil d'administration

Alors que j'écris cette lettre annuelle, je réfléchis au 45^e anniversaire de Couche-Tard, célébré en février 2025. Lorsque j'ai ouvert mon premier magasin à Laval, au Canada, dès le premier jour, tout tournait autour de nos clients et de nos gens — comment être un bon gestionnaire, servir le client, garder le magasin propre et prêt à accueillir les visiteurs. Bien sûr, ce sont des éléments de base, mais j'ai bâti mon rêve sur ces fondations et, cette année, nous les renforçons pour continuer à gagner le client au cours des 45 prochaines années.

Il ne fait aucun doute que le commerce de détail repose sur les relations avec les clients et le service à la clientèle. C'est ce que j'ai toujours aimé dans ce métier et ce qui m'a poussé à bâtir une grande chaîne. Aujourd'hui, nous avons effectivement un réseau mondial impressionnant présent dans 29 pays, comptant plus de 146 000 membres d'équipe et près de 17 000 magasins. Il est juste de dire que cela dépasse même mes rêves les plus fous ! Cependant, je suis fermement convaincu que nous ne faisons que commencer. Nous continuerons

à croître et à servir de nouveaux clients en construisant de nouveaux magasins et en accueillant de nouveaux membres dans notre grande famille. C'est ce que nous savons faire le mieux, et nous poursuivrons sur cette voie dans les mois et les années à venir.

Pourquoi suis-je si confiant quant à notre avenir et à notre capacité à continuer de jouer pour gagner ? C'est simple : je suis entouré d'un groupe exceptionnel de leaders et de membres d'équipe. Cette année, Alex Miller est devenu notre troisième président et chef de la direction, et la transition s'est remarquablement bien déroulée. Alex s'est entouré d'un impressionnant groupe de leaders exécutifs qui, comme lui, sont prêts à relever les défis d'un environnement économique exigeant. L'équipe de direction assure non seulement un excellent leadership et une vision claire pour exécuter notre stratégie, mais elle est également profondément engagée à protéger et à promouvoir notre culture unique, qui est au cœur de notre entreprise depuis ses débuts.



Je dois également souligner que les membres de nos équipes partout dans le monde ne cessent de m'impressionner. C'est vrai, les réalités quotidiennes sont difficiles à travers notre réseau — entre la hausse des prix, des événements climatiques sans précédent et l'évolution des conditions géopolitiques — mais nos gens sont plus engagés que jamais, aidant leurs communautés, leurs clients et se soutenant mutuellement. Et pour cela, nous avons été reconnus comme un lieu de travail exceptionnel par Gallup pour une quatrième année consécutive ! Chaque année, cette reconnaissance me remplit de fierté, et je ne m'en lasse jamais.

Depuis le tout début, j'ai toujours cru que notre entreprise, peu importe sa taille, se construisait un magasin à la fois. Nos clients ne visitent pas une chaîne ; ils se rendent dans un magasin et ils veulent être servis rapidement, avec le sourire et un accueil chaleureux. C'est cela, le commerce d'accommodation, et c'est sur ce rêve que je construis depuis 45 ans.





*Alex
Miller*

Lettre d'Alex Miller, Président et Chef de la direction

Quel honneur d'avoir vu ma première année en tant que président et chef de la direction coïncider avec le 45^e anniversaire de Couche-Tard. Peu d'entreprises, grandes ou petites, réussissent à perdurer aussi longtemps et avec autant de succès que nous avons su le faire. Je n'ai aucun doute que cela est dû à notre culture unique qui place nos gens et nos clients au premier plan — une approche instaurée par Alain Bouchard lorsqu'il a ouvert notre premier magasin à Laval, au Canada, et qui continue encore aujourd'hui à nous guider à travers notre réseau mondial.

Comme Alain, ce que je préfère dans mon travail est d'être sur le terrain, dans nos magasins. J'en visite probablement près de 150 par an, que ce soit dans le cadre d'une Tournée Fierté ou simplement en m'arrêtant pour un café et une collation. J'adore voir nos équipes interagir avec nos clients, observer ce qu'elles font en temps réel, et je ne pourrais être plus fier d'elles. Cependant, la réalité est que le secteur de la vente au détail est aujourd'hui plus difficile que jamais, car les consommateurs sont éprouvés et surveillent de très près leurs dépenses. C'est pourquoi j'ai demandé à

l'ensemble de l'entreprise de faire de gagner le client notre priorité absolue alors que nous entamons les 45 prochaines années de notre parcours.

Au cours des derniers mois, nous avons écouté attentivement nos clients afin de comprendre pourquoi ils fréquentent nos établissements et ce dont ils ont besoin pour devenir des clients fidèles. Sans surprise, comme Alain l'a compris il y a plusieurs décennies, pour gagner le client, nous devons exceller dans les principes de base et tenir notre promesse de facilité. C'est au cœur du commerce d'accommodation et de notre mission de rendre la vie de nos clients un peu plus facile chaque jour.



Valeur et facilité

De l'introduction de nos combos valeur en Amérique du Nord à l'élargissement de nos programmes de fidélisation aux États-Unis et en Europe, en passant par la poursuite de nos événements promotionnels Journée Essence en folie, nous demeurons résolument concentrés sur l'offre de facilité et de valeur convaincante pour gagner nos clients.

En octobre de cette année, aux États-Unis, nous avons lancé nos «combos valeur» à 3 \$, 4 \$ et 5 \$, regroupant des produits alimentaires populaires à des prix très compétitifs afin de créer une option de repas satisfaisante et abordable. Bien que les combos soient devenus courants dans les restaurants à service rapide, nous nous différencions grâce à nos partenariats avec nos fournisseurs en offrant une variété d'options, notamment des boissons énergisantes et des croustilles, qui ne sont pas disponibles dans les restaurants à service rapide. Ces combos valeur ont immédiatement séduit notre clientèle et, en janvier, nous avons étendu l'offre à l'ensemble du Canada.

Nous offrons également plus de valeur et de facilité grâce à nos programmes de fidélisation en pleine croissance. Aux États-Unis, nos efforts avec *Inner Circle* permettent à nos clients de réaliser davantage d'économies grâce à la personnalisation et à l'ajout de nouvelles fonctionnalités qui adaptent nos offres et contenus à différents segments de clientèle. En Europe, nous développons notre programme *Extra* avec de nouveaux concepts conçus pour offrir des récompenses sur tous les produits et services proposés dans nos établissements, que le client fasse le plein de carburant, recharge un véhicule électrique ou achète une collation.

Sur nos aires de service, nous avons organisé de nombreux événements promotionnels dans des milliers de stations à travers le réseau, offrant à nos clients des rabais immédiats à la pompe ainsi que des cartes carburant à utiliser lors de leurs prochaines visites. Ces événements continuent d'apporter des économies substantielles à nos clients tout en augmentant l'achalandage dans nos établissements.





Dominer l'offre alimentaire et la soif

Dominer l'offre alimentaire et la soif est fondamental pour notre stratégie *10 pour gagner* ainsi que pour gagner le client. Se désaltérer est la principale raison pour laquelle les clients entrent dans nos magasins, et nous nous efforçons d'être la destination numéro un pour étancher leur soif sur l'ensemble de nos marchés. Nous développons notre catégorie de boissons en offrant un vaste assortiment, de l'innovation et de la valeur, tant pour les boissons emballées que pour les boissons servies, à des prix abordables. Nous augmentons également nos promotions et offres exclusives sur les boissons avec nos fournisseurs et commanditaires, suscitant de l'enthousiasme chez nos clients et les incitant à revenir dans nos magasins.

Dans le cadre de notre programme *Tout simplement frais, toujours prêt*, nous avons écouté attentivement les commentaires des clients et les données. Cela nous a amenés à lancer nos combos valeur en Amérique du Nord et à miser plus que jamais sur l'uniformité et la simplicité pour améliorer l'exécution et nous assurer d'offrir les bons produits locaux au bon moment.



Carburant et mobilité

Nous sommes satisfaits de la performance de nos activités dans le domaine de la distribution de carburant, tant du point de vue des volumes que des marges, et avons maintenu nos parts de marché et continué à offrir de la valeur à nos clients grâce à l'optimisation de nos chaînes d'approvisionnement en carburant à l'échelle mondiale.

Nos efforts en matière de commerce interentreprises continuent à générer de solides résultats en Europe et nous sommes encouragés par sa croissance aux États-Unis, alors que de nouvelles initiatives et des relations stratégiques attirent des clients commerciaux et des exploitants de parcs de véhicules. Notre réseau de sites accessibles aux camions se développe à mesure que nous élargissons notre offre de diesel à haut débit et de services pertinents pour les camionneurs et camionneuses effectuant des trajets de longue et de courte distance aux États-Unis.

En matière de mobilité électrique, nous sommes fiers de consolider notre position de chef de file en tant que destination de recharge en Europe, tout en élargissant notre réseau de bornes en Amérique du Nord. Le développement sans doute le plus excitant cette année pour nos clients en mobilité électrique a été l'ouverture de notre plus grand pôle de recharge en Suède, qui comprend 26 bornes haute puissance pour les véhicules légers et lourds, ainsi qu'un concept d'aire de service durable offrant une recharge fluide et efficace. Nos clients sont ravis de l'expérience, tant sur l'aire de service qu'à l'intérieur du magasin, où ils peuvent également profiter de notre populaire offre de pizzas.



Croissance stratégique

La croissance de notre réseau dans de nouvelles communautés et de nouveaux pays fait partie intégrante de notre ADN depuis 45 ans. Cette année, nous avons rejoint de nouveaux clients en Europe en introduisant la marque Circle K dans des dizaines d'emplacements situés dans nos quatre nouveaux pays, acquis auprès de TotalEnergies. Un an après l'acquisition, les synergies¹ sont en bonne voie et nous sommes très encouragés par l'accueil positif réservé par nos clients à nos produits et services. Chacun de ces quatre pays est représenté par une nouvelle unité d'affaires dirigée par des leaders locaux, qui savent mieux que quiconque comment servir leurs clients et leurs communautés.

Au début du nouvel exercice financier, nous prévoyons finaliser l'acquisition de GetGo Café+Market, une enseigne de supermarchés appartenant au détaillant Giant Eagle Inc. GetGo offre une expérience de magasin d'accommodation innovante axée sur l'alimentation, exploitant environ 270 magasins d'accommodation et stations-service en Pennsylvanie, dans l'Ohio, en Virginie-Occidentale, dans le Maryland et dans l'Indiana. Nous sommes ravis d'accueillir les membres de l'équipe GetGo au sein de notre famille, alors que nous en apprendrons davantage sur leurs plats préparés sur commande et leurs programmes de fidélisation, qui sont extrêmement populaires auprès des clients.

Nous réalisons également de solides progrès dans la mise en œuvre de notre ambition stratégique de construire 500 nouveaux magasins au cours des cinq prochaines années. Cette initiative nous permet de rejoindre et de ravir de nouveaux clients dans les régions rurales ainsi que ceux qui recherchent une offre de diesel à haut débit.



Équipes centrées sur le client

Dans nos efforts pour gagner le client, nous sommes déterminés à avoir des opérations en magasin rapides, accueillantes et prêtes à servir, et nous savons que des équipes centrées sur le client sont essentielles à notre succès. Améliorer la rétention et réduire le taux de roulement est crucial, et nous réalisons des progrès notables en investissant dans des domaines qui comptent pour les membres de nos équipes en magasin, notamment la rémunération, les avantages sociaux, la formation et l'engagement. Nous les soutenons également grâce à de nouveaux outils et programmes de planification des horaires pour simplifier leur charge de travail et faciliter la gestion de nos magasins ainsi que la prise en charge de nos clients. En conséquence, nos indicateurs de roulement et de rétention ont atteint des niveaux que nous n'aurions pu imaginer il y a quelques années seulement, et nous surpassons fièrement le reste du secteur.

Pour une quatrième année consécutive, nous avons été reconnus comme un lieu de travail exceptionnel par Gallup, une distinction qui témoigne de l'engagement élevé de nos équipes centrées sur le client. Rien n'est plus important pour moi que de protéger et de promouvoir notre culture unique, et nous sommes honorés de constater qu'en cette année dynamique et exigeante, nos équipes continuent de se sentir écoutées, valorisées et respectées au travail.

Je suis également extrêmement fier de la manière dont nos équipes mondiales continuent de soutenir nos clients et nos communautés en période de crise. Cette année, les États-Unis ont connu des urgences météorologiques sans précédent, allant d'ouragans dévastateurs à des tempêtes hivernales historiques dans le sud du pays, ainsi que des feux de forêt catastrophiques dans le sud de la Californie. À chaque occasion, nos équipes ont fait preuve d'un courage et d'un dévouement remarquables en gardant nos magasins ouverts et en fournissant des produits et services essentiels à nos clients. Tout au long de l'histoire de notre entreprise, qu'il s'agisse de pandémies, de crises de réfugiés ou de catastrophes climatiques, nous avons toujours été prêts à soutenir nos clients et nos communautés lorsqu'ils en avaient le plus besoin.



Détaillant responsable

En tant que *Détaillant responsable*, le développement durable demeure une priorité pour nos clients et nos équipes, et constitue un pilier fondamental de notre stratégie *10 pour Gagner*. Dans ce domaine, nous faisons preuve de discipline et de transparence dans notre approche, alors que nous évoluons dans un contexte turbulent et faisons face aux attentes changeantes de nos parties prenantes. Nous restons fermement engagés à l'échelle mondiale et nous sommes satisfaits des progrès réalisés dans le cadre de notre programme *Planète, Gens et Prospérité*. Vous trouverez tous les détails sur notre travail en matière de développement durable dans notre rapport 2025.

Perspectives

Nous traversons sans aucun doute une période d'incertitude marquée par de nombreux vents contraires géopolitiques et économiques. Cependant, ce qui importe le plus pour moi est que nous restions résolument concentrés sur nos clients en maîtrisant les principes de base, en leur offrant une valeur et une facilité convaincantes, et en faisant ce qui est juste pour eux et pour nos équipes. Comme nous le faisons depuis 45 ans, je reste convaincu qu'en nous appuyant sur les valeurs qui nous guident, notre stratégie à long terme, notre envergure mondiale et notre capacité éprouvée à développer notre réseau avec succès, nous continuerons à gagner le client et à avancer dans notre vision : devenir la destination préférée pour l'achat de marchandises et la mobilité à travers le monde.

À cet égard, je tiens à remercier tous les membres de nos équipes, nos clients et nos actionnaires pour leur engagement et leur soutien indéfectibles envers notre entreprise.



¹ Les synergies anticipées constituent des informations prospectives et visent à illustrer les avantages supplémentaires attendus de ces transactions. Elles peuvent ne pas répondre à d'autres besoins. Pour des informations supplémentaires, veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS et Déclarations prospectives » de ce rapport annuel.

Gagner le client depuis 45 ans

Des membres d'équipe, présents depuis les débuts de l'entreprise combinée, partagent leur passion toujours intacte pour gagner le client :



Quand j'ai ouvert mon premier magasin, pour moi, tout tournait autour des clients, de nos gens, de la manière de gérer les employés d'un magasin d'accommodation, de servir un client et de garder le magasin propre. J'aime la relation avec les gens, nos gens d'abord, puis les clients. Si nous restons fidèles aux éléments de base, comme un magasin propre et un bon service à la clientèle, nous gagnons. C'est aussi simple que ça.

**Alain Bouchard, Fondateur
et Président exécutif du conseil d'administration**

Quand j'ai commencé, je suis entré pour déposer mon CV et le gérant m'a informé que je devais avoir 16 ans. J'avais 15 ans à l'époque. Je suis donc revenu le jour de mon 16^e anniversaire, et c'est la date de mon embauche. J'étais adolescent, je pompais de l'essence pour les clients et je lavais les pare-brise. Je vais reprendre une phrase que mon fils aîné utilisait lorsqu'il jouait au football à l'école : j'adore simplement ça.

Mark Dezeeuw, Préposé à temps partiel, service à la clientèle
Unité d'affaires Frontière nordique



Dès le début, c'était amusant. À l'époque, on utilisait des pots en verre pour le café et il fallait les garder propres et les frotter. J'adore être gérante et représentante du service à la clientèle. Mes employés sont de très bonnes personnes et j'ai beaucoup de bons clients.

Callie Donelson, Gérante de magasin
Unité d'affaires Grand Canyon





J'étais gérant de magasin dans le nord de l'Ontario. Quand j'ai commencé, on avait une caisse enregistreuse à huit boutons, pas d'Internet, pas de carte de débit, pas d'ordinateur d'arrière-boutique. Aujourd'hui encore, j'aime cette culture. J'aime la compétitivité dans notre travail. Ça évolue constamment et très rapidement. On travaille dur, on joue dur, on gagne, on perd, mais on se soutient les uns les autres.

Glenn Verge, Directeur des opérations
Unité d'affaires Centre du Canada



J'ai commencé comme employée de magasin. À l'époque, on était responsable de la caisse enregistreuse, du nettoyage du magasin et du réapprovisionnement des tablettes. On faisait tout. J'aimais ce travail parce que j'aimais les gens. J'aimais les clients. Certains d'entre eux sont devenus comme une famille. On peut vraiment progresser dans cette entreprise si l'on y met du sien.

Kay Shea, Assistante-gérante en magasin
Unité d'affaires Centre-Ouest des États-Unis



C'était très différent à l'époque. On n'avait pas de technologie, donc tout se faisait par téléphone, ou bien il fallait se déplacer physiquement pour rencontrer les clients. Le travail évolue sans cesse, il se passe donc toujours quelque chose d'excitant. On ne s'ennuie jamais. Le plus important, ce sont ces interactions avec les clients et avec mon équipe.

Peter O'Connor, Gérant de territoire
Unité d'affaires Irlande

C'est une excellente entreprise où travailler. J'ai changé de poste à plusieurs reprises et acquis beaucoup d'expérience. J'ai d'abord travaillé dans une station-service à l'ancienne, sans épicerie, uniquement du carburant et des accessoires de voitures. Dès le début, j'ai aimé travailler avec les gens. Il faut être poli et offrir un bon service pour que le client revienne.

Finn Krydsby , Gestionnaire, Finances
Unité d'affaires Norvège





Mesures non conformes aux normes comptables IFRS et Déclarations prospectives

Mesures non conformes aux normes comptables IFRS

Afin de fournir plus d'informations sur la performance de la société, les informations financières incluses dans nos documents financiers contiennent certaines données qui ne sont pas des mesures de performance reconnues par les normes comptables IFRS® telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes comptables IFRS ») et qui sont également calculées sur une base ajustée en excluant certains éléments spécifiques. Ces mesures de performance s'appellent les « mesures non conformes aux normes comptables IFRS ». Nous croyons que ces mesures non conformes aux normes comptables IFRS sont utiles à la direction, aux investisseurs ainsi qu'aux analystes, car elles fournissent plus d'informations pour mesurer la performance et la situation financière de la société.

Les mesures financières non conformes aux normes comptables IFRS suivantes sont utilisées dans nos divulgations financières :

- Marge brute;
- Bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et perte de valeur (« BAIIA ») et BAIIA ajusté;
- Flux de trésoreries disponibles, incluant Dépenses en immobilisations nettes et Autres éléments;
- Dette portant intérêt et dette nette portant intérêt.

Les ratios non conformes aux normes comptables IFRS suivants sont utilisés dans nos divulgations financières :

- Croissance des ventes de marchandises par magasin comparable pour l'Europe et autres régions;
- Ratio d'endettement;
- Rendement des capitaux investis et rendement des capitaux propres.

Les mesures financières et les ratios non conformes aux normes comptables IFRS sont principalement dérivés des états financiers consolidés, mais n'ont pas de sens normalisé prescrit par les normes comptables IFRS. Ces mesures non conformes aux normes comptables IFRS ne doivent pas être considérées séparément ou comme substituts à des mesures financières reconnues par les normes comptables IFRS. De plus, nos méthodes de calcul des mesures non conformes aux normes comptables IFRS peuvent différer de celles utilisées par d'autres sociétés ouvertes. Toute modification ou reformulation pourrait avoir une incidence significative. Ces mesures sont aussi présentées sur une base pro forma, en tenant compte des acquisitions et des nouvelles normes comptables, si celles-ci ont un impact matériel.

Croissance (diminution) des ventes de marchandises par magasin comparable en Europe et autres régions. Les ventes de marchandises par magasin comparable représentent les revenus cumulés des marchandises entre la période actuelle et la période comparative pour les magasins qui ont été ouverts pendant au moins 23 jours sur chaque période de 28 jours incluse dans les périodes déclarées. Les revenus de marchandises sont définis comme les Revenus tirés des marchandises et services, excluant les revenus de services. Pour l'Europe et autres régions, la croissance (diminution) des ventes de marchandises par magasin comparable est calculée sur la base de devises constantes en utilisant le taux de change moyen respectif de la période en cours pour la période en cours ainsi que pour la période correspondante. Pour l'Europe et autres régions, les ventes de marchandises par magasin comparable incluent celles des magasins corporatifs, ainsi que des magasins CODO et DODO qui ne sont pas inclus dans nos résultats consolidés. Cette mesure est jugée utile pour évaluer notre capacité à générer une croissance organique sur une base comparable dans l'ensemble de notre réseau de magasins en Europe et autres régions. La croissance (diminution) des ventes de marchandises par magasin comparable en Europe et autres régions comprend les résultats de l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE à partir du 28 décembre 2023.

Le tableau ci-dessous rapproche les revenus tirés des marchandises et services, selon les normes comptables IFRS, aux ventes de marchandises par magasin comparable pour l'Europe et autres régions et le pourcentage de croissance (diminution) qui en résulte :

(en millions de dollars US, sauf indication contraire)	Périodes de 52 semaines terminées le	
	27 avril 2025	28 avril 2024
Revenus tirés des marchandises et services pour l'Europe et autres régions	3 602,7	2 750,3
Ajustements :		
Revenus de services	(456,9)	(277,3)
Effet net de change	—	(0,7)
Revenus de marchandises ne répondant pas à la définition des ventes de marchandises par magasin comparable	(713,2)	(62,3)
Ventes de marchandises par magasin comparable non incluses dans nos résultats consolidés, incluant l'incidence des conversions de magasins	663,5	672,9
Total des ventes de marchandises par magasin comparable pour l'Europe et autres régions	3 096,1	3 082,9
Croissance des ventes de marchandises par magasin comparable pour l'Europe et autres régions	0,4 %	

Marge brute. La Marge brute se compose du Chiffre d'affaires moins le Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur. Cette mesure est jugée utile pour évaluer la performance sous-jacente de nos activités.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du Chiffre d'affaires et du Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur, selon les normes comptables IFRS, à la Marge brute :

(en millions de dollars US)	Périodes de 52 semaines terminées le	
	27 avril 2025	28 avril 2024
Chiffre d'affaires	72 856,8	69 263,5
Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur	59 835,5	57 165,6
Marge brute	13 021,3	12 097,9

Veuillez noter que le même rapprochement s'applique à la détermination de la marge brute par catégorie et par géographie présentée dans la section « Analyse sommaire des résultats consolidés pour l'exercice 2025 » de notre rapport de gestion pour la période de 52 semaines terminée le 27 avril 2025 disponible sur le site de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et perte de valeur (« BAIIA ») et BAIIA ajusté. Le BAIIA représente le Bénéfice net, plus les Impôts sur les bénéfices, les Frais financiers nets et l'Amortissement et perte de valeur. Le BAIIA ajusté représente le BAIIA ajusté pour exclure les frais d'acquisition, l'impact des changements de méthodes comptables et de l'adoption de normes comptables ainsi que d'autres éléments spécifiques jugés non représentatifs des résultats futurs. Ces mesures de performance sont jugées utiles pour faciliter l'évaluation de nos activités courantes et notre capacité à générer des flux de trésorerie afin de financer nos besoins en liquidités, y compris notre programme de dépenses en immobilisations, nos rachats d'actions et le paiement de dividendes.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du bénéfice net, selon les normes comptables IFRS, au BAIIA et au BAIIA ajusté :

(en millions de dollars US)	Périodes de 52 semaines terminées le	
	27 avril 2025	28 avril 2024
Bénéfice net	2 592,4	2 732,2
Ajouter :		
Impôts sur les bénéfices	729,7	715,9
Frais financiers nets	512,5	387,9
Amortissement et perte de valeur	2 105,4	1 760,1
BAIIA	5 940,0	5 596,1
Ajustements :		
Frais d'acquisition	19,4	18,1
BAIIA ajusté	5 959,4	5 614,2

Flux de trésoreries disponibles, incluant Dépenses en immobilisations nettes et Autres éléments. Les flux de trésoreries disponibles représentent le BAIIA moins i) les Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs (« Dépenses en immobilisations ») net des Produits de la cession d'immobilisations corporelles et d'autres actifs (collectivement « Dépenses en immobilisations nettes ») et ii) Intérêts versés, Sorties de fonds se rapportant au principal des obligations locatives, Impôts sur les bénéfices versés nets et Dividendes versés en trésorerie, net des Intérêts et dividendes reçus (collectivement « Autres éléments »). Cette mesure est jugée utile à la direction, aux investisseurs et aux analystes puisqu'elle démontre notre efficacité à générer de la trésorerie.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du BAIIA, dont la méthodologie de calcul est décrite dans la section « Bénéfice avant impôts, intérêts, amortissement et perte de valeur (« BAIIA ») et BAIIA ajusté », aux flux de trésoreries disponibles :

(en millions de dollars US)	Périodes de 52 semaines terminées le	
	27 avril 2025	28 avril 2024
BAIIA	5 940,0	5 596,1
Moins:		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs (« Dépenses en immobilisations »)	2 326,6	1 943,1
Moins: Produits de la cession d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	135,1	87,1
Dépenses en immobilisations nettes	2 191,5	1 856,0
Moins:		
Intérêts versés	627,5	491,3
Sorties de fonds se rapportant au principal des obligations locatives	513,2	478,9
Impôts sur les bénéfices versés, nets	493,5	770,7
Dividendes versés en trésorerie	505,3	453,0
Moins: Intérêts et dividendes reçus	194,6	161,4
Autres éléments	1 944,9	2 032,5
Flux de trésoreries disponibles	1 803,6	1 707,6

Dette portant intérêt et Dette nette portant intérêt. Cette mesure représente la somme des postes de bilan suivants : Dette à court terme et portion à court terme de la dette à long terme, Dette à long terme, Portion à court terme des obligations locatives et Obligations locatives. Cette mesure est jugée utile pour faciliter la compréhension de notre situation financière par rapport aux obligations de financement. Le calcul de cette mesure de la situation financière est détaillé dans la section « Dette nette portant intérêt / capitalisation totale » suivante

Le tableau ci-dessous présente le calcul de ces mesures de performance :

(en millions de dollars US)	Au 27 avril 2025	Au 28 avril 2024
Dette à court terme et portion à court terme de la dette à long terme	690,2	1 066,8
Portion à court terme des obligations locatives	523,9	510,1
Dette à long terme	8 776,8	9 226,5
Obligations locatives	3 965,4	3 887,5
Dette portant intérêt	13 956,3	14 690,9
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 263,0)	(1 309,0)
Dette nette portant intérêt	11 693,3	13 381,9

Ratio d'endettement. Cette mesure représente une mesure de la santé financière et est jugée utile afin d'évaluer notre levier financier et notre capacité à s'acquitter de nos obligations de financement nettes en utilisant notre BAIIA ajusté.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de la dette nette portant intérêt et du BAIIA ajusté, dont les méthodologies de calcul sont décrites dans d'autres tableaux de cette section, ainsi que l'impact pro forma de l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE, avec le ratio d'endettement :

(en millions de dollars US, excluant les ratios)	Périodes de 52 semaines terminées le	
	27 avril 2025	28 avril 2024 ¹
Dette nette portant intérêt	11 693,3	13 381,9
BAIIA ajusté	5 959,4	5 614,2
Ajustements pro forma ⁽¹⁾	—	328,7
BAIIA ajusté et ajustements pro forma	5 959,4	5 942,9
Ratio d'endettement	1,96 : 1	2,25 : 1

(1) Représente l'estimation du BAII préacquisition des actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE, ainsi que l'impact estimé des synergies et des dépenses en capital requises pour cette même période. Le BAII utilisé pour déterminer cet ajustement provient d'informations financières non auditées. Pour des informations supplémentaires sur les synergies attendues, veuillez consulter la section « Déclarations prospectives ».

Rendement des capitaux propres. Ce ratio est jugé utile pour évaluer la relation entre notre rentabilité et nos actifs nets et il procure aussi un aperçu sur l'efficacité de l'utilisation de nos capitaux propres pour générer de la rentabilité pour nos actionnaires. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires de la société sont calculés en prenant la moyenne du solde de début et du solde de fin pour les périodes de 52 semaines.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, selon les normes comptables IFRS, avec le ratio de rendement des capitaux propres :

(en millions de dollars US, sauf indication contraire)	Périodes de 52 semaines terminées le	
	27 avril 2025	28 avril 2024
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	2 580,4	2 729,7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société - Solde d'ouverture	13 189,2	12 564,5
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société - Solde de clôture	14 946,8	13 189,2
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires de la société	14 068,0	12 876,9
Rendement des capitaux propres	18,3 %	21,2 %

¹ L'information au 28 avril 2024 a été ajustée en fonction de nos appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés pour l'acquisition des magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque MAPCO et pour l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE.

Rendement des capitaux investis. Ce ratio est jugé utile puisqu'il procure un aperçu de notre capacité à générer de la rentabilité à partir des capitaux investis dans nos opérations, pour évaluer notre efficacité opérationnelle et nos décisions d'allocations de capitaux. Le bénéfice avant intérêts et impôts (« BAIL ») représente le Bénéfice net plus les Impôts sur les bénéfices et les Frais financiers nets. Les capitaux employés représentent l'actif total moins le passif à court terme ne portant pas intérêt, qui exclut la Dette à court terme et portion à court terme de la dette à long terme et la Portion à court terme des obligations locatives. Les capitaux employés moyens sont calculés en prenant la moyenne du i) solde d'ouverture des capitaux employés pour les périodes de 52 semaines et les ajustements pro forma et ii) solde de clôture des capitaux employés pour les périodes de 52 semaines.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du Bénéfice net, selon les normes comptables IFRS, au BAIL avec le ratio de rendement des capitaux investis, incluant l'impact pro forma de l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE :

(en millions de dollars US, sauf indication contraire)	Périodes de 52 semaines terminées le	
	27 avril 2025	28 avril 2024 ¹
Bénéfice net	2 592,4	2 732,2
Ajouter :		
Impôts sur les bénéfices	729,7	715,9
Frais financiers nets	512,5	387,9
BAIL	3 834,6	3 836,0
Ajustements pro forma ⁽¹⁾	—	142,6
BAIL et ajustements pro forma	3 834,6	3 978,6
Capitaux employés - Solde d'ouverture ⁽²⁾	30 962,0	24 330,7
Ajustements pro forma ⁽³⁾	—	5 116,3
Capitaux employés - Solde d'ouverture et ajustements pro forma	30 962,0	29 447,0
Capitaux employés - Solde de clôture ⁽²⁾	31 898,7	30 962,0
Capitaux employés moyens	31 430,4	30 204,5
Rendement des capitaux investis	12,2 %	13,2 %

(1) Représente l'estimation du BAIL préacquisition des actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE, ainsi que l'impact estimé des synergies et des dépenses en capital requises pour cette même période. Le BAIL utilisé pour déterminer cet ajustement provient d'informations financières non auditées. Pour des informations supplémentaires sur les synergies attendues, veuillez consulter la section « Déclarations prospectives ».

(2) Le tableau ci-dessous rapproche les postes du bilan, selon les normes comptables IFRS, avec les capitaux employés:

(en millions de dollars US)	Au 27 avril 2025	Au 28 avril 2024 ¹	Au 30 avril 2023
Actifs totaux	38 301,9	37 218,0	29 058,4
Moins : passif à court terme	(7 617,3)	(7 832,9)	(5 166,5)
Ajouter : dette à court terme et portion à court terme de la dette à long terme	690,2	1 066,8	0,7
Ajouter : portion à court terme des obligations locatives	523,9	510,1	438,1
Capitaux employés	31 898,7	30 962,0	24 330,7

(3) Représente l'impact estimé des actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE sur le solde d'ouverture des capitaux employés, en utilisant la même méthodologie de calcul et basé sur les estimations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour cette acquisition à la date d'acquisition.

¹ L'information au 28 avril 2024 a été ajustée en fonction de nos appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés pour l'acquisition des magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque MAPCO et pour l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE.

Déclarations prospectives

Le présent rapport annuel comprend certaines « déclarations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières au Canada. Toute déclaration contenue dans le présent rapport annuel qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Dans le présent rapport, les termes « croire », « pourrait », « devrait », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « présumer », « viser », « aligner », « maintenir », « continuer », « affecter », « croissance », « position », « chercher », « stratégie », « s'efforcer », « volonté », « peut », « pourrait » ainsi que d'autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, celles figurant dans le tableau ci-dessous, qui présente également les principales hypothèses utilisées pour déterminer les déclarations prospectives de notre rapport annuel. Voir également la section « Perspectives » de notre rapport de gestion de 2025.

Déclarations prospectives	Hypothèses
Déclarations relatives à nos phares stratégiques, notamment « Gagner l'offre », « Gagner le carburant », « Gagner le client », « Gagner en croissance », et « La Fondation » qui comprend « Prêts à servir » et notre capacité à mettre en oeuvre ces initiatives.	- Capacité à anticiper et répondre aux défis soudains auxquels nous pourrions être confrontés sur le marché, aux tendances du marché pour nos produits et à l'évolution des demandes des consommateurs - Capacité à rester à l'affût des besoins et préférences des consommateurs quant à leurs attentes à notre rencontre - Pas d'importante perturbation de nos systèmes de technologies de l'information - Capacité à recruter et à retenir des employés qualifiés dans nos magasins - Capacité à recevoir des produits pétroliers raffinés et des marchandises, destinés à la revente - Pas de diminution majeure de la demande pour un de notre produits les plus importants, soit le carburant à base de pétrole, en raison de la perception péjorative de ce produit liée à sa relation avec l'environnement ainsi qu'au mouvement vert - Capacité du marché à absorber les fluctuations du prix du carburant - Capacité à répondre aux exigences des clients en matière de prix, de qualité, de service à la clientèle et d'offres de services
Déclarations additionnelles relatives à notre plan stratégique « 10 pour Gagner »	- Capacité à identifier et réaliser des acquisitions stratégiques à l'avenir - Poursuite du déploiement de nos plans de croissance stratégique, telles que l'expansion de notre réseau par le développement de nouveaux sites et les opérations de fusions et acquisitions - Capacité à obtenir les approbations réglementaires du financement à des conditions satisfaisantes pour des acquisitions importantes - Capacité à intégrer une entreprise acquise de façon efficiente et efficace - Exactitude de notre évaluation des bases ou des sources présumées de synergies et de la réalisation des avantages que nous comptons tirer de celles-ci - Capacité à profiter des économies synergiques attendues et de l'augmentation des efficiences opérationnelles

Il est important de noter que les déclarations prospectives faites dans ce rapport décrivent nos prévisions à la lumière des informations dont nous disposons en date du 25 juin 2025 et ne donnent aucune garantie quant à la performance future de Couche-Tard ou de son secteur d'activité, et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte que les perspectives, les résultats réels ou le rendement de Couche-Tard ou ceux de son secteur d'activité soient significativement différents des résultats futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations. Nos déclarations ne doivent pas être interprétées comme indiquant que nous avons mené une enquête exhaustive ou examiné toutes les informations pertinentes. Bien que nous estimions que les déclarations prospectives reposent sur un fondement valable, nos résultats réels peuvent différer de façon importante de nos attentes si des risques connus ou inconnus affectent nos activités ou si nos estimations ou nos hypothèses se révèlent inexactes. Une variation touchant une hypothèse peut également avoir des incidences sur d'autres hypothèses interreliées, ce qui peut amplifier ou diluer l'effet de cette variation. Les hypothèses telles que l'objectif de synergies sont basées sur notre analyse comparative des structures organisationnelles et du niveau actuel des dépenses dans l'ensemble du réseau de Couche-Tard, ainsi que sur la capacité de Couche-tard à combler l'écart, le cas échéant, et l'évaluation par Couche-Tard des contrats actuels dans les zones géographiques d'exploitation et comment Couche-tard s'attend à pouvoir renégocier ces contrats pour tirer parti de notre pouvoir d'achat accru. De plus, notre objectif de synergies suppose que nous serons en mesure d'établir et de maintenir un processus efficace de partage des meilleures pratiques à travers notre réseau. Enfin, notre objectif est également basé sur notre capacité à

intégrer les activités acquises. Un changement important dans ces faits et hypothèses pourrait avoir un impact significatif sur notre estimation des synergies ainsi que sur le calendrier de mise en œuvre de nos différentes initiatives. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives; le lecteur est donc prié de considérer attentivement les risques, les incertitudes et les hypothèses lors de l'évaluation des déclarations prospectives et à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur nos activités des transactions ou des éléments spéciaux annoncés ou survenant après ces divulgations. Par exemple, elles ne tiennent pas compte de l'incidence des ventes d'actifs, des monétisations, des fusions, des acquisitions, des autres regroupements d'entreprises ou transactions, de la réduction de valeur d'actifs, de l'incidence de pandémies et les conflits et tensions géopolitiques, ni des autres frais annoncés ou survenus après les déclarations prospectives.

Nos déclarations prospectives dans le présent rapport annuel ne sont valables qu'en date du 25 juin 2025 et à moins que nous y soyons tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, nous n'ions expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Notre activité est sujette à des risques et incertitudes substantiels, y compris ceux mentionnés ci-dessus. Les investisseurs, les investisseurs potentiels et toute autre personne doivent tenir compte de ces risques et incertitudes. Les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport annuel sont expressément visées par cette mise en garde.

Les risques et incertitudes qui précèdent comprennent ceux qui sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de risque » dans notre rapport de gestion 2025, ainsi que les autres risques détaillés de temps à autre dans les rapports déposés par Couche-Tard auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada.



Résultats financiers

Rapport de gestion

L'objectif de ce rapport de gestion, tel que les autorités réglementaires le requièrent, est d'expliquer le point de vue de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation ainsi que la performance d'Alimentation Couche-Tard inc. (« Couche-Tard ») pour l'exercice se terminant le 27 avril 2025. Il s'agit plus précisément de permettre au lecteur de mieux comprendre notre stratégie de développement, notre performance relative à nos objectifs, nos attentes face à l'avenir, ainsi que notre façon de gérer les risques auxquels nous sommes exposés et les ressources financières dont nous disposons. Ce rapport de gestion a également pour but d'améliorer la compréhension des états financiers consolidés annuels audités et des notes complémentaires afférentes de Couche-Tard. Il devrait donc être lu parallèlement à ces documents. Par « nous », « notre », « nos » et « la société », nous faisons collectivement référence à Couche-Tard et ses filiales.

Sauf indication contraire, toutes les données financières indiquées dans le présent rapport sont en dollars américains (« dollars US ») et sont établies selon les Normes internationales d'information financière (« normes comptables IFRS® ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Nous utilisons également dans ce rapport de gestion des mesures qui ne sont pas conformes aux normes comptables IFRS ainsi que des mesures financières supplémentaires. Les mesures qui ne sont pas conformes aux normes comptables IFRS sont décrites dans la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » et lorsque de telles mesures sont présentées, le lecteur en est avisé. Les mesures financières supplémentaires sont décrites lorsque de telles mesures sont présentées. Le présent rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes complémentaires afférentes figurant dans notre rapport annuel 2025. Ce dernier document ainsi que des renseignements complémentaires concernant Couche-Tard, y compris la plus récente notice annuelle, sont disponibles sur le site de SEDAR+ à <https://www.sedarplus.com/> ainsi que sur notre site web à <https://corpo.couche-tard.com/>.

Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion comprend certaines « déclarations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières au Canada. Toute déclaration contenue dans le présent rapport de gestion qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Dans le présent rapport, les termes « croire », « pourrait », « devrait », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « présumer », « viser », « aligner », « maintenir », « continuer », « affecter », « croissance », « position », « chercher », « stratégie », « s'efforcer », « volonté », « peut », « pourrait » ainsi que d'autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, celles figurant dans le tableau ci-dessous, qui présente également les principales hypothèses utilisées pour déterminer les déclarations prospectives de notre rapport annuel. Voir également la section « Perspectives » de ce rapport de gestion.

Déclarations prospectives	Hypothèses
Déclarations relatives à nos phares stratégiques, notamment « Gagner l'offre », « Gagner le carburant », « Gagner le client », « Gagner en croissance », et « La Fondation » qui comprend « Prêts à servir » et notre capacité à mettre en oeuvre ces initiatives.	• Capacité à anticiper et répondre aux défis soudains auxquels nous pourrions être confrontés sur le marché, aux tendances du marché pour nos produits et à l'évolution des demandes des consommateurs • Capacité à rester à l'affût des besoins et préférences des consommateurs quant à leurs attentes à notre rencontre • Pas d'importante perturbation de nos systèmes de technologies de l'information • Capacité à recruter et à retenir des employés qualifiés dans nos magasins • Capacité à recevoir des produits pétroliers raffinés et des marchandises, destinés à la revente • Pas de diminution majeure de la demande pour un de notre produits les plus importants, soit le carburant à base de pétrole, en raison de la perception péjorative de ce produit liée à sa relation avec l'environnement ainsi qu'au mouvement vert • Capacité du marché à absorber les fluctuations du prix du carburant • Capacité à répondre aux exigences des clients en matière de prix, de qualité, de service à la clientèle et d'offres de services

Il est important de noter que les déclarations prospectives faites dans ce rapport décrivent nos prévisions à la lumière des informations dont nous disposons en date du 25 juin 2025 et ne donnent aucune garantie quant à la performance future de Couche-Tard ou de son secteur d'activité, et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte que les perspectives, les résultats réels ou le rendement de Couche-Tard ou ceux de son secteur d'activité soient significativement différents des résultats futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations. Nos déclarations ne doivent pas être interprétées comme indiquant que nous avons mené une enquête exhaustive ou examiné toutes les informations pertinentes. Bien que nous estimions que les déclarations prospectives reposent sur un fondement valable, nos résultats réels peuvent différer de façon importante de nos attentes si des risques connus ou inconnus affectent

nos activités ou si nos estimations ou nos hypothèses se révèlent inexactes. Une variation touchant une hypothèse peut également avoir des incidences sur d'autres hypothèses interreliées, ce qui peut amplifier ou diluer l'effet de cette variation. Les hypothèses telles que l'objectif de synergies sont basées sur notre analyse comparative des structures organisationnelles et du niveau actuel des dépenses dans l'ensemble du réseau de Couche-Tard, ainsi que sur la capacité de Couche-Tard à combler l'écart, le cas échéant, et l'évaluation par Couche-Tard des contrats actuels dans les zones géographiques d'exploitation et comment Couche-Tard s'attend à pouvoir renégocier ces contrats pour tirer parti de notre pouvoir d'achat accru. De plus, notre objectif de synergies suppose que nous serons en mesure d'établir et de maintenir un processus efficace de partage des meilleures pratiques à travers notre réseau. Enfin, notre objectif est également basé sur notre capacité à intégrer les activités acquises. Un changement important dans ces faits et hypothèses pourrait avoir un impact significatif sur notre estimation des synergies ainsi que sur le calendrier de mise en œuvre de nos différentes initiatives. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives; le lecteur est donc prié de considérer attentivement les risques, les incertitudes et les hypothèses lors de l'évaluation des déclarations prospectives et à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur nos activités des transactions ou des éléments spéciaux annoncés ou survenant après ces divulgations. Par exemple, elles ne tiennent pas compte de l'incidence des ventes d'actifs, des monétisations, des fusions, des acquisitions, des autres regroupements d'entreprises ou transactions, de la réduction de valeur d'actifs, de l'incidence de pandémies et les conflits et tensions géopolitiques, ni des autres frais annoncés ou survenus après les déclarations prospectives.

Nos déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion ne sont valables qu'en date du 25 juin 2025 et à moins que nous y soyons tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, nous n'ions expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Notre activité est sujette à des risques et incertitudes substantiels, y compris ceux mentionnés ci-dessus. Les investisseurs, les investisseurs potentiels et toute autre personne doivent tenir compte de ces risques et incertitudes. Les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport annuel sont expressément visées par cette mise en garde.

Les risques et incertitudes qui précèdent comprennent ceux qui sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de risque » dans ce rapport de gestion, ainsi que les autres risques détaillés de temps à autre dans les rapports déposés par Couche-Tard auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada.

Notre société

Nous sommes le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. Aux États-Unis, nous sommes l'un des plus importants exploitants indépendants de magasins d'accommodation. En Europe, nous sommes un chef de file de la vente au détail au niveau de l'accommodation et de la mobilité dans les pays scandinaves (Norvège, Suède et Danemark), dans les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie), en Belgique, ainsi qu'en Irlande, et nous avons une forte présence au Luxembourg, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Pologne. En Asie, nous exploitons un réseau de magasins corporatifs dans la région administrative spéciale chinoise de Hong Kong (« Hong Kong RAS »), bénéficiant d'une empreinte locale enviable.

Au 27 avril 2025, notre réseau comptait 9 217 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, dont 8 202 offrent du carburant pour le transport routier. Notre réseau nord-américain est constitué de 17 unités d'affaires, dont 14 aux États-Unis, couvrant 47 États, et 3 au Canada couvrant les 10 provinces. Environ 98 000 personnes travaillent dans l'ensemble de notre réseau et nos centres de services en Amérique du Nord. En Europe, nous exploitons un vaste réseau de vente au détail en Scandinavie, en Allemagne, en Belgique, en Irlande, en Pologne, aux Pays-Bas, dans les pays baltes et au Luxembourg par le biais de 11 unités d'affaires. Au 27 avril 2025, notre réseau comptait 4 871 magasins, la majorité offrant du carburant pour le transport routier et des produits d'accommodation alors que les autres, automatisés et sans employé, offrent du carburant pour le transport routier uniquement. Nous offrons aussi d'autres produits, incluant l'énergie pour les moteurs stationnaires. En incluant les employés travaillant dans les magasins franchisés portant nos bannières, environ 44 000 personnes sont employées dans notre réseau du commerce de l'accommodation, nos terminaux et nos centres de services en Europe. En Asie, notre réseau comprenait 389 magasins d'accommodation corporatifs à Hong Kong RAS par le biais de 1 unité d'affaires, proposant une offre attrayante d'aliments sur le pouce ainsi qu'une variété de marchandises et services. Environ 4 000 personnes travaillent dans notre réseau de magasins et nos centres de services en Asie.

Également, en vertu des contrats de licence, près de 2 500 magasins sont exploités sous la marque Circle K dans 14 autres pays et territoires (Afrique du Sud, Arabie saoudite, Égypte, Émirats arabes unis, Guam, Guatemala, Honduras, Indonésie, Macao, Maroc, Mexique, Nouvelle-Zélande, Tanzanie et Vietnam), ce qui porte à près de 17 000 le nombre de magasins dans notre réseau mondial.

Notre mission est de faciliter la vie de nos clients un peu plus chaque jour. Dans cette optique, nous nous efforçons de répondre aux demandes et aux besoins des gens pressés. Nous leur offrons un service rapide et chaleureux et leur proposons des produits d'alimentation frais, des boissons chaudes et froides, des services de lave-auto et d'autres produits et services de haute qualité, notamment du carburant pour le transport routier et des solutions de recharge pour les véhicules électriques, visant à répondre et même à surpasser leurs attentes dans un environnement propre, accueillant et efficace. Notre modèle d'affaires est la clé de notre succès. Nous sommes une organisation axée sur le client, financièrement disciplinée et constamment à la recherche des meilleures pratiques. Nous tirons parti de notre expérience à l'échelle mondiale pour parfaire notre expertise opérationnelle et nous ne cessons d'investir dans nos gens et dans nos magasins.

Création de valeur

Aux États-Unis, le secteur des magasins d'accommodation est fragmenté et en cours de consolidation. Nous participons activement à ce processus par le biais d'acquisitions stratégiques en gagnant des parts de marché à mesure que nos concurrents ferment leurs sites, et par l'amélioration de notre offre de produits. L'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est demeurent des marchés très attrayants pour l'expansion. Étant donné les différents stades d'électrification des véhicules dans ces régions, nous avons identifié une opportunité unique pour adapter notre stratégie aux dynamiques locales du marché. Notre objectif est de collaborer avec des équipes de gestion aguerries dans ces régions pour établir une plateforme robuste de croissance. En Europe et au Canada, le secteur des magasins d'accommodation est souvent dominé par quelques acteurs importants, dont des sociétés pétrolières intégrées. Nous comptons étudier les opportunités d'investissement qui pourraient se présenter à nous, car d'importantes synergies restent à exploiter en comblant les écarts régionaux dans notre réseau actuel.

Peu importe le contexte, les acquisitions doivent se faire à des conditions optimales afin de créer de la valeur. Par conséquent, nous ne préconisons pas l'augmentation du nombre de magasins au détriment de la rentabilité. En plus des acquisitions, le développement organique joue un rôle crucial dans notre bénéfice net. Nous nous engageons à bâtir et à étendre notre réseau dans les zones géographiques où nous pouvons tirer parti de nos forces afin de créer de la valeur pour notre société et ses actionnaires. Nous nous démarquons par les améliorations continues apportées à notre offre, dont notre programme Tout simplement frais, toujours prêt, le déploiement continu de notre programme de fidélité Inner Circle, ainsi que nos solutions de mobilité innovantes et durables. Nos efforts pour améliorer la flexibilité et le contrôle de notre chaîne d'approvisionnement ainsi que notre capacité à s'adapter rapidement aux changements ont également été essentiels. Tout en maintenant notre discipline financière habituelle, l'ensemble de ces éléments, en plus de notre bilan solide, ont contribué à des bénéfices solides et à la création de valeur pour nos actionnaires et autres partenaires. Nous comptons poursuivre dans cette direction.

Données sur les taux de change

Nous présentons nos données en dollars US, ce qui procure une information plus pertinente compte tenu de la prédominance de nos opérations aux États-Unis.

Les tableaux suivants présentent des renseignements sur les taux de change en fonction des taux de clôture, indiqués en dollars US par unité monétaire comparative :

	Périodes de 12 semaines terminées le		Périodes de 52 semaines terminées le		Période de 53 semaines terminée le
	27 avril 2025	28 avril 2024	27 avril 2025	28 avril 2024	30 avril 2023
Moyenne pour la période⁽¹⁾					
Dollar canadien	0,7020	0,7369	0,7175	0,7406	0,7531
Couronne norvégienne	0,0923	0,0937	0,0920	0,0938	0,0995
Couronne suédoise	0,0973	0,0949	0,0946	0,0940	0,0959
Couronne danoise	0,1444	0,1448	0,1443	0,1452	0,1401
Zloty	0,2564	0,2505	0,2521	0,2447	0,2216
Euro	1,0782	1,0798	1,0772	1,0828	1,0423
Dollar de Hong Kong	0,1286	0,1278	0,1284	0,1278	0,1276

(1) Calculée en prenant la moyenne des taux de change à la clôture de chaque jour de la période indiquée.

	Au 27 avril 2025	Au 28 avril 2024
Fin de la période		
Dollar canadien	0,7209	0,7322
Couronne norvégienne	0,0959	0,0908
Couronne suédoise	0,1032	0,0915
Couronne danoise	0,1521	0,1437
Zloty	0,2661	0,2480
Euro	1,1357	1,0714
Dollar de Hong Kong	0,1289	0,1277

Puisque nous utilisons le dollar US comme monnaie de présentation dans nos états financiers consolidés et dans le présent document, sauf indication contraire, les résultats de nos opérations dans d'autres devises sont convertis en dollars US au taux moyen de la période. Sauf indication contraire, les écarts et explications liés aux variations du taux de change et à la volatilité du dollar canadien, des devises européennes et du dollar de Hong Kong dont nous traitons dans le présent document sont donc liés à la conversion en dollars US des résultats de nos opérations canadiennes, européennes, asiatiques et corporatives (« opérations en devises étrangères »). Pour l'analyse des résultats consolidés, ces écarts représentent la différence entre les résultats de la période correspondante en devises locales convertis au taux de change moyen de la période en cours et ces mêmes résultats en devises locales convertis au taux de change moyen de la période correspondante. Pour l'analyse du bilan consolidé, ces écarts représentent la différence entre les soldes en devises locales au 27 avril 2025 convertis au taux de clôture du 27 avril 2025, les soldes en devises locales au 28 avril 2024 convertis aux taux de clôture du 28 avril 2024, et les variations en devises locales entre ces deux dates converties aux taux de change moyen de la période en cours.

Aperçu de l'exercice 2025

Résultats financiers

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société de l'exercice 2025 s'est chiffré à 2,6 milliards \$, une diminution de 149,3 millions \$ comparativement à l'exercice 2024. Le bénéfice net par action sur une base diluée s'est quant à lui chiffré à 2,71 \$, comparativement à 2,82 \$ pour l'exercice précédent.

Les résultats de l'exercice 2025 et 2024 ont été affectés par des éléments spécifiques présentés dans la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion. En excluant ces éléments, le bénéfice net ajusté¹ attribuable aux actionnaires de la société s'est élevé à approximativement 2,6 milliards \$ (2,71 \$ par action sur une base diluée¹) pour l'exercice 2025, comparativement à 2,7 milliards \$ (2,81 \$ par action sur une base diluée¹) pour l'exercice 2024, soit une diminution de 139,0 millions \$, ou 5,1 %. Cette diminution est attribuable à l'impact des investissements stratégiques sur les frais d'exploitation et l'amortissement, la faiblesse de l'achalandage et de la demande de carburant, ainsi que par l'impact d'un niveau d'endettement plus élevé pour financer nos récentes acquisitions, partiellement contrebalancés par la hausse de la marge brute unitaire¹ sur le carburant pour le transport routier et par la contribution des acquisitions.

Changements dans notre réseau au cours de l'exercice 2025

Engagement pour l'acquisition de magasins d'accommodation et de vente de carburant opérant sous la marque GetGo Café + Market

Le 16 août 2024, nous avons conclu une entente définitive pour acquérir approximativement 270 magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque GetGo Café + Market (« GetGo ») auprès de la chaîne de supermarchés Giant Eagle Inc., pour un prix d'achat d'environ 1,6 milliard \$, assujettie à des ajustements postérieurs à la clôture. Les magasins GetGo sont situés dans les États de l'Indiana, du Maryland, de l'Ohio, de Pennsylvanie et de Virginie-Occidentale, aux États-Unis. La transaction, qui serait financée à l'aide de notre trésorerie disponible et/ou de nos facilités de crédit existantes, y compris notre programme de papier commercial aux États-Unis, devrait être conclue au cours de la première moitié de l'exercice se terminant le 26 avril 2026 et est assujettie aux conditions de clôture habituelles et aux approbations réglementaires.

Engagement pour l'acquisition de magasins d'accommodation et de vente de carburant opérant sous la marque Texaco

Le 2 juillet 2024, nous avons conclu une entente définitive pour acquérir neuf magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque Texaco et situés en Irlande. La transaction, qui serait financée au moyen de notre trésorerie disponible, devrait être conclue au cours de la première moitié de l'exercice se terminant le 26 avril 2026, et est assujettie aux conditions de clôture habituelles et aux approbations réglementaires.

Autres acquisitions

Au cours de l'exercice 2025, nous avons acquis 42 magasins corporatifs, incluant 20 magasins exploités sous la marque Hutch's situés dans les États de l'Oklahoma et du Kansas, aux États-Unis, ainsi que 15 magasins situés aux Pays-Bas. Ces transactions ont été financées à même la trésorerie disponible.

Constructions de magasins

Au cours de l'exercice 2025, nous avons complété la construction de 97 magasins et la relocalisation ou la reconstruction de 20 magasins. Au 27 avril 2025, 41 autres magasins étaient en construction et devraient ouvrir au cours des prochains trimestres.

¹ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS®.

Sommaire des mouvements dans notre réseau de magasins

Les tableaux suivants présentent certaines informations concernant le mouvement des magasins de notre réseau au cours des périodes de 12 et 52 semaines terminées le 27 avril 2025⁽¹⁾ :

Types de magasins	Période de 12 semaines terminée le 27 avril 2025				
	Corporatifs ⁽²⁾	CODO ⁽³⁾	DODO ⁽⁴⁾	Franchisés et autres affiliés ⁽⁵⁾	Total
Nombre de magasins au début de la période	10 467	1 392	1 435	1 186	14 480
Acquisitions	2	—	—	—	2
Ouvertures / constructions / ajouts	41	3	11	4	59
Fermetures / dispositions / retraits	(24)	(2)	(20)	(18)	(64)
Conversions de magasins	1	(7)	(2)	8	—
Nombre de magasins à la fin de la période	10 487	1 386	1 424	1 180	14 477
Magasins Circle K exploités sous licence					2 474
Nombre total de magasins dans le réseau					16 951
Nombre de stations de carburant automatisées incluses dans le solde de fin de période ⁽⁶⁾	1 172	—	107	—	1 279

Types de magasins	Période de 52 semaines terminée le 27 avril 2025				
	Corporatifs ⁽²⁾	CODO ⁽³⁾	DODO ⁽⁴⁾	Franchisés et autres affiliés ⁽⁵⁾	Total
Nombre de magasins au début de la période	10 445	1 409	1 464	1 227	14 545
Acquisitions	42	—	—	—	42
Ouvertures / constructions / ajouts	97	7	34	30	168
Fermetures / dispositions / retraits	(115)	(9)	(67)	(87)	(278)
Conversions de magasins	18	(21)	(7)	10	—
Nombre de magasins à la fin de la période	10 487	1 386	1 424	1 180	14 477
Magasins Circle K exploités sous licence					2 474
Nombre total de magasins dans le réseau					16 951

- (1) Les magasins faisant partie du réseau de Circle K Belgium SA sont inclus à 100%, alors que les magasins exploités par le biais de notre coentreprise RDK sont inclus à 50%.
- (2) Sites pour lesquels l'immobilier est contrôlé par Couche-Tard (à titre de propriétaire ou aux termes d'un contrat de location) et pour lesquels les magasins (et/ou les stations-service) sont gérés par Couche-Tard ou l'un de ses agents à commission. Ceci inclut les lave-autos express.
- (3) Sites pour lesquels l'immobilier est contrôlé par Couche-Tard (à titre de propriétaire ou aux termes d'un contrat de location) et pour lesquels les magasins (et/ou les stations-service) sont opérés par des exploitants indépendants en échange d'un loyer et auxquels Couche-Tard peut fournir du carburant pour le transport routier en vertu de contrats d'approvisionnement. Certains de ces sites font l'objet d'un contrat de franchisage, de licence ou d'un contrat similaire sous une de nos marques principales ou secondaires.
- (4) Sites contrôlés et opérés par des exploitants indépendants. Couche-Tard fournit soit du carburant pour le transport routier en vertu de contrats d'approvisionnement, soit exploite les activités pétrolières. Certains de ces sites font l'objet d'un contrat de franchisage, de licence ou d'un contrat similaire sous une de nos marques principales ou secondaires.
- (5) Magasins opérés par des exploitants indépendants en vertu d'un contrat de franchisage, de licence ou d'un contrat similaire sous une de nos bannières principales ou secondaires.
- (6) Ces magasins ne vendent que du carburant pour le transport routier.

Régime de rachat d'actions

Le 26 avril 2024, la Bourse de Toronto a approuvé le renouvellement de notre régime de rachat d'actions, en vigueur le 1 mai 2024. Le renouvellement nous avait autorisé à racheter un maximum de 78,1 millions d'actions, représentant 10,0 % des actions en circulation au 18 avril 2024 et la période de rachat d'actions s'est terminée le 30 avril 2025.

Le 20 juin 2024, une nouvelle loi a été adoptée par le gouvernement canadien afin de mettre en œuvre des mesures fiscales sur les rachats d'actions effectués par des émetteurs publics. En vertu de cette loi, une société publique doit payer une taxe de 2 % basée sur la juste valeur marchande de ses actions rachetées et l'impôt à payer qui en résulte peut être compensé par l'émission de nouvelles actions au cours de la même année d'imposition. Cette taxe s'applique rétroactivement aux rachats et aux émissions d'actions survenus le 1^{er} janvier 2024 ou après cette date. Nous nous sommes conformés à cette nouvelle loi et, par conséquent, les taxes liées à cette nouvelle loi sont traitées comme faisant partie du coût global des rachats et sont déduites des capitaux propres. Au cours de l'exercice 2025, un montant de 5,0 millions \$ a été comptabilisé en réduction des Bénéfices non répartis relativement aux rachats d'actions du 1^{er} janvier 2024 au 28 avril 2024.

Au cours de l'exercice 2025, nous avons racheté 8 695 652 (26 618 337 au cours de l'année fiscale se terminant le 28 avril 2024). Ces rachats ont été réglés pour un montant de 518,9 millions \$ (1 374,0 millions \$ au cours de l'année fiscale se terminant le 28 avril 2024). De plus, nous avons payé un montant de 24,6 millions \$ relativement à des rachats d'actions effectués au cours de l'exercice 2024 qui étaient inclus au poste Créditeurs et charges à payer au 28 avril 2024.

Remboursement de la dette

Le 26 juillet 2024, nous avons remboursé intégralement, à maturité, nos billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens, de 700,0 millions \$ CA émis le 26 juillet 2017. De plus, à la même date, nous avons réglé, à maturité, les swaps de taux d'intérêt et multidevises associés à ces billets, lesquels avaient une juste valeur défavorable de 51,7 millions \$ au moment du règlement.

Le 2 juin 2025, subséquemment à la fin du quatrième trimestre de l'exercice 2025, nous avons remboursé intégralement, à maturité, nos billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens, de 700,0 millions \$ CA émis le 2 juin 2015. Le remboursement de 700,0 millions \$ CA (507,0 millions \$) a été réglé au moyen de notre trésorerie disponible et de nos facilités de crédit existantes, y compris notre programme de papier commercial aux États-Unis. De plus, à la même date, nous avons réglé, à maturité, les swaps de taux d'intérêt et multidevises associés à ces billets, lesquels avaient une juste valeur défavorable de 62,8 \$ au moment du règlement.

Amendement au programme de papier commercial des États-Unis

Subséquemment à la fin de l'exercice 2025, le programme de papier commercial a été modifié et le montant total du principal des billets de papier commercial non garantis pouvant être en circulation à un moment précis a été augmenté d'un montant ne pouvant pas dépasser 2,5 milliards \$ à un montant ne pouvant pas dépasser 3,5 milliards \$.

Intégration de certains actifs européens de TotalEnergies SE

Environ un an après l'acquisition de certains actifs européens de commerce de détail de TotalEnergies, notre taux de synergies¹ annuel a atteint environ 13,0 millions € (14,0 millions \$) sur les frais d'exploitation au 2 février 2025. Le taux de synergies progresse conformément au plan et devrait toujours atteindre 120,0 millions € (129,0 millions \$) pour l'exercice 2027 et 170,0 millions € (183,0 millions \$) pour l'exercice 2029. Ces synergies¹ devraient se traduire par la réduction des frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration, ainsi que par l'augmentation des ventes en raison de l'introduction des meilleures pratiques de la société en matière d'exécution, d'offres clients et de concepts.

Finalisation d'allocations de prix d'achat

Au cours de l'exercice 2025, nous avons finalisé les appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge et des participations ne donnant pas le contrôle (le cas échéant) pour l'acquisition de certains actifs européens en lien avec le commerce de détail de TotalEnergies SE et de magasins d'accommodation et de vente de carburant opérant sous la marque MAPCO. Il n'y a pas eu de changement sur le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société¹ précédemment reporté.

¹ Les synergies anticipées constituent des informations prospectives et visent à illustrer les avantages supplémentaires attendus de ces transactions. Elles peuvent ne pas répondre à d'autres besoins. Pour des informations supplémentaires, veuillez vous référer à la section « Déclarations prospectives ».

Dividendes

Lors de sa réunion du 25 juin 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 19,5 ¢ CA par action pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025 aux actionnaires inscrits le 7 juillet 2025 et a approuvé son paiement pour le 21 juillet 2025. Il s'agit d'un dividende déterminé au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

Pour l'exercice 2025, le conseil d'administration a déclaré des dividendes totalisant 76,00 ¢ CA par action, une augmentation de 14,3 %, comparativement à 66,50 ¢ CA pour l'exercice 2024.

Actions et options d'achat d'actions en circulation

Au 20 juin 2025, 948 064 405 actions ordinaires de Couche-Tard étaient émises et en circulation. De plus, à pareille date, il y avait 2 115 012 options d'achat d'actions ordinaires de Couche-Tard en circulation.

Changements de méthodes comptables

Modifications d'IAS 1 Présentation des états financiers

Le 29 avril 2024, la société a adopté *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* et *Passifs non courants assortis de clauses restrictives (Modifications d'IAS 1)*, ce qui n'a eu aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Modifications d'IAS 7 Tableau des flux de trésorerie et d'IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir

Le 29 avril 2024, la société a adopté *Accords de financement de fournisseurs (modifications d'IAS 7 et d'IFRS 7)*, ce qui n'a eu aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Catégories des états des résultats

Ventes provenant des marchandises et des services. Les ventes de marchandises comprennent principalement la vente de produits de cigarettes et d'autres produits de nicotine, de boissons, de bière, de vin, de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide, de friandises et de grignotines et d'articles d'épicerie. Ces revenus sont comptabilisés au moment de la transaction, puisque le contrôle des biens et services est considéré comme étant transféré lorsque le client effectue le paiement et prend possession de l'article vendu. Les ventes de marchandises comprennent aussi les ventes en gros de marchandises à certains exploitants indépendants et franchisés effectuées à partir de nos centres de distribution et de nos installations de préparation alimentaire, lesquelles sont généralement constatées lors de la livraison à nos clients. Les revenus provenant des services comprennent principalement des revenus de lave-auto, des commissions sur la vente de billets de loteries, des frais attribuables aux guichets automatiques, de ventes de cartes d'appels, de ventes de cartes cadeaux et de revenus provenant de bornes de recharge de véhicules électriques.

Les revenus provenant des services comprennent aussi les redevances provenant des franchises et des licences, les commissions des agents, de même que les royalties des franchisés et des détenteurs de licences qui sont comptabilisées sur la durée estimée de l'accord correspondant ou périodiquement en fonction des ventes déclarées.

Lorsque nos programmes de fidélisation offrent à nos clients l'option d'acquérir des biens supplémentaires gratuitement ou à rabais et que l'option représente un droit significatif du fait de l'adhésion du client, nous comptabilisons les revenus liés à cette obligation de prestation distincte lorsque ces biens futurs sont transférés ou lorsque l'option expire. Le prix de vente individuel de l'option du client est généralement estimé sur la base de données historiques et est ajusté pour tenir compte de la probabilité que l'option soit exercée.

L'une des filiales détenues en propriété exclusive par la société a généré des revenus provenant de la vente directe de cannabis et de produits liés au cannabis dans certains magasins corporatifs sous licence au Canada. De plus, nous participons indirectement à la vente de cannabis et de produits liés au cannabis par l'entremise de divers contrats de licence au Canada et de la sous-location de certains locaux. Toutefois, la société ne génère aucun revenu provenant de la vente de ces produits sur les sites des détenteurs de licences.

Ventes provenant du carburant pour le transport routier. Nous présentons dans notre chiffre d'affaires le montant total en dollars des ventes provenant du carburant pour le transport routier, y compris les taxes intégrées lorsque celles-ci sont incluses dans le prix d'achat, si nous prenons possession du stock de carburant pour le transport routier. Dans certains cas, nous achetons le carburant pour le transport routier et le revendons au coût plus une majoration à certains exploitants indépendants. Nous comptabilisons la valeur intégrale de ces ventes (coût plus majoration) à titre de ventes de carburant pour le transport routier. Lorsque nous agissons à titre de commissionnaire-vendeur pour un distributeur de pétrole, seule la commission que nous gagnons est comptabilisée comme une vente.

Autres revenus. Les autres revenus comprennent les ventes de l'énergie pour les moteurs stationnaires et de carburant pour le secteur de l'aviation, lesquelles sont généralement constatées lors de la livraison au client. Les autres revenus comprennent également les loyers tirés de certains contrats de location simple, qui sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du bail.

Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur. Le coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur comprend principalement le coût des produits finis, des intrants et des coûts de transport engagés pour acheminer les produits au point de vente, ainsi que les coûts de logistique interne. Le coût des marchandises est généralement évalué selon la méthode du prix de détail moins une marge bénéficiaire normale. Le coût des stocks de carburant pour le transport routier est généralement déterminé selon la méthode du coût moyen.

Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration. Les principaux éléments constituant les frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration sont la main-d'œuvre, les frais liés aux modes de paiements électroniques, les frais d'occupation, les réparations, l'entretien, les technologies de l'information et les frais généraux, excluant amortissement et perte de valeur.

Les mesures de performance clés employées par la direction, qui figurent sous la rubrique « Analyse sommaire des résultats consolidés pour l'exercice 2025 – Autres données d'exploitation », sont le pourcentage de marge brute sur les marchandises et services¹, la croissance des ventes de marchandises par magasin comparable¹, la marge brute unitaire sur le carburant pour le transport routier¹, la croissance des volumes de carburant pour le transport routier par magasin comparable, le rendement des capitaux propres¹ et le rendement des capitaux investis¹.

Mesures non conformes aux normes comptables IFRS

Afin de fournir plus d'informations sur la performance de la société, les informations financières incluses dans nos documents financiers contiennent certaines données qui ne sont pas des mesures de performance reconnues par les normes comptables IFRS[®] telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes comptables IFRS ») et qui sont également calculées sur une base ajustée en excluant certains éléments spécifiques. Ces mesures de performance s'appellent les « mesures non conformes aux normes comptables IFRS ». Nous croyons que ces mesures non conformes aux normes comptables IFRS sont utiles à la direction, aux investisseurs ainsi qu'aux analystes, car elles fournissent plus d'informations pour mesurer la performance et la situation financière de la société.

Les mesures financières non conformes aux normes comptables IFRS suivantes sont utilisées dans nos divulgations financières :

- Marge brute;
- Bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et perte de valeur (« BAIIA ») et BAIIA ajusté;
- Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société;
- Dette nette portant intérêt;
- Liquidités disponibles.

Les ratios non conformes aux normes comptables IFRS suivants sont utilisés dans nos divulgations financières :

- Pourcentage de marge brute sur les marchandises et services et marge brute unitaire sur le carburant pour le transport routier;
- Croissance (diminution) normalisée des frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration;
- Croissance (diminution) des ventes de marchandises par magasin comparable pour l'Europe et autres régions;
- Bénéfice net ajusté par action dilué;
- Ratio d'endettement;
- Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux investis.

La mesure de gestion du capital suivante est utilisée dans nos divulgations financières :

- Dette nette portant intérêt / capitalisation totale.

Des mesures financières supplémentaires sont également utilisées dans nos divulgations financières et ces mesures sont décrites lorsqu'elles sont présentées.

¹ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS.

Les mesures financières et les ratios non conformes aux normes comptables IFRS, ainsi que la mesure de gestion du capital, sont principalement dérivés des états financiers consolidés, mais n'ont pas de sens normalisé prescrit par les normes comptables IFRS. Ces mesures non conformes aux normes comptables IFRS ne doivent pas être considérées séparément ou comme substituts à des mesures financières reconnues par les normes comptables IFRS. De plus, nos méthodes de calcul des mesures non conformes aux normes comptables IFRS peuvent différer de celles utilisées par d'autres sociétés ouvertes. Toute modification ou reformulation pourrait avoir une incidence significative. Ces mesures sont aussi présentées sur une base pro forma, en tenant compte des acquisitions et des nouvelles normes comptables, si celles-ci ont un impact matériel.

Marge brute. La Marge brute se compose du Chiffre d'affaires moins le Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur. Cette mesure est jugée utile pour évaluer la performance sous-jacente de nos activités.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du Chiffre d'affaires et du Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur, selon les normes comptables IFRS, à la Marge brute :

	Périodes de 12 semaines terminées le		Périodes de 52 semaines terminées le		Période de 53 semaines terminée le
	27 avril 2025	28 avril 2024	27 avril 2025	28 avril 2024	30 avril 2023
(en millions de dollars US)					
Chiffre d'affaires	16 270,5	17 592,7	72 856,8	69 263,5	71 856,7
Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur	13 337,5	14 811,2	59 835,5	57 165,6	59 804,6
Marge brute	2 933,0	2 781,5	13 021,3	12 097,9	12 052,1

Veuillez noter que le même rapprochement s'applique à la détermination de la marge brute par catégorie et par géographie présentée dans la section « Analyse sommaire des résultats consolidés ».

Pourcentage de marge brute sur les marchandises et services. Le pourcentage de marge brute sur les marchandises et services correspond à la Marge brute sur les marchandises et services divisée par les Revenus tirés des marchandises et services. Ces deux mesures sont présentées dans la section « Analyse sommaire des résultats consolidés ». Le pourcentage de marge brute sur les marchandises et services est jugé utile pour évaluer l'efficacité avec laquelle nous générons une marge brute par dollar de revenu.

Marge brute unitaire sur le carburant pour le transport routier. La Marge brute unitaire sur le carburant pour le transport routier correspond à la Marge brute sur le carburant pour le transport routier divisée par le Volume total de carburant pour le transport routier vendu. Pour les États-Unis et l'Europe et autres régions, ces deux mesures sont présentées dans la section « Analyse sommaire des résultats consolidés ». Pour le Canada, cette mesure est présentée en monnaie fonctionnelle et le tableau ci-dessous présente un rapprochement, pour le carburant pour le transport routier, des Ventes et du Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur, selon les normes comptables IFRS, à la Marge brute et à la marge brute unitaire du carburant pour le transport routier qui en résulte. Cette mesure est jugée utile pour évaluer l'efficacité avec laquelle nous générons une marge brute unitaire par gallon ou litre de carburant pour le transport routier vendu.

	Périodes de 12 semaines terminées le		Périodes de 52 semaines terminées le		Période de 53 semaines terminée le
	27 avril 2025	28 avril 2024	27 avril 2025	28 avril 2024	30 avril 2023
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)					
Ventes de carburant pour le transport routier	1 658,4	1 736,0	7 828,0	7 978,0	8 412,4
Coût des ventes de carburant pour le transport routier, excluant amortissement et perte de valeur	1 481,8	1 568,2	7 060,3	7 221,4	7 686,7
Marge brute sur le carburant pour le transport routier	176,6	167,8	767,7	756,6	725,7
Volume total de carburant pour le transport routier vendu	1 257,2	1 226,5	5 683,1	5 665,9	5 690,1
Marge brute unitaire sur le carburant pour le transport routier (cents CA par litre)	14,05	13,68	13,51	13,35	12,75

Croissance (diminution) normalisée des frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration (« croissance (diminution) normalisée des frais d'exploitation »). La croissance (diminution) normalisée des frais d'exploitation consiste en la croissance (diminution) des Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration, ajustée pour tenir compte de l'impact des changements dans notre réseau, de l'impact des changements de méthodes comptables et de l'adoption de normes comptables, de l'impact d'éléments plus volatils sur lesquels nous avons un contrôle limité incluant, sans s'y limiter, l'effet net de la conversion de devises, les frais liés aux modes de paiement électronique excluant les acquisitions, les frais d'acquisition et les frais d'intégration de systèmes additionnels liés aux acquisitions, ainsi que d'autres éléments spécifiques jugés non représentatifs des résultats futurs. Veuillez noter que la composition de cette mesure a été ajustée pour inclure les frais d'intégration de systèmes additionnels liés aux acquisitions, étant donné le niveau des efforts associés est lié à l'ampleur et à la complexité des entreprises acquises. Cette mesure est jugée utile pour évaluer notre capacité à contrôler nos frais d'exploitation sur une base comparable.

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement de la croissance (diminution) des Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration avec la croissance (diminution) normalisée des frais d'exploitation :

	Période de 12 semaines terminée le	Période de 12 semaines terminée le		Période de 12 semaines terminée le	Période de 13 semaines terminée le	
(en millions de dollars US, sauf indication contraire)	27 avril 2025	28 avril 2024	Variation	28 avril 2024	30 avril 2023	Variation
Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration, tels que publiés	1 724,8	1 642,5	5,0 %	1 642,5	1 614,6	1,7 %
Ajustements :						
Augmentation provenant des frais d'intégration de systèmes additionnels liés aux acquisitions	(7,2)	—	(0,4 %)	—	—	—
Augmentation provenant des frais d'exploitation additionnels liés aux acquisitions	(5,9)	—	(0,4 %)	(160,1)	—	(9,9 %)
Diminution générée par l'effet net de la conversion de devises	5,5	—	0,3 %	—	—	—
Diminution générée par les variations des frais liés aux modes de paiement électronique, excluant les acquisitions	2,8	—	0,2 %	17,5	—	1,1 %
Augmentation nette des frais d'acquisition constatés dans les résultats	(1,9)	—	(0,1 %)	(0,3)	—	—
Croissance (diminution) normalisée des frais d'exploitation	1 718,1	1 642,5	4,6 %	1 499,6	1 614,6	(7,1 %)

	Période de 52 semaines terminée le	Période de 52 semaines terminée le		Période de 52 semaines terminée le	Période de 53 semaines terminée le	
(en millions de dollars US, sauf indication contraire)	27 avril 2025	28 avril 2024	Variation	28 avril 2024	30 avril 2023	Variation
Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration, tels que publiés	7 143,2	6 525,2	9,5 %	6 525,2	6 361,8	2,6 %
Ajustements :						
Augmentation provenant des frais d'exploitation additionnels liés aux acquisitions	(416,3)	—	(6,4 %)	(298,7)	—	(4,7 %)
Diminution (augmentation) générée par l'effet net de la conversion de devises	27,6	—	0,4 %	(1,4)	—	—
Augmentation provenant des frais d'intégration de systèmes additionnels liés aux acquisitions	(16,1)	—	(0,2 %)	—	—	—
Diminution générée par les variations des frais liés aux modes de paiement électronique, excluant les acquisitions	1,6	—	—	68,0	—	1,1 %
Augmentation nette des frais d'acquisition constatés dans les résultats	(1,3)	—	—	(4,4)	—	(0,1 %)
Croissance normalisée des frais d'exploitation	6 738,7	6 525,2	3,3 %	6 288,7	6 361,8	(1,1 %)

Croissance (diminution) des ventes de marchandises par magasin comparable en Europe et autres régions. Les ventes de marchandises par magasin comparable représentent les revenus cumulés des marchandises entre la période actuelle et la période comparative pour les magasins qui ont été ouverts pendant au moins 23 jours sur chaque période de 28 jours incluse dans les périodes déclarées. Les revenus de marchandises sont définis comme les Revenus tirés des marchandises et services, excluant les revenus de services. Pour l'Europe et autres régions, la croissance (diminution) des ventes de marchandises par magasin comparable est calculée sur la base de devises constantes en utilisant le taux de change moyen respectif de la période en cours pour la période en cours ainsi que pour la période correspondante. Pour l'Europe et autres régions, les ventes de marchandises par magasin comparable incluent celles des magasins corporatifs, ainsi que des magasins CODO et DODO qui ne sont pas inclus dans nos résultats consolidés. Cette mesure est jugée utile pour évaluer notre capacité à générer une croissance organique sur une base comparable dans l'ensemble de notre réseau de magasins en Europe et autres régions. La croissance (diminution) des ventes de marchandises par magasin comparable en Europe et autres régions comprend les résultats de l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE à partir du 28 décembre 2023.

Les tableaux ci-dessous rapprochent les revenus tirés des marchandises et services, selon les normes comptables IFRS, aux ventes de marchandises par magasin comparable pour l'Europe et autres régions et le pourcentage de croissance (diminution) qui en résulte :

	Période de 12 semaines terminée le	Période de 12 semaines terminée le	Période de 12 semaines terminée le	Période de 13 semaines terminée le
<i>(en millions de dollars US, sauf indication contraire)</i>	27 avril 2025	28 avril 2024	28 avril 2024	30 avril 2023
Revenus tirés des marchandises et services pour l'Europe et autres régions	844,2	769,9	769,9	585,7
Ajustements :				
Revenus de services	(122,5)	(101,3)	(101,3)	(60,5)
Effet net de change	—	1,4	—	1,8
Revenus de marchandises ne répondant pas à la définition des ventes de marchandises par magasin comparable	(11,2)	(6,1)	(193,6)	(12,5)
Ventes de marchandises par magasin comparable non incluses dans nos résultats consolidés, incluant l'incidence des conversions de magasins	337,5	350,1	88,4	60,6
Total des ventes de marchandises par magasin comparable pour l'Europe et autres régions	1 048,0	1 014,0	563,4	575,1
Croissance (diminution) des ventes de marchandises par magasin comparable pour l'Europe et autres régions	3,4 %		(2,0 %)	

	Période de 52 semaines terminée le	Période de 52 semaines terminée le	Période de 52 semaines terminée le	Période de 53 semaines terminée le
<i>(en millions de dollars US, sauf indication contraire)</i>	27 avril 2025	28 avril 2024	28 avril 2024	30 avril 2023
Revenus tirés des marchandises et services pour l'Europe et autres régions	3 602,7	2 750,3	2 750,3	2 386,7
Ajustements :				
Revenus de services	(456,9)	(277,3)	(277,3)	(200,5)
Effet net de change	—	(0,7)	—	39,8
Revenus de marchandises ne répondant pas à la définition des ventes de marchandises par magasin comparable	(713,2)	(62,3)	(313,9)	(51,6)
Ventes de marchandises par magasin comparable non incluses dans nos résultats consolidés, incluant l'incidence des conversions de magasins	663,5	672,9	324,6	308,0
Total des ventes de marchandises par magasin comparable pour l'Europe et autres régions	3 096,1	3 082,9	2 483,7	2 482,4
Croissance des ventes de marchandises par magasin comparable pour l'Europe et autres régions	0,4 %		0,1 %	

Bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et perte de valeur (« BAIIA ») et BAIIA ajusté. Le BAIIA représente le Bénéfice net, plus les Impôts sur les bénéfices, les Frais financiers nets et l'Amortissement et perte de valeur. Le BAIIA ajusté représente le BAIIA ajusté pour exclure les frais d'acquisition, l'impact des changements de méthodes comptables et de l'adoption de normes comptables ainsi que d'autres éléments spécifiques jugés non représentatifs des résultats futurs. Ces mesures de performance sont jugées utiles pour faciliter l'évaluation de nos activités courantes et notre capacité à générer des flux de trésorerie afin de financer nos besoins en liquidités, y compris notre programme de dépenses en immobilisations, nos rachats d'actions et le paiement de dividendes.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du bénéfice net, selon les normes comptables IFRS, au BAIIA et au BAIIA ajusté :

	Période de 12 semaines terminée le	Période de 12 semaines terminée le	Période de 52 semaines terminée le	Période de 52 semaines terminée le	Période de 53 semaines terminée le
<i>(en millions de dollars US)</i>	27 avril 2025	28 avril 2024	27 avril 2025	28 avril 2024	30 avril 2023
Bénéfice net	442,3	454,5	2 592,4	2 732,2	3 090,9
Ajouter :					
Impôts sur les bénéfices	102,1	51,4	729,7	715,9	838,2
Frais financiers nets	120,0	139,9	512,5	387,9	306,7
Amortissement et perte de valeur	540,8	492,5	2 105,4	1 760,1	1 525,9
BAIIA	1 205,2	1 138,3	5 940,0	5 596,1	5 761,7
Ajustements :					
Frais d'acquisition	6,7	4,8	19,4	18,1	13,7
BAIIA ajusté	1 211,9	1 143,1	5 959,4	5 614,2	5 775,4

Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société et bénéfice net ajusté par action dilué. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société représente le Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, ajusté des gains ou pertes de change, des frais d'acquisition, de l'impact des changements de méthodes comptables et de l'adoption de normes comptables, des pertes de valeur sur le goodwill, les investissements dans les filiales, les coentreprises et les entreprises associées ainsi que d'autres éléments spécifiques jugés non représentatifs des résultats futurs, et l'impact des participations ne donnant pas le contrôle sur les items mentionnés précédemment. Ces mesures sont jugées utiles afin d'évaluer la performance sous-jacente de nos activités sur une base comparable.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, selon les normes comptables IFRS, au bénéfice net ajusté et au bénéfice net ajusté par action dilué :

(en millions de dollars US, excluant les montants par action, ou sauf indication contraire)	Période de 12 semaines terminée le 27 avril 2025	Période de 12 semaines terminée le 28 avril 2024	Période de 52 semaines terminée le 27 avril 2025	Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2024	Période de 53 semaines terminée le 30 avril 2023
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	439,4	453,0	2 580,4	2 729,7	3 090,9
Ajustements :					
Gain (perte) de change net(te)	(7,1)	5,2	(30,6)	(6,2)	0,7
Frais d'acquisition	6,7	4,8	19,4	18,1	13,7
Ajustement de reclassement d'un gain sur les swaps de taux d'intérêt à départ différé	—	—	—	(32,9)	—
Perte sur les billets à ordre convertibles comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net avant leur échéance	—	—	—	—	26,4
Perte de valeur sur notre participation dans Fire & Flower	—	—	—	2,0	23,9
Incidence fiscale des éléments ci-dessus et	2,0	(2,0)	7,8	5,3	(3,6)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société	441,0	461,0	2 577,0	2 716,0	3 152,0
Nombre moyen pondéré d'actions dilué (en millions)	948,6	961,5	950,6	968,2	1 009,5
Bénéfice net ajusté par action dilué	0,46	0,48	2,71	2,81	3,12

Dette portant intérêt. Cette mesure représente la somme des postes de bilan suivants : Dette à court terme et portion à court terme de la dette à long terme, Dette à long terme, Portion à court terme des obligations locatives et Obligations locatives. Cette mesure est jugée utile pour faciliter la compréhension de notre situation financière par rapport aux obligations de financement. Le calcul de cette mesure de la situation financière est détaillé dans la section « Dette nette portant intérêt / capitalisation totale » suivante.

Dette nette portant intérêt / capitalisation totale. Cette mesure représente la base du suivi de notre capital et est jugée utile afin d'évaluer notre santé financière, profil de risque et notre capacité à rencontrer nos obligations de financement. La mesure procure aussi un aperçu de la structure de nos obligations de financement par rapport à notre capitalisation totale.

Le tableau ci-dessous présente le calcul de cette mesure de performance :

(en millions de dollars US, excluant les ratios)	Au 27 avril 2025	Au 28 avril 2024 ¹	Au 30 avril 2023
Dette à court terme et portion à court terme de la dette à long terme	690,2	1 066,8	0,7
Portion à court terme des obligations locatives	523,9	510,1	438,1
Dette à long terme	8 776,8	9 226,5	5 888,3
Obligations locatives	3 965,4	3 887,5	3 146,5
Dette portant intérêt	13 956,3	14 690,9	9 473,6
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 263,0)	(1 309,0)	(834,2)
Dette nette portant intérêt	11 693,3	13 381,9	8 639,4
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	14 946,8	13 189,2	12 564,5
Dette nette portant intérêt	11 693,3	13 381,9	8 639,4
Capitalisation totale	26 640,1	26 571,1	21 203,9
Dette nette portant intérêt / capitalisation totale	0,44 : 1	0,50 : 1	0,41 : 1

¹ L'information au 28 avril 2024 a été ajustée en fonction de nos appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés pour l'acquisition des magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque MAPCO et pour l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE.

Ratio d'endettement. Cette mesure représente une mesure de la santé financière et est jugée utile afin d'évaluer notre levier financier et notre capacité à s'acquitter de nos obligations de financement nettes en utilisant notre BAIIA ajusté.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de la dette nette portant intérêt et du BAIIA ajusté, dont les méthodologies de calcul sont décrites dans d'autres tableaux de cette section, ainsi que l'impact pro forma de l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE, avec le ratio d'endettement :

	Période de 52 semaines terminée le	Période de 52 semaines terminée le	Période de 53 semaines terminée le
(en millions de dollars US, excluant les ratios)	27 avril 2025	28 avril 2024 ¹	30 avril 2023
Dette nette portant intérêt	11 693,3	13 381,9	8 639,4
BAIIA ajusté	5 959,4	5 614,2	5 775,4
Ajustements pro forma ⁽¹⁾	—	328,7	—
BAIIA ajusté et ajustements pro forma	5 959,4	5 942,9	5 775,4
Ratio d'endettement	1,96 : 1	2,25 : 1	1,50 : 1

(1) Représente l'estimation du BAII préacquisition des actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE, ainsi que l'impact estimé des synergies et des dépenses en capital requises pour cette même période. Le BAII utilisé pour déterminer cet ajustement provient d'informations financières non auditées. Pour des informations supplémentaires sur les synergies attendues, veuillez consulter la section « Déclarations prospectives ».

Rendement des capitaux propres. Ce ratio est jugé utile pour évaluer la relation entre notre rentabilité et nos actifs nets et il procure aussi un aperçu sur l'efficacité de l'utilisation de nos capitaux propres pour générer de la rentabilité pour nos actionnaires. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires de la société sont calculés en prenant la moyenne du solde de début et du solde de fin pour les périodes de 52 et 53 semaines.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, selon les normes comptables IFRS, avec le ratio de rendement des capitaux propres :

	Période de 52 semaines terminée le	Période de 52 semaines terminée le	Période de 53 semaines terminée le
(en millions de dollars US, sauf indication contraire)	27 avril 2025	28 avril 2024	30 avril 2023
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	2 580,4	2 729,7	3 090,9
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société - Solde d'ouverture	13 189,2	12 564,5	12 437,6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société - Solde de clôture	14 946,8	13 189,2	12 564,5
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires de la société	14 068,0	12 876,9	12 501,1
Rendement des capitaux propres	18,3 %	21,2 %	24,7%

Rendement des capitaux investis. Ce ratio est jugé utile puisqu'il procure un aperçu de notre capacité à générer de la rentabilité à partir des capitaux investis dans nos opérations, pour évaluer notre efficacité opérationnelle et nos décisions d'allocations de capitaux. Le bénéfice avant intérêts et impôts (« BAI ») représente le Bénéfice net plus les Impôts sur les bénéfices et les Frais financiers nets. Les capitaux employés représentent l'actif total moins le passif à court terme ne portant pas intérêt, qui exclut la Dette à court terme et portion à court terme de la dette à long terme et la Portion à court terme des obligations locatives. Les capitaux employés moyens sont calculés en prenant la moyenne du i) solde d'ouverture des capitaux employés pour les périodes de 52 et 53 semaines et les ajustements pro forma et ii) solde de clôture des capitaux employés pour les périodes de 52 et 53 semaines.

¹ L'information au 28 avril 2024 a été ajustée en fonction de nos appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés pour l'acquisition des magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque MAPCO et pour l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du Bénéfice net, selon les normes comptables IFRS, au BAIL avec le ratio de rendement des capitaux investis, incluant l'impact pro forma de l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE :

	Période de 52 semaines terminée le	Période de 52 semaines terminée le	Période de 53 semaines terminée le
(en millions de dollars US, sauf indication contraire)	27 avril 2025	28 avril 2024 ¹	30 avril 2023
Bénéfice net	2 592,4	2 732,2	3 090,9
Ajouter :			
Impôts sur les bénéfices	729,7	715,9	838,2
Frais financiers nets	512,5	387,9	306,7
BAIL	3 834,6	3 836,0	4 235,8
Ajustements pro forma ⁽¹⁾	—	142,6	—
BAIL et ajustements pro forma	3 834,6	3 978,6	4 235,8
Capitaux employés - Solde d'ouverture ⁽²⁾	30 962,0	24 330,7	24 001,0
Ajustements pro forma ⁽³⁾	—	5 116,3	—
Capitaux employés - Solde d'ouverture et ajustements pro forma	30 962,0	29 447,0	24 001,0
Capitaux employés - Solde de clôture ⁽²⁾	31 898,7	30 962,0	24 330,7
Capitaux employés moyens	31 430,4	30 204,5	24 165,9
Rendement des capitaux investis	12,2 %	13,2 %	17,5 %

(1) Représente l'estimation du BAIL préacquisition des actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE, ainsi que l'impact estimé des synergies et des dépenses en capital requises pour cette même période. Le BAIL utilisé pour déterminer cet ajustement provient d'informations financières non auditées. Pour des informations supplémentaires sur les synergies attendues, veuillez consulter la section « Déclarations prospectives ».

(2) Le tableau ci-dessous rapproche les postes du bilan, selon les normes comptables IFRS, avec les capitaux employés:

(en millions de dollars US)	Au 27 avril 2025	Au 28 avril 2024 ¹	Au 30 avril 2023
Actifs totaux	38 301,9	37 218,0	29 058,4
Moins : passif à court terme	(7 617,3)	(7 832,9)	(5 166,5)
Ajouter : dette à court terme et portion à court terme de la dette à long terme	690,2	1 066,8	0,7
Ajouter : portion à court terme des obligations locatives	523,9	510,1	438,1
Capitaux employés	31 898,7	30 962,0	24 330,7

(3) Représente l'impact estimé des actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE sur le solde d'ouverture des capitaux employés, en utilisant la même méthodologie de calcul et basé sur les estimations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour cette acquisition à la date d'acquisition.

Liquidités disponibles. Cette mesure représente la Trésorerie et équivalents de trésorerie plus les sommes disponibles sous la facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie moins le principal en circulation de billets de papier commercial non garantis. Cette mesure est jugée utile afin d'évaluer notre capacité à couvrir nos besoins en liquidités pour un avenir prévisible.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de la Trésorerie et équivalents de trésorerie, selon les normes comptables IFRS, aux liquidités disponibles :

(en millions de dollars US)	Au 27 avril 2025	Au 28 avril 2024	Au 30 avril 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 263,0	1 309,0	834,2
Ajouter : Partie inutilisée de la facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie	3 500,0	3 500,0	3 500,0
Moins : Lettres de garantie réduisant les sommes pouvant être empruntées sur la facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie	(2,7)	(2,8)	(2,9)
Moins : Principal en circulation de billets de papier commercial non garantis	(117,8)	(551,3)	—
Liquidités disponibles	5 642,5	4 254,9	4 331,3

¹ L'information au 28 avril 2024 a été ajustée en fonction de nos appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés pour l'acquisition des magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque MAPCO et pour l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE.

Analyse sommaire des résultats consolidés pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025

Le tableau suivant présente certaines informations concernant nos opérations pour les périodes de 12 semaines terminées le 27 avril 2025 et 28 avril 2024 et l'analyse des résultats incluse dans cette section devrait être lue conjointement avec ce tableau. Les résultats de nos opérations en Europe et en Asie sont présentés ensemble sous Europe et autres régions.

(en millions de dollars US, sauf indication contraire)	Périodes de 12 semaines terminées le		
	27 avril 2025	28 avril 2024	Variation %
Chiffre d'affaires	16 270,5	17 592,7	(7,5)
Bénéfice d'exploitation	661,1	642,2	2,9
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	439,4	453,0	(3,0)
Autres données d'exploitation :			
Pourcentage de marge brute sur les marchandises et services ⁽¹⁾⁽²⁾ :			
Consolidé	34,9 %	35,1 %	(0,2)
États-Unis	33,9 %	34,1 %	(0,2)
Europe et autres régions	38,6 %	39,2 %	(0,6)
Canada	34,1 %	34,9 %	(0,8)
Croissance (diminution) des ventes de marchandises par magasin comparable ⁽³⁾ :			
États-Unis ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	(0,4 %)	(0,5 %)	
Europe et autres régions ⁽²⁾	3,4 %	(2,0 %)	
Canada ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	3,5 %	(3,4 %)	
Marge brute unitaire sur le carburant pour le transport routier ⁽²⁾ :			
États-Unis (cents par gallon)	43,27	38,79	11,5
Europe et autres régions (cents par litre)	9,57	8,30	15,3
Canada (cents CA par litre)	14,05	13,68	2,7
Croissance (diminution) des volumes de carburant pour le transport routier par magasin comparable ⁽⁴⁾ :			
États-Unis	(1,9 %)	(1,6 %)	
Europe et autres régions	(0,6 %)	(1,7 %)	
Canada	3,7 %	(3,5 %)	

- (1) Comprend les revenus tirés des redevances de franchisage, des royalties et des remises sur certains achats effectués par les franchisés et les affiliés ainsi que de la vente en gros de marchandises. Les redevances de franchisage des magasins internationaux sous licence sont incluses sous les États-Unis.
- (2) Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement à nos mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS, ainsi que notre mesure de gestion du capital.
- (3) Cette mesure représente la croissance (diminution) des revenus cumulés de marchandises entre la période actuelle et la période comparative pour les magasins qui ont été ouverts pendant au moins 23 jours sur chaque période de 28 jours incluse dans les périodes déclarées. Les revenus des marchandises sont définis comme les revenus tirés des marchandises et services, excluant les revenus de services.
- (4) Pour les magasins corporatifs seulement.
- (5) Calculé sur la base des monnaies fonctionnelles respectives.

Chiffre d'affaires

Notre chiffre d'affaires a atteint 16,3 milliards \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, en baisse de 1,3 milliard \$, soit une diminution de 7,5 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2024, principalement attribuable à un prix de vente moyen moins élevé du carburant pour le transport routier et par la faiblesse de la demande de carburant, partiellement compensés par l'effet net de changements organiques à notre réseau. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un effet négatif net d'environ 33,0 millions \$ sur nos revenus du quatrième trimestre.

Revenus tirés des marchandises et services

Le total des revenus tirés des marchandises et services s'est élevé à 4,2 milliards \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2025, soit une augmentation de 80,1 millions \$, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2024. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact négatif net d'environ 19,0 millions \$. L'augmentation résiduelle d'environ 99,0 millions \$, ou 2,4 %, est principalement attribuable à la croissance organique, à l'effet net de changements organiques à notre réseau et à la contribution des acquisitions, qui a totalisé environ 22,0 millions \$. Les ventes de marchandises par magasin comparable ont diminué de 0,4 % aux États-Unis, influencées par la prudence des consommateurs avec leur dépenses, en partie contrebalancée par la croissance de nos catégories de breuvages en fontaine et embouteillés en raison de l'appréciation par les clients de la valeur que nous leur offrons. Les ventes de marchandises par magasin comparable ont augmenté de 3,4 % en Europe et autres régions¹, soutenues par les ventes de cigarettes aux Pays-Bas, en raison de nouvelles législations favorables pour notre industrie, en partie compensées par le déclin continu de cette catégorie en Asie. Au Canada, les ventes de marchandises par magasin comparable ont augmenté de 3,5 % en raison de la forte croissance dans la catégorie de l'alcool, partiellement contrebalancée par une baisse des revenus des autres produits à base de nicotine, tous deux également affectés par de nouvelles législations.

Ventes de carburant pour le transport routier

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, le total des ventes de carburant pour le transport routier s'est élevé à 11,9 milliards \$, soit une diminution de 1,4 milliard \$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2024. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact négatif net d'environ 13,0 millions \$. La diminution résiduelle d'environ 1,3 milliard \$, ou 10,1 %, est principalement attribuable à un prix de vente moyen moins élevé du carburant pour le transport routier, lequel a eu un effet négatif de \$1,3 milliard, et par la faiblesse de la demande de carburant, en partie contrebalancés par l'effet net de changements organiques à notre réseau. Les volumes de carburant pour le transport routier par magasin comparable ont diminué de 1,9 % aux États-Unis, affectés par une baisse de la demande dans l'industrie, ont diminué de 0,6 % en Europe et autres régions, et ont augmenté de 3,7 % au Canada, découlant principalement d'une hausse de la demande ainsi que d'une légère hausse de nos parts de marché.

Autres revenus

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, le total des autres revenus s'est élevé à 138,0 millions \$, soit une diminution de 48,9 millions \$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2024. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact négatif net d'environ 1,0 million \$. La diminution résiduelle d'environ 48,0 millions \$, ou 25,7 %, est principalement attribuable à une diminution de revenus de nos produits de mazout pour le chauffage et de carburant pour le secteur maritime découlant d'une baisse de la demande et du prix de vente.

Marge brute¹

Notre marge brute a atteint 2,9 milliards \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2025, en hausse de 151,5 millions \$, ou 5,4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2024, principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute unitaire¹ sur le carburant pour le transport routier. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un effet négatif net d'environ 10,0 millions \$.

Marge brute sur les marchandises et services

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, notre marge brute sur les marchandises et services a été de 1,5 milliard \$, soit une augmentation de 17,0 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2024. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact négatif net d'environ 7,0 millions \$. L'augmentation résiduelle d'environ 24,0 millions \$, ou 1,7 %, est principalement attribuable à la croissance organique en Europe et autres régions et au Canada et à la contribution des acquisitions, qui a totalisé environ 7,0 millions \$. Notre pourcentage de marge brute¹ sur les marchandises et services a diminué de 0,2 % aux États-Unis pour s'établir à 33,9 %, où l'impact de l'amélioration de l'exécution de notre offre alimentaire a été contrebalancé par une augmentation du niveau de perte dans les catégories des produits du tabac. Notre pourcentage de marge brute¹ sur les marchandises et services a diminué de 0,6 %

¹ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS.

pour s'établir à 38,6 % en Europe et autres régions et a diminué de 0,8 % au Canada pour s'établir à 34,1 %, les deux ayant été affectés par un mix de produits différent en raison de l'impact des nouvelles législations dans nos différentes géographies.

Marge brute sur le carburant pour le transport routier

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, notre marge brute sur le carburant pour le transport routier a été de 1,4 milliard \$, soit une augmentation de 141,9 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2024. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact négatif net d'environ 3,0 millions \$. L'augmentation résiduelle d'environ 145,0 millions \$, ou 11,3 %, est principalement attribuable à l'amélioration de la marge brute unitaire¹ sur le carburant pour le transport routier dans toutes les régions, en partie contrebalancée par la faiblesse de la demande de carburant aux États-Unis. Aux États-Unis, notre marge brute unitaire¹ sur le carburant pour le transport routier s'est établie à 43,27 ¢ par gallon, soit une hausse de 4,48 ¢ par gallon, en Europe et autres régions, elle s'est établie à 9,57 ¢ US par litre, soit une hausse de 1,27 ¢ US par litre, et au Canada, elle s'est établie à 14,05 ¢ CA par litre, soit une hausse de 0,37 ¢ CA par litre. Les marges unitaires sur le carburant sont demeurées solides à travers notre réseau, en raison du travail continu sur l'optimisation de notre chaîne d'approvisionnement et à une bonne exécution dans nos magasins.

Marge brute sur les autres revenus

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, notre marge brute sur les autres revenus a été de 44,2 millions \$, soit une diminution de 7,4 millions \$, ou 14,3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2024. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact positif net d'environ 1,0 million \$. La diminution résiduelle d'approximativement 8,0 \$ millions, ou 15,5 %, est principalement attribuable à une diminution de revenus de nos produits de mazout pour le chauffage découlant d'une baisse de la demande.

Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration (« frais d'exploitation »)

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, les frais d'exploitation ont augmenté de 5,0 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2024. La croissance normalisée des frais d'exploitation¹ était de 4,6 % telle que présentée dans le tableau suivant :

	Périodes de 12 semaines terminées le	
	27 avril 2025	28 avril 2024
Croissance des frais d'exploitation, telle que publiée	5,0 %	1,7 %
Ajustements :		
Augmentation provenant des frais d'exploitation additionnels liés aux acquisitions	(0,4 %)	(9,9 %)
Augmentation provenant des frais d'intégration de systèmes additionnels liés aux acquisitions	(0,4 %)	—
Diminution générée par l'effet net de la conversion de devises	0,3 %	—
Diminution générée par la variation des frais liés aux modes de paiement électronique, excluant les acquisitions	0,2 %	1,1 %
Augmentation nette des frais d'acquisition constatés dans les résultats	(0,1 %)	—
Croissance (diminution) normalisée des frais d'exploitation¹	4,6 %	(7,1) %

La croissance normalisée des frais d'exploitation¹ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025 est principalement attribuable aux pressions inflationnistes, aux investissements supplémentaires pour soutenir nos initiatives stratégiques, ainsi qu'à une augmentation d'approximativement 20,0 millions \$ durant le trimestre, des provisions légales, de responsabilité civile et environnementales, en lien avec des événements spécifiques. Ces items ont été en partie contrebalancés par les efforts stratégiques continus pour contrôler nos dépenses, incluant l'efficacité de notre main-d'œuvre dans nos magasins.

Bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et perte de valeur (« BAIIA¹ ») et BAIIA ajusté¹

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, le BAIIA s'est chiffré à 1,2 milliard \$, soit une augmentation de 66,9 millions \$, ou 5,9 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2024. Le BAIIA ajusté du quatrième trimestre de l'exercice 2025 a augmenté de 68,8 millions \$, ou 6,0 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2024, principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute unitaire¹ sur le carburant pour le transport routier, partiellement contrebalancée par l'incidence des investissements supplémentaires pour soutenir nos initiatives stratégiques sur les frais d'exploitation. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact négatif net d'environ 4,0 millions \$.

¹ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS.

Amortissement et perte de valeur (« amortissement »)

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, notre dépense d'amortissement a augmenté de 48,3 millions \$, ou 9,8 %, comparativement au quatrième trimestre de l'exercice 2024, principalement attribuable aux remplacements d'équipements, à l'amélioration continue de notre réseau ainsi qu'au déploiement d'initiatives stratégiques dans la dernière année. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact favorable net d'environ 1,0 million \$ sur l'amortissement.

Frais financiers nets

Les frais financiers nets pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025 ont totalisé 120,0 millions \$, soit une diminution de 19,9 millions \$ comparativement au quatrième trimestre de l'exercice 2024. Une partie de la variation s'explique par certains éléments qui ne sont pas considérés comme indicatifs des tendances futures, comme le montre le tableau ci-dessous :

(en millions de dollars US)	Périodes de 12 semaines terminées le		
	27 avril 2025	28 avril 2024	Variation
Frais financiers nets, tels que publiés	120,0	139,9	(19,9)
Expliqués par :			
Gain (perte) de change net(te)	7,1	(5,2)	12,3
Variation de la juste valeur des instruments financiers classifiés à la juste valeur par le biais du résultat net	(1,7)	1,1	(2,8)
Ajustement de reclassement d'un gain sur les swaps de taux d'intérêt à départ différé	—	—	—
Variation résiduelle	125,4	135,8	(10,4)

La variation résiduelle pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025 est principalement attribuable à un niveau de dette nette plus bas comparativement au quatrième trimestre de l'exercice 2024.

Impôts sur les bénéfices

Le quatrième trimestre de l'exercice 2025 affiche un taux d'imposition de 18,8 % comparativement à 10,2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice 2024. Le taux d'imposition du trimestre correspondant de l'exercice 2024 inclut un avantage fiscal net provenant d'une réorganisation interne, qui a eu un impact favorable de 6,5 %. L'augmentation résiduelle de 2,1 % provient principalement de l'impact d'une composition différente de nos revenus dans les différentes juridictions dans lesquelles nous opérons.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société¹

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société du quatrième trimestre de l'exercice 2025 s'est chiffré à 439,4 millions \$, comparativement à 453,0 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2024, soit une diminution de 13,6 millions \$, ou 3,0 %. Le bénéfice net par action dilué s'est quant à lui chiffré à 0,46 \$, comparativement à 0,47 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un effet négatif net d'environ 2,0 millions \$ sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société du quatrième trimestre de l'exercice 2025.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025 s'est chiffré à approximativement 441,0 millions \$, comparativement à 461,0 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2024, soit une diminution de 20,0 millions \$, ou 4,3 %. Le bénéfice net ajusté par action dilué¹ s'est chiffré à 0,46 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 0,48 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2024, soit une diminution de 4,2 %.

¹ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS.

Analyse sommaire des résultats consolidés pour l'exercice 2025

Le tableau suivant présente certaines informations concernant nos opérations pour les périodes de 52 semaines terminées les 27 avril 2025 et 28 avril 2024 et la période de 53 semaines terminée le 30 avril 2023, et l'analyse des résultats incluse dans cette section devrait être lue conjointement avec ce tableau. Les résultats de nos opérations en Europe et en Asie sont présentés ensemble sous Europe et autres régions.

(en millions de dollars US, sauf indication contraire)

Données sur les résultats d'exploitation :

Revenus tirés des marchandises et services⁽¹⁾ :

États-Unis	12 407,3	12 334,5	12 356,0
Europe et autres régions	3 602,7	2 750,3	2 386,7
Canada	2 349,4	2 451,1	2 540,7
Total des revenus tirés des marchandises et services	18 359,4	17 535,9	17 283,4

Ventes de carburant pour le transport routier :

États-Unis	29 141,9	31 531,1	35 232,1
Europe et autres régions	19 139,5	13 581,1	11 837,7
Canada	5 623,3	5 911,0	6 342,6
Total des ventes de carburant pour le transport routier	53 904,7	51 023,2	53 412,4

Autres revenus⁽²⁾ :

États-Unis	48,0	45,6	43,8
Europe et autres régions	510,6	622,9	1 067,7
Canada	34,1	35,9	49,4
Total des autres revenus	592,7	704,4	1 160,9

Total des ventes

72 856,8 69 263,5 71 856,7

Marge brute sur les marchandises et services⁽¹⁾⁽³⁾ :

États-Unis	4 200,1	4 192,6	4 172,4
Europe et autres régions	1 401,9	1 079,3	925,2
Canada	791,3	833,5	841,8
Marge brute totale sur les marchandises et services	6 393,3	6 105,4	5 939,4

Marge brute sur le carburant pour le transport routier⁽³⁾ :

États-Unis	4 165,2	4 152,5	4 375,6
Europe et autres régions	1 701,1	1 103,7	1 034,4
Canada	551,2	560,7	546,6
Marge brute totale sur le carburant pour le transport routier	6 417,5	5 816,9	5 956,6

Marge brute sur les autres revenus⁽²⁾⁽³⁾ :

États-Unis	41,8	39,0	43,8
Europe et autres régions	137,7	106,5	82,9
Canada	31,0	30,1	29,4
Marge brute totale sur les autres revenus	210,5	175,6	156,1

Marge brute totale⁽³⁾

13 021,3 12 097,9 12 052,1

Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration

7 143,2 6 525,2 6 361,8

(Gain) perte sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs

(33,4) 2,4 (67,6)

Amortissements et perte de valeur

2 105,4 1 760,1 1 525,9

Bénéfice d'exploitation

3 806,1 3 810,2 4 232,0

Frais financiers nets

512,5 387,9 306,7

Bénéfice net

2 592,4 2 732,2 3 090,9

Moins: Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

(12,0) (2,5) —

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société

2 580,4 2 729,7 3 090,9

Données par action :

Bénéfice net par action de base (dollars par action)

2,72 2,82 3,07

Bénéfice net par action dilué (dollars par action)

2,71 2,82 3,06

Bénéfice net ajusté par action dilué (dollars par action)⁽³⁾

2,71 2,81 3,12

Dividende par action déclaré pour l'exercice (cents CA par action)

76,00 66,50 53,00

(en millions de dollars US, sauf indication contraire)

Autres données d'exploitation :

Pourcentage de marge brute sur les marchandises et services⁽¹⁾⁽³⁾ :

Consolidé	34,8 %	34,8 %	34,4 %
États-Unis	33,9 %	34,0 %	33,8 %
Europe et autres régions	38,9 %	39,2 %	38,8 %
Canada	33,7 %	34,0 %	33,1 %

Croissance (diminution) des ventes de marchandises par magasin comparable⁽⁴⁾ :

États-Unis ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	(0,8 %)	(0,1 %)	4,3 %
Europe et autres régions ⁽³⁾⁽⁷⁾	0,4 %	0,1 %	3,1 %
Canada ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	(0,1 %)	0,9 %	1,2 %

Marge brute unitaire sur le carburant pour le transport routier⁽³⁾ :

États-Unis (cents par gallon)	45,39	45,28	47,51
Europe et autres régions (cents par litre)	9,50	8,73	9,98
Canada (cents CA par litre)	13,51	13,35	12,75

Volume total de carburant pour le transport routier vendu :

États-Unis (millions de gallons)	9 176,1	9 171,7	9 209,7
Europe et autres régions (millions de litres)	17 906,6	12 640,5	10 365,7
Canada (millions de litres)	5 683,1	5 665,9	5 690,1

Croissance (diminution) des volumes de carburant pour le transport routier par magasin comparable⁽⁵⁾ :

États-Unis	(2,0 %)	(0,8 %)	(1,9 %)
Europe et autres régions ⁽⁷⁾	(0,7 %)	(1,5 %)	(3,2 %)
Canada	1,5 %	1,6 %	(0,1 %)

(en millions de dollars US, sauf indication contraire)

Données tirées du bilan :

	Au 27 avril 2025	Au 28 avril 2024 ⁽⁸⁾	Au 30 avril 2023
Actif total	38 301,9	37 218,0	29 058,4
Dettes portant intérêt ⁽³⁾	13 956,3	14 690,9	9 473,6
Capitaux propres attribuable aux actionnaires de la société	14 946,8	13 189,2	12 564,5

Ratios d'endettement⁽³⁾ :

Dettes nettes portant intérêt / capitalisation totale	0,44 : 1	0,50 : 1	0,41 : 1
Ratio d'endettement	1,96 : 1	2,25 : 1	1,50 : 1

Rentabilité⁽³⁾ :

Rendement des capitaux propres	18,3 %	21,2 %	24,7 %
Rendement des capitaux investis	12,2 %	13,2 %	17,5 %

(1) Comprend les revenus tirés des redevances de franchisage, des royautés et des remises sur certains achats effectués par les franchisés et les affiliés ainsi que de la vente en gros de marchandises. Les redevances de franchisage des magasins internationaux sous licence sont incluses sous les États-Unis.

(2) Comprend les revenus tirés de la location d'actifs et de la vente d'énergie pour les moteurs stationnaires et de carburant pour le secteur de l'aviation.

(3) Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement à nos mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS, ainsi que notre mesure de gestion du capital.

(4) Cette mesure représente la croissance (diminution) des revenus cumulés de marchandises entre la période actuelle et la période comparative pour les magasins qui ont été ouverts pendant au moins 23 jours sur chaque période de 28 jours incluse dans les périodes déclarées. Les revenus des marchandises sont définis comme les revenus tirés des marchandises et services, excluant les revenus de services.

(5) Pour les magasins corporatifs seulement.

(6) Calculé sur la base des monnaies fonctionnelles respectives.

(7) La croissance (diminution) des ventes de marchandise par magasin comparable et la croissance (diminution) du volume de carburant pour le transport routier par magasin comparable pour l'Europe et autres régions comprend les résultats de l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE à partir du 28 décembre 2023.

(8) L'information au 28 avril 2024 a été ajustée en fonction de nos appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés pour l'acquisition des magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque MAPCO et pour l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE.

Chiffre d'affaires

Pour l'exercice 2025, notre chiffre d'affaires a augmenté de 3,6 milliards \$, ou 5,2 %, par rapport à l'exercice 2024, principalement attribuable à la contribution des acquisitions, à la hausse des revenus de nos activités de vente en gros de carburant, ainsi qu'à l'effet net de changements organiques à notre réseau, partiellement compensés par un prix de vente moyen moins élevé du carburant pour le transport routier et par la faiblesse de la demande de carburant et de l'achalandage aux États-Unis. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un effet négatif net d'environ 237,0 millions \$ sur nos revenus.

Revenus tirés des marchandises et services

Pour l'exercice 2025, les revenus de marchandises et services ont augmenté de 823,5 millions \$, ou 4,7 %, par rapport à l'exercice 2024. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact négatif net d'environ 76,0 millions \$. L'augmentation résiduelle d'environ 899,0 millions \$, ou 5,1 %, est principalement attribuable à la contribution des acquisitions, qui s'est élevée à 910,0 millions \$, en partie contrebalancée par la faiblesse de l'achalandage. Les ventes de marchandises par magasin comparable ont diminué de 0,8 % aux États-Unis, et de 0,1 % au Canada, tous impactés par les contraintes sur les dépenses discrétionnaires dues à des conditions économiques difficiles pour les consommateurs à faible revenu, ainsi que par un déclin continu dans l'industrie des cigarettes. Au Canada, le déclin a été en partie compensé par une forte croissance dans la catégorie de l'alcool en raison de nouvelles législations. Les ventes de marchandises par magasin comparable ont augmenté de 0,4 % en Europe et autres régions¹ soutenues par les ventes de cigarettes aux Pays-Bas, en raison de nouvelles législations favorables pour notre industrie, en partie compensées par le déclin continu de cette catégorie en Asie lié en lien avec des hausses de la taxe de vente.

Ventes de carburant pour le transport routier

Pour l'exercice 2025, les ventes de carburant pour le transport routier ont augmenté de 2,9 milliards \$, ou 5,6 %, par rapport à l'exercice 2024. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact négatif net d'environ 158,0 millions \$. L'augmentation résiduelle d'environ 3,0 milliards \$, ou 6,0 %, est principalement attribuable à la contribution des acquisitions, qui a totalisé environ 6,8 milliards \$, et à une hausse des revenus de nos activités européennes de vente en gros suite à un changement de notre modèle d'affaires, partiellement contrebalancées par un prix de vente moyen moins élevé du carburant pour le transport routier, lequel a eu un effet négatif d'environ 4,2 milliards, et par la faiblesse de la demande de carburant aux États-Unis. Les volumes de carburant pour le transport routier par magasin comparable ont diminué de 2,0 % aux États-Unis, affectés par une baisse de la demande dans notre secteur d'activité tout au long de l'année en raison de conditions économiques difficiles, ainsi que par des événements météorologiques défavorables. Les volumes de carburant pour le transport routier par magasin comparable ont diminué de 0,7 % en Europe et autres régions, alors qu'ils ont augmenté de 1,5 % au Canada, supportés par l'augmentation de la demande dans la deuxième moitié de l'exercice.

Le tableau suivant donne un aperçu du prix de vente moyen sur le carburant pour le transport routier de nos magasins corporatifs dans nos différents marchés pour les huit derniers trimestres. Le prix de vente moyen du carburant pour le transport routier correspond aux ventes de carburant pour le transport routier divisées par le volume de carburant pour le transport routier vendu :

Trimestre	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	Moyenne pondérée
Période de 52 semaines terminée le 27 avril 2025					
États-Unis (dollars US par gallon)	3,44	3,22	3,03	3,09	3,18
Europe et autres régions (cents US par litre)	120,73	115,46	114,06	115,07	116,23
Canada (cents CA par litre)	149,20	140,32	137,05	133,74	139,95
Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2024					
États-Unis (dollars US par gallon)	3,52	3,76	3,18	3,40	3,44
Europe et autres régions (cents US par litre)	98,02	108,87	112,53	125,90	113,64
Canada (cents CA par litre)	142,77	152,03	136,26	143,91	143,28

Autres revenus

Pour l'exercice 2025, le total des autres revenus s'est élevé à 592,7 millions \$, soit une diminution de 111,7 millions \$ par rapport à l'exercice 2024. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact négatif net d'environ 4,0 millions \$. La diminution résiduelle d'environ 108,0 millions \$, ou 15,3 %, est principalement attribuable à la diminution de revenus de nos produits de mazout pour le chauffage et de carburant pour le secteur maritime découlant d'une baisse de la demande et des prix de détail partiellement contrebalancée par la contribution des acquisitions, qui a eu un impact d'environ 45,0 millions \$.

¹ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS.

Marge brute¹

Pour l'exercice 2025, notre marge brute a augmenté de 923,4 millions \$, ou 7,6 %, comparativement à l'exercice 2024, principalement attribuable à la contribution des acquisitions ainsi qu'à l'augmentation de la marge brute unitaire¹ sur le carburant pour le transport routier, en partie contrebalancées par la faiblesse de la demande de carburant et de l'achalandage aux États-Unis alors que les consommateurs à faible revenu ont été affectés par des conditions économiques difficiles. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un effet négatif net d'environ 47,0 millions \$.

Marge brute sur les marchandises et services

Au cours de l'exercice 2025, notre marge brute sur les marchandises et services s'est établie à 6,4 milliards \$, soit une augmentation de 287,9 millions \$ par rapport à l'exercice 2024. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact négatif net d'environ 27,0 millions \$. L'augmentation résiduelle de 315,0 millions \$, ou 5,2 %, est principalement attribuable à la contribution des acquisitions, qui a totalisé environ 316,0 millions \$ et à la croissance organique en Europe et autres régions, en partie contrebalancées par la faiblesse de l'achalandage aux États-Unis et en Asie. Notre pourcentage de marge brute¹ sur les marchandises et services a diminué de 0,1 % aux États-Unis pour s'établir à 33,9 %, où une meilleure exécution dans la catégorie alimentaire et l'amélioration des conditions d'approvisionnement ont été contrebalancées par une augmentation du niveau des pertes dans la catégorie du tabac, ainsi que par des investissements dans des offres promotionnelles destinées à notre clientèle. Notre pourcentage de marge brute¹ sur les marchandises et services a diminué de 0,3 % en Europe et autres régions pour s'établir à 38,9 %, et de 0,3 % au Canada pour s'établir à 33,7 %, tous impactés par un mix de produits différent en raison de l'impact des nouvelles législations dans nos différentes géographies, ainsi que par l'intégration de certains actifs européens de TotalEnergies SE, dont le mix de produits se distingue de celui de nos activités en Europe et autres régions.

Marge brute sur le carburant pour le transport routier

Au cours de l'exercice 2025, notre marge brute sur le carburant pour le transport routier a été de 6,4 milliards \$, soit une augmentation de 600,6 millions \$ par rapport à l'exercice 2024. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact négatif net d'environ 19,0 millions \$. L'augmentation résiduelle d'environ 620,0 millions \$, ou 10,7 %, est principalement attribuable à la contribution des acquisitions, qui s'est élevée à approximativement 452,0 millions \$, et à l'amélioration de la marge brute unitaire¹ sur le carburant pour le transport routier dans toutes les régions, en partie contrebalancées par la faiblesse de la demande de carburant aux États-Unis. Notre marge brute unitaire¹ sur le carburant pour le transport routier aux États-Unis s'est établie à 45,39 ¢ par gallon, soit une hausse de 0,11 ¢ par gallon, en Europe et autres régions, elle s'est établie à 9,50 ¢ US par litre, soit une hausse de 0,77 ¢ US par litre et au Canada, elle s'est établie à 13,51 ¢ CA par litre, soit une hausse de 0,16 ¢ CA par litre. Les marges unitaires sur le carburant sont demeurées solides à travers notre réseau, en raison du travail continu sur l'optimisation de notre chaîne d'approvisionnement et à une bonne exécution dans nos magasins.

Le tableau suivant fournit certaines informations relatives aux marges brutes unitaires¹ sur le carburant pour le transport routier provenant de nos magasins corporatifs aux États-Unis et à l'impact des frais liés aux modes de paiement électronique pour les huit derniers trimestres:

(en cents US par gallon)

Trimestre	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	Moyenne pondérée
Période de 52 semaines terminée le 27 avril 2025					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiement électronique	49,49	47,57	45,35	43,86	46,51
Frais liés aux modes de paiement électronique ⁽¹⁾	6,16	6,02	5,84	6,09	6,02
Déduction faite des frais liés aux modes de paiement électronique	43,33	41,55	39,51	37,77	40,49
Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2024					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiement électronique	51,26	51,15	44,38	39,28	46,38
Frais liés aux modes de paiement électronique ⁽¹⁾	6,13	6,04	5,77	6,03	5,98
Déduction faite des frais liés aux modes de paiement électronique	45,13	45,11	38,61	33,25	40,40

- (1) Les dépenses liées aux modes de paiement électronique sont déterminées en attribuant la partie du total des dépenses liées aux modes de paiement électronique, qui sont incluses dans les Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration, réputée liée aux transactions de carburant pour le transport routier de nos magasins corporatifs aux États-Unis.

¹ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS.

Le tableau suivant présente les marges brutes unitaires¹ du carburant pour le transport routier de notre réseau en Europe et autres régions, ainsi qu'au Canada, pour les huit derniers trimestres :

Trimestre	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	Moyenne pondérée
Période de 52 semaines terminée le 27 avril 2025					
Europe et autres régions (cents US par litre)	8,68	10,51	9,29	9,57	9,50
Canada (cents CA par litre)	13,11	13,35	13,54	14,05	13,51
période de 52 semaines terminée le 28 avril 2024					
Europe et autres régions (cents US par litre)	8,21	10,20	8,56	8,30	8,73
Canada (cents CA par litre)	13,25	13,63	12,99	13,68	13,35

Généralement, les marges brutes sur le carburant pour le transport routier¹ peuvent être volatiles d'un trimestre à l'autre, mais tendent à être plus stables sur des périodes plus longues. En Europe et autres régions, la volatilité des marges sur le carburant est influencée par la durée de la chaîne d'approvisionnement due à un modèle plus intégré. En Europe et autres régions, ainsi qu'au Canada, les frais liés aux modes de paiement électronique ne sont pas aussi volatiles qu'aux États-Unis.

Marge brute sur les autres revenus

Au cours de l'exercice 2025, notre marge brute sur les autres revenus a été de 210,5 millions \$, soit une augmentation de 34,9 millions \$, ou 19,9 %, par rapport à l'exercice 2024, principalement attribuable à la contribution des acquisitions, laquelle s'est élevée à environ 43,0 millions \$. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères n'a pas eu d'impact sur la marge brute sur les autres revenus.

Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration (« frais d'exploitation »)

Pour l'exercice 2025, les frais d'exploitation ont augmenté de 9,5 % par rapport à l'exercice 2024. La croissance normalisée des frais d'exploitation¹ était de 3,3 %, telle que présentée dans le tableau suivant :

	Périodes de 52 semaines terminées le	
	27 avril 2025	28 avril 2024
Croissance des frais d'exploitation, telle que publiée	9,5 %	2,6 %
Ajustements :		
Augmentation provenant des frais d'exploitation additionnels liés aux acquisitions	(6,4 %)	(4,7 %)
Diminution générée par l'effet net de la conversion de devises	0,4 %	—
Augmentation provenant des frais d'intégration de systèmes additionnels liés aux acquisitions	(0,2 %)	—
Diminution générée par la variation des frais liés aux modes de paiement électronique, excluant les acquisitions	—	1,1 %
Augmentation nette des frais d'acquisition constatés dans les résultats	—	(0,1 %)
Croissance (diminution) normalisée des frais d'exploitation¹	3,3 %	(1,1 %)

La croissance normalisée des frais d'exploitation¹ pour l'exercice 2025 est principalement attribuable aux pressions inflationnistes et aux investissements supplémentaires pour soutenir nos initiatives stratégiques, ainsi qu'à une augmentation d'environ 44,0 millions \$ des provisions légales, de responsabilité civile et environnementales, en lien avec des événements spécifiques, en partie contrebalancés par les efforts stratégiques continus pour contrôler nos dépenses, incluant l'efficacité de notre main-d'œuvre dans nos magasins.

Bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements et perte de valeur (« BAIIA¹ ») et BAIIA ajusté¹

Au cours de l'exercice 2025, le BAIIA s'est chiffré à 5,9 milliards \$, soit une augmentation de 343,9 millions \$, ou 6,1 %, comparativement à l'exercice 2024. Le BAIIA ajusté pour l'exercice 2025 a augmenté de 345,2 millions \$, ou 6,1 %, comparativement à l'exercice 2024, principalement attribuable à la contribution des acquisitions, qui a totalisé environ 395,0 millions \$ et à l'amélioration de la marge brute unitaire¹ sur le carburant pour le transport routier, partiellement contrebalancées par l'incidence des investissements supplémentaires pour soutenir nos initiatives stratégiques sur les frais d'exploitation, ainsi qu'à la faiblesse de l'achalandage et de la demande de carburant par aux États-Unis alors que les consommateurs à faible revenu étaient affectés par des conditions économiques difficiles. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact négatif net d'environ 19,0 millions \$.

¹ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS.

Amortissement et perte de valeur (« amortissement »)

Pour l'exercice 2025, notre dépense d'amortissement a augmenté de 345,3 millions \$, comparativement à l'exercice 2024. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact favorable net d'environ 7,0 millions \$. L'augmentation résiduelle d'environ 352,0 millions \$, ou 20,0 %, est principalement attribuable à l'effet des investissements effectués par l'entremise d'acquisitions d'entreprise, qui s'est élevé à approximativement 205,0 millions \$, aux remplacements d'équipements, les améliorations continues apportées à notre réseau, ainsi qu'au déploiement d'initiatives stratégiques au cours de la dernière année.

Frais financiers nets

Les frais financiers nets de l'exercice 2025 ont totalisé 512,5 millions \$, soit une augmentation de 124,6 millions \$ comparativement à l'exercice 2024. Une partie de la variation s'explique par certains éléments qui ne sont pas considérés comme indicatifs des tendances futures, comme le montre le tableau ci-dessous:

(en millions de dollars US)	Périodes de 52 semaines terminées le		
	27 avril 2025	28 avril 2024	Variation
Frais financiers nets, tels que publiés	512,5	387,9	124,6
Expliquée par:			
Gain de change net	30,6	6,2	24,4
Variation de la juste valeur des instruments financiers classifiés à la juste valeur par le biais du résultat net	(2,8)	(10,7)	7,9
Ajustement de reclassement d'un gain sur les swaps de taux d'intérêt à départ différé	—	32,9	(32,9)
Variation résiduelle	540,3	416,3	124,0

La variation résiduelle pour l'exercice 2025 est principalement attribuable à un niveau de dette moyenne plus élevé en lien avec nos récentes acquisitions.

Impôts sur les bénéfices

Pour l'exercice 2025, le taux d'imposition s'est établi à 22,0 % comparativement à 20,8 % pour l'exercice 2024. Le taux d'imposition pour l'exercice 2024 incluait un avantage fiscal net découlant d'une réorganisation interne, ayant eu un effet favorable de 1,0 %. L'augmentation résiduelle de 0,2 % est principalement attribuable à l'impact d'une composition différente de nos revenus dans les différentes juridictions dans lesquelles nous opérons.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société¹

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société de l'exercice 2025 s'est chiffré à 2,6 milliards \$, soit une diminution de 149,3 millions \$, ou 5,5 %, par rapport à l'exercice 2024. Le bénéfice net par action dilué s'est quant à lui chiffré à 2,71 \$, comparativement à 2,82 \$ pour l'exercice précédent. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un effet négatif net d'environ 9,0 millions \$ sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société pour l'exercice 2025.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société pour l'exercice 2025 s'est chiffré à 2,6 milliards \$, soit une baisse de 139,0 millions \$, ou 5,1 %, comparativement à l'exercice 2024. Le bénéfice net ajusté par action dilué¹ s'est chiffré à 2,71 \$ pour l'exercice 2025, comparativement à 2,81 \$ pour l'exercice 2024, soit une diminution de 3,6 %.

Situation financière au 27 avril 2025

Comme le démontrent nos ratios d'endettement inclus à la section « Analyse sommaire des résultats consolidés pour le quatrième trimestre et l'exercice 2025 » ainsi que nos rentrées de fonds nettes liées à nos activités d'exploitation. Notre santé financière demeure solide.

Notre actif total consolidé s'élevait à 38,3 milliards \$ au 27 avril 2025, soit une augmentation de 1,1 milliard \$ par rapport au solde en date du 28 avril 2024, découlant principalement d'un solde de trésorerie et équivalents de trésorerie plus élevé, tel qu'expliqué plus en détail dans la section « Données choisies sur les flux de trésorerie consolidés » de ce rapport de gestion, de l'impact net d'environ 700,0 millions \$ provenant de l'effet net du renforcement des devises européennes et de l'affaiblissement de la devise canadienne par rapport au dollar américain, partiellement contrebalancés par l'impact de la

¹ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS.

baisse du prix de détail du carburant pour le transport routier sur les Débiteurs et les stocks de carburant pour le transport routier.

Au cours des périodes de 52 semaines terminées le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024, nous avons enregistré un rendement des capitaux investis¹ de 12,2 % et de 13,2 %², respectivement.

Les variations importantes des éléments du bilan sont expliquées ci-dessous :

Débiteurs

Les débiteurs ont diminué de 470,2 millions \$, passant de 3,1 milliards \$² au 28 avril 2024 à 2,7 milliards \$ au 27 avril 2025. La diminution est principalement attribuable à un montant reçu de 251,3 millions \$ au cours de l'exercice clos le 27 avril 2025 de TotalEnergies SE pour l'acquisition de certains actifs européens en lien avec le commerce de détail, ainsi que par l'impact de la baisse du prix de détail du carburant pour le transport routier.

Autres actifs financiers à court terme

Les autres actifs financiers à court terme se sont établis à 50,7 millions \$ au 27 avril 2025, une diminution de 508,5 millions \$ par rapport au solde en date du 28 avril 2024, principalement en raison de l'échéance et du recouvrement des dépôts à terme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations incorporelles ont augmenté de 900,5 millions \$, passant de 14,1 milliards \$² au 28 avril 2024 à 15,0 milliards \$ au 27 avril 2025. L'augmentation est principalement attribuable aux investissements réalisés dans notre réseau, notamment l'ouverture de nouveaux magasins et la rénovation de magasins existants, partiellement contrebalancés par les dépenses de dépréciation et d'amortissement, les sorties d'actifs, ainsi que par l'effet net du renforcement des devises européennes et de l'affaiblissement de la devise canadienne par rapport au dollar américain, qui a eu un impact d'environ 226,0 millions \$.

Dettes à long terme et Dettes à court terme et portion à court terme de la dette à long terme

Le poste Dette à court terme et portion à court terme de la dette à long terme s'est établi à 690,2 millions \$ au 27 avril 2025, une diminution de 376,6 millions \$ par rapport au solde en date du 28 avril 2024. Cette diminution est attribuable au remboursement, à maturité, des billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens, de 700,0 millions \$ CA émis le 26 juillet 2017, au remboursement net des billets de papier commercial non garantis de 433,5 millions \$, partiellement contrebalancés par le reclassement des billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens échéant en juin 2025, ainsi que par le reclassement d'obligations libellées en couronnes norvégiennes, échéant en février 2026, de la dette à long terme à la dette de court terme et la portion courante de la dette à long terme.

Le poste Dette à long terme s'est établi à 8,8 milliards \$ au 27 avril 2025, une diminution de 449,7 millions \$ par rapport au solde en date du 28 avril 2024, dû au reclassement des billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens arrivant à échéance en juin 2025 et au reclassement d'obligations libellées en couronnes norvégiennes échéant en février 2026 de la dette à long terme à la dette de court terme et la portion courante de la dette à long terme, contrebalancés par l'affaiblissement de la devise canadienne et d'un renforcement de l'Euro par rapport au dollar américain, qui a eu un impact net d'approximativement 120,4 millions \$.

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société se sont établis à 14,9 milliards \$ au 27 avril 2025, une augmentation de 1,8 milliard \$ par rapport au solde en date du 28 avril 2024, reflétant l'impact du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et des autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires de la société de l'exercice 2025, partiellement contrebalancés par l'incidence des rachats d'actions ainsi que les dividendes déclarés. Pour les périodes de 52 semaines terminées le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024, nous avons enregistré un rendement des capitaux propres¹ de 18,3 % et 21,2 %, respectivement.

¹ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS.

² L'information au 28 avril 2024 a été ajustée en fonction de nos appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés pour l'acquisition des magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque MAPCO et pour l'acquisition de certains actifs européens du commerce de détail de TotalEnergies SE.

Situation de trésorerie et sources de financement

Nous tirons principalement nos liquidités de nos rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation et des emprunts disponibles par l'entremise de notre facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie ou de notre programme de papier commercial aux États-Unis. Nous utilisons nos liquidités principalement pour rembourser notre dette, financer nos acquisitions et nos dépenses en immobilisations, racheter nos actions, verser des dividendes et alimenter notre fonds de roulement. Nous prévoyons que nos rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation et nos emprunts disponibles en vertu de notre facilité de crédit à terme renouvelable non garantie ou de notre programme de papier commercial aux États-Unis couvriront nos besoins en liquidités dans un avenir prévisible.

Notre facilité de crédit et notre programme de papier commercial aux États-Unis se détaillent comme suit :

Facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie (« Facilité de crédit d'exploitation »)

Entente de crédit, qui a été modifiée le 21 mai 2024 et prolongée le 21 avril 2025, consistant en une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant maximal de 3,5 milliards \$, comprenant une première tranche de 1,0 milliard \$ et une deuxième tranche de 2,5 milliards \$ arrivant à échéance en avril 2028 et avril 2030, respectivement. Au 27 avril 2025, la facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie était inutilisée, des lettres de garantie d'un montant de 2,7 millions \$ étaient en circulation et nous étions en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit.

Programme de papier commercial aux États-Unis

Programme de papier commercial nous permettant d'émettre des billets de papier commercial non garantis. Le montant total du principal des billets de papier commercial non garantis en circulation ne pouvait dépasser à aucun moment 2,5 milliards \$ et notre facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie sert de garantie de liquidités pour le remboursement des billets de papier commercial non garantis. Au 27 avril 2025, un principal de billets de papier commercial non garantis émis d'un montant de 117,8 millions \$ était en circulation. Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré des billets de papier commercial non garantis en circulation était de 4,68%.

Subséquent à la fin de l'exercice 2025, le programme de papier commercial a été modifié et le montant total du principal des billets de papier commercial non garantis pouvant être en circulation à un moment précis a été augmenté d'un montant ne pouvant pas dépasser 2,5 milliards \$ à un montant ne pouvant pas dépasser 3,5 milliards \$.

Liquidités disponibles¹

Au 27 avril 2025, en considérant le principal de billets de papier commercial non garantis émis et en circulation, un montant d'approximativement 3,4 milliards \$ était disponible sur notre facilité de crédit d'exploitation. Ainsi, à pareille date, nous avons accès à 5,6 milliards \$ en vertu de notre encaisse et de notre facilité de crédit d'exploitation disponible.

¹ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS.

Données choisies sur les flux de trésorerie consolidés

(en millions de dollars US)

Activités d'exploitation

Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs

Produits de la cession d'immobilisations corporelles et d'autres actifs

Règlement (Investissement dans) des dépôts à terme

Diminution de la trésorerie soumise à restrictions, incluant des garanties en trésorerie liées aux lettres de crédit

Augmentation de la trésorerie soumise à restrictions, incluant des garanties en trésorerie liées aux lettres de crédit

Acquisitions d'entreprises

Encaissement de contrepartie liée aux acquisitions d'entreprises

Produits de la cession de placements dans des instruments de capitaux propres

Acquisitions d'instruments de capitaux propres et d'autres actifs financiers

Règlement de contrats de change à terme

Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'investissement

Activités de financement

Rachats d'actions

Sorties de fonds se rapportant au principal des obligations locatives

Dividendes versés en trésorerie

Remboursement de billets de premier rang non garantis

Émission de billets de premier rang non garantis, déduction faite des frais de financement

(Remboursement) émission net(te) de billets de papier commercial non garantis

Règlement d'instruments dérivés

Levée d'options d'achat d'actions

(Sorties) rentrées de fonds nettes se rapportant aux autres dettes

Augmentation de la facilité d'acquisition

Remboursement de la facilité d'acquisition

Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement

Cotes de crédit

S&P Global Ratings – Cotes de crédit corporative et pour les billets de premier rang non garantis

Moody's – Cotes de crédit corporative et pour les billets de premier rang non garantis

	Périodes de 52 semaines terminées le		
	27 avril 2025	28 avril 2024	Variation
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	5 037,1	4 817,2	219,9
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs	(2 326,6)	(1 943,1)	(383,5)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	135,1	87,1	48,0
Règlement (Investissement dans) des dépôts à terme	509,1	(520,9)	1 030,0
Diminution de la trésorerie soumise à restrictions, incluant des garanties en trésorerie liées aux lettres de crédit	342,9	33,9	309,0
Augmentation de la trésorerie soumise à restrictions, incluant des garanties en trésorerie liées aux lettres de crédit	(337,9)	(29,7)	(308,2)
Acquisitions d'entreprises	(164,5)	(4 297,2)	4 132,7
Encaissement de contrepartie liée aux acquisitions d'entreprises	251,3	—	251,3
Produits de la cession de placements dans des instruments de capitaux propres	11,8	167,6	(155,8)
Acquisitions d'instruments de capitaux propres et d'autres actifs financiers	(5,3)	(118,2)	112,9
Règlement de contrats de change à terme	—	16,6	(16,6)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(1 584,1)	(6 603,9)	5 019,8
Rachats d'actions	(538,3)	(1 349,4)	811,1
Sorties de fonds se rapportant au principal des obligations locatives	(513,2)	(478,9)	(34,3)
Dividendes versés en trésorerie	(505,3)	(453,0)	(52,3)
Remboursement de billets de premier rang non garantis	(502,9)	—	(502,9)
Émission de billets de premier rang non garantis, déduction faite des frais de financement	—	3 894,5	(3 894,5)
(Remboursement) émission net(te) de billets de papier commercial non garantis	(432,2)	549,6	(981,8)
Règlement d'instruments dérivés	(48,6)	—	(48,6)
Levée d'options d'achat d'actions	2,8	35,8	(33,0)
(Sorties) rentrées de fonds nettes se rapportant aux autres dettes	(0,2)	0,2	(0,4)
Augmentation de la facilité d'acquisition	—	3 391,9	(3 391,9)
Remboursement de la facilité d'acquisition	—	(3 385,3)	3 385,3
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	(2 537,9)	2 205,4	(4 743,3)
S&P Global Ratings – Cotes de crédit corporative et pour les billets de premier rang non garantis	BBB+	BBB+	
Moody's – Cotes de crédit corporative et pour les billets de premier rang non garantis	Baa1	Baa1	

Activités d'exploitation

Au cours de l'exercice 2025, nos opérations ont généré des rentrées de fonds nettes de 5,0 milliards \$, une augmentation de 219,9 millions \$ comparativement à l'exercice 2024, principalement en raison d'une hausse du bénéfice générant de la trésorerie, partiellement contrebalancée par des besoins en fonds de roulement plus élevés.

Activités d'investissement

Au cours de l'exercice 2025, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs, nettes des produits de la cession d'immobilisations corporelles et d'autres actifs, ont totalisé 2,2 milliards \$. Ces investissements ont principalement découlé du remplacement d'équipements dans certains magasins afin d'améliorer notre offre de produits et services, de l'ajout de nouveaux magasins, de l'amélioration continue de notre réseau ainsi que des initiatives stratégiques. Nous avons encaissé 509,1 millions \$ provenant de dépôts à terme et 251,3 millions \$ de contrepartie liée aux acquisitions d'entreprises. Les acquisitions d'entreprises ont totalisé 164,5 millions \$ au cours de l'exercice 2025.

Activités de financement

Au cours de l'exercice 2025, nous avons payé 513,2 millions \$ sur le principal de nos obligations locatives, déboursé un montant de 538,3 millions \$ en lien avec des rachats d'actions, versé des dividendes pour un montant de 505,3 millions \$, remboursé 502,9 millions \$ de billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens, et remboursé des billets de papier commercial non garantis pour un montant net de 432,2 millions \$.

Engagements contractuels et commerciaux

Le tableau suivant présente un résumé de nos engagements contractuels financiers importants au 27 avril 2025⁽¹⁾ :

(en millions de dollars US)	2026	2027	2028	2029	2030	Par la suite	Total
Engagements contractuels⁽²⁾							
Créditeurs et charges à payer ⁽³⁾	4 765,8						4 765,8
Dette à long terme	1 069,5	1 200,7	1 315,5	658,2	1 031,0	8 595,2	13 870,1
Obligations locatives	667,7	629,6	548,6	510,1	459,7	2 817,2	5 632,9
Passif de rachat	305,1	—	—	—	—	—	305,1
Swaps de taux d'intérêt et multidevises à payer	624,9	44,1	44,1	431,8	30,2	633,9	1 809,0
Swaps de taux d'intérêt et multidevises à recevoir	(562,6)	(48,8)	(48,8)	(409,3)	(32,3)	(592,8)	(1 694,6)
Total	6 870,4	1 825,6	1 859,4	1 190,8	1 488,6	11 453,5	24 688,3

(1) Le tableau n'inclut pas les cotisations prévues en vertu des régimes de retraite à prestations définies.

(2) Basé sur les taux du marché, au 28 avril 2024, pour les soldes pour lesquels la monnaie fonctionnelle respective diffère de notre monnaie de présentation et pour les soldes portant intérêts à taux variables.

(3) Exclut les crédits reportés ainsi que les créditeurs et charges à payer statutaires tels que les taxes à la consommation, les taxes d'accise et les taxes foncières.

	2026	2027	2028	2029	2030	Par la suite	Total
Obligations au titre des achats de carburant							
États-Unis (en millions de gallons)	1 540,8	1 537,6	1 537,2	151,1	150,8	—	4 917,5
Europe (en millions de litres)	6 175,4	—	—	—	—	—	6 175,4
Canada (en millions de litres)	3 315,5	3 298,5	3 298,5	3 036,0	3 036,0	16 169,0	32 153,5

Dette. Au 27 avril 2025, notre dette totalisant 9,5 milliards \$ se détaillait comme suit :

- i. Billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains totalisant 5,5 milliards \$, en dollars canadiens totalisant 2,0 milliards \$ CA, en euros totalisant 2,1 milliards € ainsi qu'en couronnes norvégiennes totalisant 675,0 millions NOK, répartis comme suit :

Date d'émission	Montant du principal	Échéance	Taux du coupon	Taux effectif	Dates de paiement des intérêts
2 juin 2015	700,0 \$ CA	2 juin 2025	3,60 %	3,65 %	2 juin et 2 décembre
18 février 2016	675,0 NOK	18 février 2026	3,85 %	3,93 %	20 avril et 20 octobre
6 mai 2016	750,0 €	6 mai 2026	1,88 %	1,94 %	6 mai
26 juillet 2017	1 000,0 \$	26 juillet 2027	3,55 %	3,64 %	26 juillet et 26 janvier
25 janvier 2024	500,0 \$ CA	25 janvier 2029	4,60 %	4,70 %	25 juillet et 25 janvier
22 janvier 2020	750,0 \$	25 janvier 2030	2,95 %	3,03 %	25 juillet et 25 janvier
25 septembre 2023	800,0 \$ CA	25 septembre 2030	5,59 %	5,70 %	25 mars et 25 septembre
12 février 2024	700,0 €	12 mai 2031	3,65 %	3,68 %	12 mai
12 février 2024	900,0 \$	12 février 2034	5,27 %	5,31 %	12 août et 12 février
12 février 2024	650,0 €	12 février 2036	4,01 %	4,03 %	12 février
13 mai 2021	650,0 \$	13 mai 2041	3,44 %	3,50 %	13 mai et 13 novembre
26 juillet 2017	500,0 \$	26 juillet 2047	4,50 %	4,58 %	26 juillet et 26 janvier
22 janvier 2020	750,0 \$	25 janvier 2050	3,80 %	3,88 %	25 juillet et 25 janvier
Obligations vertes du 13 mai 2021	350,0 \$	13 mai 2051	3,63 %	3,69 %	13 mai et 13 novembre
12 février 2024	600,0 \$	12 février 2054	5,62 %	5,69 %	12 août et 12 février

- ii. Billets de papier commercial non garantis pour un montant de 117,8 millions \$.

- iii. Autres dettes de 9,6 millions \$, incluant différentes notes payables.

Obligations locatives. Nous louons principalement des terrains, des immeubles, des composantes de bâtisse, des véhicules motorisés et de l'équipement. La durée de chaque contrat de location est négociée sur une base individuelle et les conditions peuvent grandement varier. La durée des contrats de location, pour la majorité des contrats en Amérique du Nord, varie entre 1 et 50 ans et cette durée inclut le terme de base ainsi qu'une ou plusieurs options de renouvellement, lorsqu'applicable. En Europe et en Asie, la durée des contrats de location varie de moins de 12 mois jusqu'à des échéances de plus de 50 ans et inclus aussi des options de renouvellement au prix du marché, lorsqu'applicable. Lorsque les contrats sont considérés comme des contrats de location, les obligations locatives de ces contrats ainsi que les actifs au titre de droits d'utilisation sont

inclus dans nos bilans consolidés. En vertu de certains contrats de location, nous sommes assujettis à des loyers additionnels basés sur le chiffre d'affaires, ainsi qu'à des augmentations futures du loyer minimal.

Obligation au titre des achats de carburant. Nous nous sommes engagés, par l'entremise de diverses ententes, à acheter annuellement des montants ou des quantités minimums de carburant. Un manquement à ces exigences minimales pourrait entraîner une résiliation des contrats, une pénalité financière pour les volumes manquants, un changement du prix des produits, le paiement aux fournisseurs concernés d'un pourcentage prédéterminé des engagements et le remboursement d'une portion des rabais reçus. Nous avons généralement excédé ces exigences minimales et nous ne nous attendons pas à ce que de potentiels non-respects de ces exigences dans un avenir prévisible puissent conduire à la matérialisation de l'un des résultats mentionnés ci-dessus. Au 27 avril 2025, nos obligations d'achat de carburant consistaient en plusieurs contrats en vertu desquels nous nous sommes engagés à acheter 4,9 milliards de gallons et 38,3 milliards de litres au cours des prochaines années.

Éventualités. Dans le cours normal de notre exploitation, nous faisons l'objet de réclamations et de litiges. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, nous n'avons aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions puisse avoir une incidence importante sur notre situation financière, sur les résultats de nos activités ou sur notre aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de nos activités commerciales.

Nous détenons des contrats d'assurance qui comportent des franchises élevées. Actuellement, nous croyons que nos contrats d'assurance, combinés à l'auto-assurance, nous offrent une protection suffisante. Les pertes futures qui dépasseront les limites des contrats d'assurance ou qui, après une interprétation défavorable, pourraient ne pas être couvertes par les contrats d'assurance seront prélevées à même les fonds de la société. En ce qui concerne nos contrats d'indemnisation relatifs aux accidents de travail, nous émettons des lettres de crédit à titre de garantie pour certains contrats.

Cautionnements. Nous avons transféré un certain nombre de contrats de location de locaux à des tiers. En vertu de certains de ces contrats, advenant un défaut de paiement de la part du tiers, qui assume la responsabilité primaire, nous conservons la responsabilité secondaire envers le propriétaire du paiement des montants définis aux termes des contrats de location. Au 27 avril 2025, le total des paiements futurs au titre de location en vertu de ces contrats est d'approximativement 18,9 millions \$ et leur juste valeur est non significative. Historiquement, nous n'avons versé aucune somme importante aux termes de tels contrats et nous ne nous attendons pas à devoir en verser dans un avenir prévisible.

Nous avons également émis différentes formes de cautionnements, incluant des cautionnements financiers de baux automobiles et pour le compte de détaillants en Suède et Irlande. Les paiements maximums futurs non actualisés relatif à ces cautionnements totalisent 26,9 millions \$ et la valeur comptable et la juste valeur des engagements en vertu de cautionnements comptabilisées au bilan consolidé au 27 avril 2025 étaient non significatives.

Nous émettons également des cautionnements à différentes fins à l'égard de nos propres activités, y compris les cautionnements pour impôts, les ventes de billets de loterie, la distribution en gros et les ventes de boissons alcoolisées. La plupart du temps, ces cautionnements sont exigés par les municipalités ou les organismes d'État pour l'exploitation de magasins dans leur secteur.

Autres engagements. Nous nous sommes engagés, par l'entremise de diverses ententes d'achat de biens immobiliers, ententes de services informatiques et ententes d'achats de produits, à acheter annuellement des montants ou quantités minimums de marchandises. Un manquement à ces exigences minimales pourrait entraîner une résiliation des contrats, un changement du prix des produits, le paiement aux fournisseurs concernés d'un pourcentage prédéterminé des engagements et le remboursement d'une portion des rabais reçus. Nous avons généralement excédé ces exigences minimales et nous ne nous attendons pas à ce que de potentiels non-respects de ces exigences dans un avenir prévisible puissent conduire à la matérialisation de l'un des résultats mentionnés ci-dessus.

Opérations hors bilans

Dans le cours normal de nos activités, nous avons émis des lettres de crédit en circulation pour un montant de 397,8 millions \$ au 27 avril 2025. Outre ces lettres de crédit, nous n'avons pas d'autre activité hors bilan. Les engagements futurs sont présentés dans la section « Engagements contractuels et commerciaux ».

Facilité de lettre de garantie

Au cours de l'exercice 2025, nous avons conclu une facilité de lettre de garantie avec une institution financière qui rencontre nos exigences minimales en matière de cote de crédit. La facilité de lettre de garantie nous permet d'émettre des lettres de garantie liées à des fins corporatives et d'exploitation pour un montant maximal de 150,0 millions \$ CA, et les montants des lettres de garantie émises doivent être sécurisés par une garantie en trésorerie, sauf durant des périodes spécifiques. Au 27 avril 2025 et en vertu de cette facilité, nous avons des lettres de garantie en circulation de 102,5 millions \$ sans garantie en trésorerie associée.

Principales informations financières trimestrielles

Notre cycle de présentation de l'information de 52 semaines se divise en trimestres de 12 semaines chacun, à l'exception du troisième trimestre qui comporte 16 semaines. Lorsqu'un exercice comme celui de 2023 comprend 53 semaines, le quatrième trimestre compte 13 semaines. Les principales informations financières consolidées tirées de nos états financiers consolidés intermédiaires pour chacun des huit derniers trimestres figurent dans le tableau ci-après.

<i>(en millions de dollars US, sauf les données par action)</i>								
	Période de 52 semaines terminée le 27 avril 2025				Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2024			
Trimestre	4 ^e	3 ^e	2 ^e	1 ^{er}	4 ^e	3 ^e	2 ^e	1 ^{er}
Semaines	12 semaines	16 semaines	12 semaines	12 semaines	12 semaines	16 semaines	12 semaines	12 semaines
Chiffre d'affaires	16 270,5	20 903,5	17 405,3	18 277,5	17 592,7	19 622,0	16 425,6	15 623,2
Amortissement et perte de valeur	540,8	656,2	467,5	440,9	492,5	537,5	369,6	360,5
Bénéfice d'exploitation	661,1	968,3	1 038,7	1 138,0	642,2	927,3	1 098,4	1 142,3
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées	3,3	7,9	8,9	8,4	3,6	3,6	9,7	8,9
Frais financiers nets	120,0	159,6	117,8	115,1	139,9	130,3	47,0	70,7
Bénéfice net	442,3	645,0	712,0	793,1	454,5	624,4	819,2	834,1
Moins: Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(2,9)	(3,6)	(3,2)	(2,3)	(1,5)	(1,0)	—	—
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	439,4	641,4	708,8	790,8	453,0	623,4	819,2	834,1
Bénéfice net par action								
De base	0,46 \$	0,68 \$	0,75 \$	0,83 \$	0,47 \$	0,65 \$	0,85 \$	0,85 \$
Dilué	0,46 \$	0,68 \$	0,75 \$	0,83 \$	0,47 \$	0,65 \$	0,85 \$	0,85 \$

La volatilité des marges brutes sur le carburant pour le transport routier, la saisonnalité ainsi que les variations du cours des devises ont un effet sur les variations du bénéfice net trimestriel.

Analyse des résultats consolidés pour l'exercice terminé le 28 avril 2024

Chiffre d'affaires

Pour l'exercice 2024, notre chiffre d'affaires a diminué de 2,6 milliards \$, ou 3,6 %, par rapport à l'exercice 2023, principalement attribuable à un prix de vente moyen moins élevé du carburant pour le transport routier, à l'impact de la semaine de moins de l'exercice 2024 comparativement à l'exercice 2023, à un volume vendu de carburant pour l'aviation moins élevé suite à un changement du modèle d'affaires, ainsi qu'à la faiblesse de l'achalandage alors que les consommateurs à faible revenu sont affectés par des conditions économiques difficiles. Ces facteurs de décroissance ont été en partie contrebalancés par la contribution des acquisitions et la hausse des revenus de nos activités de vente en gros de carburant. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un effet positif net d'environ 141,0 millions \$ sur nos revenus de l'exercice 2024.

Revenus tirés des marchandises et services

Pour l'exercice 2024, les revenus de marchandises et services ont augmenté de 252,5 millions \$, ou 1,5 %, par rapport à l'exercice 2023, principalement attribuable à la contribution des acquisitions, qui s'est élevée à 567,0 millions \$, en partie contrebalancée par l'impact de la semaine de moins de l'exercice 2024 comparativement à l'exercice 2023. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact négatif net d'environ 3,0 millions \$. Les ventes de marchandises par magasin comparable ont diminué de 0,1 % aux États-Unis, alors qu'elles ont augmenté de 0,1 % en Europe et autres régions¹, affectées par les contraintes sur les dépenses discrétionnaires dues à des conditions économiques difficiles pour les consommateurs à faible revenu, ainsi que par un déclin continu dans l'industrie des cigarettes, en partie contrebalancés par la croissance des autres produits de nicotine. Les ventes de marchandises par magasin comparable ont augmenté de 0,9 % au Canada, grâce à notre offre diversifiée dans la catégorie des boissons, ainsi qu'à la croissance continue de notre programme *Tout simplement frais, toujours prêt* et de nos marques privées durant la première moitié de l'année, le restant de l'année ayant été affecté par des raisons similaires à celles de nos autres régions.

¹ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS.

Ventes de carburant pour le transport routier

Pour l'exercice 2024, les ventes de carburant pour le transport routier ont diminué de 2,4 milliards \$ par rapport à l'exercice 2023. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact positif net d'environ 112,0 millions \$. La diminution résiduelle d'environ 2,5 milliards \$, ou 4,7 %, est principalement attribuable à un prix de vente moyen moins élevé du carburant pour le transport routier, qui a eu un impact négatif d'approximativement 5,6 milliards \$, à l'impact de la semaine de moins de l'exercice 2024 comparativement à l'exercice 2023 et à la faiblesse de la demande de carburant, en partie contrebalancés par la contribution des acquisitions qui s'est élevée à environ 3,9 milliards \$, ainsi que par une hausse des revenus de nos activités européennes de vente en gros suite à un changement de notre modèle d'affaires. Les volumes de carburant pour le transport routier par magasin comparable ont diminué de 0,8 % aux États-Unis et de 1,5 % en Europe et autres régions. Au cours de l'exercice 2024, la demande de carburant pour le transport routier a continué d'être défavorablement impactée par des conditions économiques difficiles. Les volumes de carburant pour le transport routier par magasin comparable ont augmenté de 1,6 % au Canada, favorablement impactés par les activités promotionnelles.

Le tableau suivant donne un aperçu du prix de vente moyen sur le carburant pour le transport routier de nos magasins corporatifs dans nos différents marchés pour les huit derniers trimestres. Le prix de vente moyen du carburant pour le transport routier correspond aux ventes de carburant pour le transport routier divisées par le volume de carburant pour le transport routier vendu :

Trimestre	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	Moyenne pondérée
Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2024					
États-Unis (dollars US par gallon)	3,52	3,76	3,18	3,40	3,44
Europe et autres régions (cents US par litre)	98,02	108,87	112,53	125,90	113,64
Canada (cents CA par litre)	142,77	152,03	136,26	143,91	143,28
Période de 53 semaines terminée le 30 avril 2023					
États-Unis (dollars US par gallon)	4,61	3,84	3,50	3,52	3,84
Europe et autres régions (cents US par litre)	129,11	117,39	113,55	109,77	118,51
Canada (cents CA par litre)	179,15	149,55	143,32	137,66	151,49

Autres revenus

Pour l'exercice 2024, le total des autres revenus s'est élevé à 704,4 millions \$, soit une diminution de 456,5 millions \$ par rapport à l'exercice 2023. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact positif net d'environ 32,0 millions \$. La diminution résiduelle d'environ 488,0 millions \$, ou 42,0 %, est principalement attribuable à une diminution des ventes de carburant pour le secteur de l'aviation suite à un changement du modèle d'affaires, ainsi qu'à la diminution des prix de vente pour nos autres produits de carburant, ce qui a eu un impact minimal sur la marge brute¹, partiellement contrebalancées par la contribution des acquisitions, qui a eu un impact d'environ 23,0 millions \$.

Marge brute¹

Pour l'exercice 2024, notre marge brute a augmenté de 45,8 millions \$, ou 0,4 %, comparativement à l'exercice 2023, principalement attribuable à la contribution des acquisitions et à la croissance organique de nos activités d'accommodation, en partie contrebalancées par la diminution des marges brutes unitaires¹ sur le carburant pour le transport routier et par l'impact de la semaine de moins de l'exercice 2024 comparativement à l'exercice 2023. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un effet positif net d'environ 2,0 millions \$.

Marge brute sur les marchandises et services

Au cours de l'exercice 2024, notre marge brute sur les marchandises et services s'est établie à 6,1 milliards \$, soit une augmentation de 166,0 millions \$ par rapport à l'exercice 2023. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact négatif net d'environ 2,0 millions \$. L'augmentation résiduelle d'environ 168,0 millions \$, ou 2,8 %, est principalement attribuable à la contribution des acquisitions, qui a totalisé environ 235,0 millions \$, et à la croissance organique de nos activités d'accommodation, partiellement contrebalancées par l'impact de la semaine de moins de l'exercice 2024 comparativement à l'exercice 2023. Notre pourcentage de marge brute¹ sur les marchandises et services a augmenté de 0,2 % aux États-Unis pour s'établir à 34,0 %, de 0,4 % en Europe et autres régions pour s'établir à 39,2 %, et de 0,9 % au Canada pour s'établir à 34,0 %, tous impactés favorablement par un mix de produits différent.

¹ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS.

Marge brute sur le carburant pour le transport routier

Au cours de l'exercice 2024, notre marge brute sur le carburant pour le transport routier a été de 5,8 milliards \$, soit une diminution de 139,7 millions \$ par rapport à l'exercice 2023. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact positif net d'environ 4,0 millions \$. La diminution résiduelle d'environ 144,0 millions \$, ou 2,4 %, est principalement attribuable à la baisse de la marge brute unitaire¹ sur le carburant pour le transport routier aux États-Unis et à l'impact de la semaine de moins de l'exercice 2024 comparativement à l'exercice 2023, en partie contrebalancés par la contribution des acquisitions, qui totalise environ 244,0 millions \$. Notre marge brute unitaire¹ sur le carburant pour le transport routier aux États-Unis s'est établie à 45,28 ¢ par gallon, soit une baisse de 2,23 ¢ par gallon et en Europe et autres régions, elle s'est établie à 8,73 ¢ US par litre, soit une baisse de 1,25 ¢ US par litre, principalement attribuable à la volatilité du marché global du carburant. Malgré la baisse par rapport aux niveaux précédents, les marges brutes unitaires¹ sur le carburant sont demeurées solides à travers notre réseau pendant la majeure partie de l'année. Au Canada, notre marge brute unitaire¹ sur le carburant pour le transport routier s'est établie à 13,35 ¢ CA par litre, soit une hausse de 0,60 ¢ CA par litre.

Le tableau suivant fournit certaines informations relatives aux marges brutes unitaires¹ sur le carburant pour le transport routier provenant de nos magasins corporatifs aux États-Unis et à l'impact des frais liés aux modes de paiement électronique pour les huit derniers trimestres :

(en cents US par gallon)

Trimestre	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	Moyenne pondérée
Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2024					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiement électronique	51,26	51,15	44,38	39,28	46,38
Frais liés aux modes de paiement électronique ⁽¹⁾	6,13	6,04	5,77	6,03	5,98
Déduction faite des frais liés aux modes de paiement électronique	45,13	45,11	38,61	33,25	40,40
Période de 53 semaines terminée le 30 avril 2023					
Avant déduction des frais liés aux modes de paiement électronique	50,95	51,11	48,39	46,43	49,13
Frais liés aux modes de paiement électronique ⁽¹⁾	7,21	6,53	6,20	6,17	6,50
Déduction faite des frais liés aux modes de paiement électronique	43,74	44,58	42,19	40,26	42,63

1. Les dépenses liées aux modes de paiement électronique sont déterminées en attribuant la partie du total des dépenses liées aux modes de paiement électronique, qui sont incluses dans les Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration, réputée liée aux transactions de carburant pour le transport routier de nos magasins corporatifs aux États-Unis.

Le tableau suivant présente les marges brutes unitaires¹ du carburant pour le transport routier de notre réseau en Europe et autres régions, ainsi qu'au Canada, pour les huit derniers trimestres :

Trimestre	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	Moyenne pondérée
Période de 52 semaines terminée le 28 avril 2024					
Europe et autres régions (cents US par litre)	8,21	10,20	8,56	8,30	8,73
Canada (cents CA par litre)	13,25	13,63	12,99	13,68	13,35
Période de 53 semaines terminée le 30 avril 2023					
Europe et autres régions (cents US par litre)	12,26	9,76	8,01	10,60	9,98
Canada (cents CA par litre)	14,04	12,55	12,52	12,13	12,75

Généralement, les marges du carburant pour le transport routier peuvent être volatiles d'un trimestre à l'autre, mais tendent à être plus stables sur des périodes plus longues. En Europe et autres régions, la volatilité des marges sur le carburant est influencée par la durée de la chaîne d'approvisionnement due à un modèle plus intégré. En Europe et autres régions, ainsi qu'au Canada, les frais liés aux modes de paiement électronique ne sont pas aussi volatiles qu'aux États-Unis.

Marge brute sur les autres revenus

Au cours de l'exercice 2024, notre marge brute sur les autres revenus a été de 175,6 millions \$, soit une augmentation de 19,5 millions \$, ou 12,5 %, par rapport à l'exercice 2023, principalement attribuable à la contribution des acquisitions, qui a totalisé environ 19,0 millions \$. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact positif net d'environ 1,0 million \$.

Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration (« frais d'exploitation »)

Pour l'exercice 2024, les frais d'exploitation ont augmenté de 2,6 % par rapport à l'exercice 2023. La diminution normalisée des frais d'exploitation¹ était de 1,1 %, telle que présentée dans le tableau suivant :

	Période de 52 semaines terminée le	Période de 53 semaines terminée le
	28 avril 2024	30 avril 2023
Croissance des frais d'exploitation, telle que publiée	2,6 %	8,1 %
Ajustements :		
Augmentation provenant des frais d'exploitation additionnels liés aux acquisitions	(4,7 %)	(1,0 %)
Diminution (augmentation) générée par la variation des frais liés aux modes de paiement électronique, excluant les acquisitions	1,1 %	(1,7 %)
Augmentation nette des frais d'acquisition constatés dans les résultats	(0,1 %)	(0,1 %)
Diminution générée par l'effet net de la conversion de devises	— %	2,7 %
Ajustement de transition lié aux accords d'infonuagiques	— %	0,3 %
(Diminution) croissance normalisée des frais d'exploitation¹	(1,1 %)	8,3 %

La diminution normalisée des frais d'exploitation¹ pour l'exercice 2024 est principalement attribuable à un contrôle discipliné des dépenses ainsi qu'à l'impact de la semaine de moins de l'exercice 2024 comparativement à l'exercice 2023, partiellement contrebalancés par les investissements supplémentaires pour soutenir nos initiatives stratégiques. Notre contrôle des dépenses est souligné par une diminution normalisée des frais d'exploitation¹ attribuable à un contrôle discipliné des coûts qui a plus que compensé les pressions inflationnistes et l'impact des coûts liés à la hausse des salaires minimums, ainsi qu'aux efforts stratégiques continus pour contrôler nos dépenses, incluant l'efficacité de notre main-d'œuvre dans nos magasins.

Bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements et perte de valeur (« BAIIA¹ ») et BAIIA ajusté¹

Au cours de l'exercice 2024, le BAIIA s'est chiffré à 5,6 milliards \$, soit une baisse de 165,6 millions \$, ou 2,9 %, comparativement à l'exercice 2023. Le BAIIA ajusté pour l'exercice 2024 a diminué de 161,2 millions \$, ou 2,8 %, comparativement à l'exercice 2023, principalement attribuable à la diminution de la marge brute¹ sur le carburant pour le transport routier et à l'impact de la semaine de moins de l'exercice 2024 comparativement à l'exercice 2023, partiellement contrebalancés par la contribution des acquisitions, qui s'est élevée à environ 200,0 millions \$. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact positif net d'environ 1,0 million \$.

Amortissement et perte de valeur (« amortissement »)

Pour l'exercice 2024, notre dépense d'amortissement a augmenté de 234,2 millions \$ comparativement à l'exercice 2023. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un impact favorable net d'environ 2,0 millions \$. L'augmentation résiduelle d'environ 236,0 millions \$, ou 15,5 %, est principalement attribuable aux investissements réalisés par l'entremise d'acquisitions d'entreprises, aux remplacements d'équipements, au déploiement de plusieurs projets technologiques, ainsi qu'à l'amélioration continue de notre réseau, partiellement contrebalancés par l'impact de la semaine de moins de l'exercice 2024 comparativement à l'exercice 2023 et par l'impact de la perte de valeur sur notre participation dans Fire & Flower Holdings Corp. de 23,9 millions \$ au cours de l'année comparable.

¹ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS.

Frais financiers nets

Les frais financiers nets de l'exercice 2024 ont totalisé 387,9 millions \$, soit une augmentation de 81,2 millions \$ comparativement à l'exercice 2023. Une partie de la variation s'explique par certains éléments qui ne sont pas considérés comme indicatifs des tendances futures, comme le montre le tableau ci-dessous:

(en millions de dollars US)	Période de 52 semaines terminée le	Période de 53 semaines terminée le	Variation
	28 avril 2024	30 avril 2023	
Frais financiers nets, tels que publiés	387,9	306,7	81,2
Expliquée par:			
Ajustement de reclassement d'un gain sur les swaps de taux d'intérêt à départ différé	32,9	—	32,9
Variation de la juste valeur d'instruments financiers et amortissement des écarts reportés	(10,7)	0,8	(11,5)
Gain (perte) de change net(te)	6,2	(0,7)	6,9
Perte sur les billets à ordre convertibles comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net avant leur échéance	—	(26,4)	26,4
Variation résiduelle	416,3	280,4	135,9

La variation résiduelle de l'exercice 2024 s'explique principalement par une dette moyenne à court terme et long terme plus élevée en lien avec nos récentes acquisitions, ainsi qu'à des taux d'intérêts plus élevés, partiellement contrebalancés par l'augmentation des revenus d'intérêts.

Impôts sur les bénéfices

Pour l'exercice 2024, le taux d'imposition s'est établi à 20,8 % comparativement à 21,3 % pour l'exercice 2023. Le taux d'imposition de l'exercice 2024 inclut un avantage fiscal net provenant d'une réorganisation interne, qui a eu un impact favorable de 1,0 %. L'augmentation résiduelle de 0,5 % est principalement attribuable à l'impact d'une composition différente de nos revenus dans les différentes juridictions dans lesquelles nous opérons.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société¹

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société de l'exercice 2024 s'est chiffré à 2,7 milliards \$, soit une diminution de 361,2 millions \$, ou 11,7 %, par rapport à l'exercice 2023. Le bénéfice net par action dilué s'est quant à lui chiffré à 2,82 \$, comparativement à 3,06 \$ pour l'exercice précédent. La conversion en dollars américains de nos opérations en devises étrangères a eu un effet positif net d'environ 4,0 millions \$ sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société pour l'exercice 2024.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la société pour l'exercice 2024 s'est chiffré à 2,7 milliards \$, soit une baisse de 436,0 millions \$, ou 13,8 %, comparativement à l'exercice 2023. Le bénéfice net ajusté par action dilué¹ s'est chiffré à 2,81 \$ pour l'exercice 2024, comparativement à 3,12 \$ pour l'exercice 2023, soit une diminution de 9,9 %.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous maintenons un système de contrôles internes à l'égard de l'information financière conçu pour protéger les actifs et assurer la fiabilité de l'information financière de la société. Nous maintenons également un système de contrôles et de procédures sur la communication de l'information conçu pour assurer, à tous égards importants, la fiabilité, l'intégralité et la présentation en temps opportun de l'information communiquée dans le présent rapport de gestion et dans tout autre document public. Les contrôles et procédures sur la communication de l'information visent à faire en sorte que l'information que nous devons communiquer dans les rapports déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières soit enregistrée et/ou divulguée en temps opportun, comme l'exige la loi, et soit rassemblée et communiquée à la direction de notre société, y compris à notre président et chef de la direction et à notre chef de la direction financière, comme il convient, pour permettre la prise de décisions rapides concernant l'information à divulguer. En date du 27 avril 2025, notre direction, suite à son évaluation, certifie la conception des contrôles et des procédures de divulgation de la société.

Nous évaluons continuellement l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière et nous leur apportons des améliorations au besoin. Au 27 avril 2025, notre direction et nos auditeurs externes ont produit des rapports certifiant l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

¹ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS.

Principes et estimations comptables essentiels

Estimations. Le présent rapport de gestion repose sur les états financiers consolidés de la société, qui ont été établis selon les normes comptables IFRS. Ces normes requièrent que la société fasse certaines estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires. La direction révisé périodiquement ses estimations qui sont fondées sur la connaissance qu'elle possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les jugements et estimations comptables les plus importants établis par la société aux fins de la préparation des états financiers consolidés sont présentés avec les conventions pertinentes ou avec les notes afférentes aux états financiers consolidés, le cas échéant, et concernent principalement les sujets suivants : les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles, les impôts sur les bénéfices, les provisions, les pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs, les pertes de valeur du goodwill et les regroupements d'entreprises.

Durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, basé sur les périodes suivantes :

Immeubles et composantes de bâtisse	3 à 40 ans
Équipements	3 à 40 ans
Améliorations locatives	Moindre de la durée du bail et de la durée de vie utile

Les licences et les marques de commerce qui devraient procurer des avantages économiques à la société indéfiniment ont une durée d'utilité indéterminée et ne sont pas amorties. Les contrats d'approvisionnement en carburant, les contrats de franchise, les droits recouvrés, les licences, les marques de commerce et les droits d'utilisation de marques de commerce qui ont des durées d'utilité déterminées sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de leurs contrats respectifs. Les logiciels, les relations clients et les autres immobilisations incorporelles sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 à 15 ans.

La société effectue une évaluation annuelle des durées de vie utile estimatives utilisés pour les immobilisations corporelles et incorporelles et tout changement découlant de l'évaluation est appliqué prospectivement par la société.

Impôts sur le résultat. La charge d'impôts constatée dans les résultats correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global (« AERG ») ou directement dans les capitaux propres.

La société utilise l'approche bilan de la méthode du report variable pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en appliquant, à la date des états financiers consolidés, selon le cas, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les différences temporelles devraient se résorber. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal leur étant relié se matérialisera.

La société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses juridictions et il pourrait y avoir certaines positions où la détermination de l'impôt est incertaine. La société comptabilise des provisions pour positions fiscales incertaines sur la base des montants qui devraient être payés aux autorités fiscales en lien avec les positions fiscales incertaines lorsqu'il n'est pas jugé probable que l'autorité fiscale acceptera la position de la société. Lorsque le résultat final de ces questions est différent des montants comptabilisés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôts exigibles et différés dans la période au cours de laquelle cette différence est déterminée. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la charge mondiale d'impôts sur les bénéfices et d'évaluer s'il est probable qu'une autorité fiscale acceptera les positions fiscales incertaines. Au 27 avril 2025, aucune provision pour positions fiscales incertaines n'était importante pour la société.

La société a appliqué l'exception à la comptabilisation et à la divulgation d'informations sur les actifs et les passifs d'impôts différés découlant des juridictions mettant en œuvre la législation de l'impôt minimum mondial de Pilier 2.

Coûts environnementaux. La société constate une provision pour les frais estimatifs futurs de réhabilitation de sites afin de satisfaire aux normes gouvernementales ou contractuelles pour ses sites connus comme étant contaminés lorsque ces coûts peuvent être estimés raisonnablement. Les estimations des coûts futurs prévus pour les activités de remise en état de ces sites sont fondées sur l'expérience antérieure de la société en matière de réhabilitation de sites ainsi que sur d'autres facteurs, tels que l'état de la contamination des sites, l'emplacement des sites et l'expérience des entrepreneurs qui effectuent les évaluations environnementales et les travaux de réhabilitation.

Dans la plupart des États américains où la société exerce ses activités, à l'exception de l'Alaska, de la Californie, de la Floride, de l'Iowa, du Maryland, de New York, de l'Oregon, du Texas, de la Virginie-Occidentale et du Wisconsin, la société a recours à un fonds en fiducie pour couvrir les frais de certaines mesures de réhabilitation environnementale, déduction faite de la franchise applicable du fonds en fiducie, laquelle varie selon les États. Ces fonds en fiducie fournissent aux exploitants d'installations pétrolières une assurance pour couvrir une partie des frais de nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs de carburant et/ou par des taxes de vente de chacun des États sur la vente de carburant. La société paie les frais d'enregistrement annuel et remet les taxes de vente aux États participants. La couverture d'assurance des fonds en fiducie varie selon les États.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent principalement aux coûts futurs estimatifs d'enlèvement des réservoirs souterrains de carburant et sont fondées sur l'expérience antérieure de la société dans ce domaine, la durée de vie utile estimative du réservoir, la durée restante des baux pour les réservoirs installés sur des propriétés louées, les estimations externes et les exigences réglementaires des gouvernements. Lorsqu'un réservoir de carburant est installé, un passif actualisé est comptabilisé à la valeur actuelle de l'obligation liée à la mise hors service de l'immobilisation et la valeur de l'immobilisation correspondante est augmentée du même montant. À la suite de la constatation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable du passif est accrue de manière à tenir compte de l'écoulement du temps, puis ajustée selon les variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou de l'échéancier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation.

Obligations relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail. Aux États-Unis, en Irlande et au Canada en particulier, la société a recours à l'autoassurance pour couvrir certaines pertes relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail. Le coût ultime attendu actualisé de réclamations engagées à la date du bilan consolidé est reconnu à titre de passif. Ce coût est estimé sur la base des données historiques de la société et d'évaluations actuarielles.

Perte de valeur d'actifs à long terme. La société effectue une évaluation annuelle des soldes résiduels, des durées de vie utile estimatives et des méthodes d'amortissement utilisés pour les immobilisations corporelles et tout changement découlant de l'évaluation est appliqué prospectivement par la société. Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de perte de valeur lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. L'évaluation par la société de l'existence d'indices de perte de valeur est basée sur les conditions du marché et sa performance opérationnelle. La variabilité de ces facteurs dépend d'un certain nombre de conditions, y compris l'incertitude au sujet d'événements futurs. Ces facteurs pourraient inciter la société à conclure que des indices de perte de valeur existent effectivement et que des tests de perte de valeur devraient être effectués, ce qui pourrait amener à conclure à une perte de valeur de certains actifs à long terme et à la constatation d'une perte de valeur.

Goodwill et immobilisations incorporelles. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de perte de valeur annuellement ou plus fréquemment si des événements ou changements de circonstances indiquent qu'ils pourraient avoir subi une perte de valeur. Cette évaluation requiert que la direction utilise des estimations et des hypothèses afin d'établir la juste valeur de ses groupes d'unités d'exploitation et de ses immobilisations incorporelles. Si ces estimations et hypothèses s'avéraient inexactes, la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie et des immobilisations incorporelles pourrait être surévaluée. Le test de perte de valeur annuel est effectué au premier trimestre de chaque exercice.

Regroupements d'entreprises. Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Déterminer la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge exige du jugement et l'utilisation d'hypothèses qui, si elles sont modifiées, peuvent affecter les états des résultats consolidés et les bilans consolidés.

Normes comptables récemment publiées mais non encore appliquées

Modifications d'IFRS 7 Instruments financiers: informations à fournir et d'IFRS 9 Instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié *Classement et évaluation des instruments financiers (projet de modification d'IFRS 9 et d'IFRS 7)*. Les modifications clarifient la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers avec une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés par l'intermédiaire d'un système de transfert électronique de fonds, clarifient et ajoutent des indications supplémentaires pour évaluer si un actif financier répond uniquement au critère de paiement du principal et des intérêts, ajoutent de nouvelles exigences d'information pour certains instruments dont les modalités contractuelles peuvent modifier les flux de trésorerie et mettent à jour les exigences d'information pour les instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des Autres éléments du résultat global. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Modifications d'IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir et d'IFRS 9 Instruments financiers

En décembre 2024, l'IASB a publié *Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles (projet de modification d'IFRS 9 et d'IFRS 7)*. Les modifications fournissent des indications supplémentaires pour déterminer si un contrat d'électricité produite à partir de sources naturelles doit être comptabilisé comme un contrat pour usage propre et permettent de désigner comme élément couvert un montant nominal variable de transactions d'électricité prévues pour les contrats désignés comme élément de couverture dans une relation de couverture de flux de trésorerie. Les modifications introduisent également de nouvelles exigences d'information pour les contrats d'électricité produite à partir de sources naturelles qui sont comptabilisés comme un contrat pour usage propre et pour les contrats d'électricité produite à partir de sources naturelles qui sont désignés comme élément de couverture dans une relation de couverture de flux de trésorerie. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié *IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplacera *IAS 1 Présentation des états financiers*. La norme introduit une structure définie pour l'état des résultats, composée de catégories et de sous-totaux requis. La norme introduit également des exigences d'information spécifiques liées aux indicateurs de performance définis par la direction et un rapprochement entre ces indicateurs et le sous-total spécifié le plus similaire dans les Normes comptables IFRS, qui devront être divulgués dans une seule note. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et une application rétrospective est requise. La société évalue actuellement l'impact de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Un certain nombre supplémentaire de nouvelles normes ou modifications aux normes et interprétations entreront en vigueur pour l'exercice débutant le 28 avril 2025 ou subséquemment. La société ne s'attend pas à ce que ces nouvelles normes ou modifications aient une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Facteurs de risque

Le contrôle et l'amélioration de nos opérations sont des préoccupations constantes. Dans cette perspective, l'identification et la gestion des risques sont des facteurs importants. Nous avons identifié et évalué les principaux risques d'entreprise qui pourraient avoir des conséquences négatives sur l'atteinte de nos objectifs et du rendement qui en découle.

Nous gérons les risques de façon continue en mettons en place de nombreuses mesures, dont l'objectif est d'atténuer les risques principaux qui sont mentionnés dans la présente section et d'en amoindrir les impacts financiers.

Changements dans le comportement de la clientèle. Dans le secteur du carburant pour le transport routier et des activités d'accommodation, l'achalandage est généralement déterminé par les préférences des consommateurs et les tendances en matière de dépenses de consommation, les taux de croissance du trafic routier, les tendances de consommation dans le secteur des déplacements et du tourisme ainsi que par les politiques de télétravail. Une baisse de la clientèle potentielle dans nos stations-service et dans nos magasins d'accommodation en raison de changements dans les préférences ou comportements des consommateurs, dans leurs dépenses discrétionnaires ou dans les modes de transport pourrait nuire à nos activités, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Notre succès continu dépend de notre capacité à rester à l'affût des besoins et préférences des consommateurs quant à leurs attentes à notre rencontre, en particulier en ce qui concerne l'évolution numérique, les transactions sans contact et les plateformes de commande et de livraison non traditionnelles. L'intégrité, la qualité et la disponibilité des données sont essentielles pour affiner continuellement notre compréhension de l'expérience client et de ses préférences. Notre incapacité à exploiter des outils d'analyse de données avancés et les technologies numériques émergentes pour obtenir de l'intelligence de marché et des perspectives pourrait affecter notre rentabilité et notre efficacité. Nous travaillons continuellement pour développer, produire et commercialiser de nouveaux produits, optimiser l'offre de notre programme alimentaire, de boissons et de tabac et affiner notre approche quant à la manière et à l'endroit où nous commercialisons, vendons et livrons nos produits. Si nous ne sommes pas en mesure d'anticiper et de répondre aux défis soudains auxquels nous pourrions être confrontés sur le marché, aux tendances du marché pour nos produits et à l'évolution des demandes des consommateurs, ou à exécuter systématiquement nos offres stratégiques, cela pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Systèmes de technologies de l'information. Nous dépendons de systèmes de technologies de l'information (« systèmes TI ») pour la gestion de nombreux aspects de nos transactions d'affaires et pour l'acheminement de renseignements exhaustifs et fiables à la direction. Ces systèmes TI sont une composante essentielle de notre entreprise et de nos stratégies de croissance. Ainsi, une importante perturbation dans nos systèmes TI ou la désuétude de ces derniers, notre incapacité à intégrer les systèmes informatiques issus de nos acquisitions d'entreprises, ainsi que notre capacité à nous protéger contre les menaces informatiques, pourraient limiter notre capacité à gérer et à exploiter notre entreprise de manière efficace et de faire évoluer, modifier ou adopter rapidement de nouvelles technologies. La fréquence et la sophistication croissantes des cybermenaces signifient que nos mesures de sécurité actuelles pourraient devenir temporairement obsolètes et ne pas offrir une protection absolue contre les interruptions d'activité. Ces systèmes sont notamment sensibles aux dommages et à l'interruption par suite d'une panne de courant, aux désastres naturels, aux vols, aux pannes informatiques ou de réseaux, à la perte de services de télécommunications, à la perte physique ou électronique de données, aux brèches de sécurité, aux cyberattaques, aux virus informatiques ainsi qu'aux lois et règlements qui nécessitent des améliorations obligatoires devant être faites dans un certain laps de temps et auxquelles nous ne pourrions pas nécessairement nous conformer. Nous dépendons également de fournisseurs de services tiers, de vendeurs et de partenaires stratégiques. Étant donné l'intégration des systèmes de la société avec ceux de nombreux fournisseurs de services tiers, un incident de cybersécurité subi par l'un d'eux pourrait également affecter la société.

De plus, la société pourrait être exposée à un risque important de cyberattaques et d'atteintes à la protection des données en raison de sa taille croissante, de sa poursuite de la croissance par acquisitions, de sa présence mondiale, ainsi que de l'expansion des données consommateurs par l'entremise de ses programmes de loyauté. Elle pourrait également subir des brèches de sécurité qui pourraient passer inaperçues pendant une période prolongée.

Conjoncture économique. Notre chiffre d'affaires pourrait souffrir de la fluctuations des variables économiques mondiales, nationales, régionales et/ou locales ainsi que de la confiance des consommateurs. L'évolution de la conjoncture économique, incluant les pressions inflationnistes ainsi que les décisions prises par les gouvernements dans la gestion de sujets économiques, pourrait avoir une incidence négative sur les habitudes de consommation, les déplacements et le tourisme dans certaines de nos zones de marché. L'application, réelle ou potentielle, de nouveaux droits de douane ou de tarifs plus élevés sur les marchandises importées, ainsi que l'application, réelle ou potentielle, de tarifs de rétorsion ont amplifié ces risques et l'incertitude économique. Les réactions des consommateurs et des autres clients pourraient présenter des risques pour Couche-Tard et miner la confiance des investisseurs et des consommateurs, ce qui aurait un impact négatif sur le commerce et la stabilité économique.

Exigences législatives et réglementaires. Nos activités sont assujetties à un grand nombre de lois et règlements, dans l'ensemble des juridictions où nous exerçons nos activités, dont, mais sans s'y limiter, les règlements relatifs à la vente et l'étiquetage d'alcool, de produits de cigarettes ou autres produits de nicotine, et de produits contenant du cannabidiol (CBD), à de nombreuses exigences sur la salubrité des aliments, l'emballage, la sécurité et la qualité des produits alimentaires, sur les produits de loterie et produits connexes, aux lois et réglementations sur les produits soumis à une limite d'âge, les lois et règlements sur les permis et d'autorisations, les lois sur le salaire minimum, les heures supplémentaires et autres lois et réglementations sur le travail, les lois sur la confidentialité des données, les lois sur les sociétés et les valeurs mobilières, les lois et réglementations fiscales, sanctions ou autres restrictions commerciales, activités de lobbying ou activités similaires et les normes d'autorégulation, y compris les *Normes de sécurité de l'industrie des cartes de paiement*. De plus, comme il en est discuté à la rubrique *Lois et règlements environnementaux*, les activités de nos magasins d'accommodation sont assujetties à un grand nombre de lois et de règlements en matière environnementale.

Nous engageons actuellement des coûts d'exploitation et des dépenses en immobilisations afin de respecter les lois et les règlements actuels, notamment ceux afférents à la santé, à la sécurité, à l'environnement et ceux applicables à nos activités. En outre, les lois et les règlements applicables à nos activités peuvent changer et il est en effet prévu que, compte tenu de la nature de nos activités, nous continuerons à être soumis à des lois et des règlements de plus en plus rigoureux, notamment en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ce qui pourrait entraîner une augmentation de nos frais d'exploitation au-delà des niveaux actuellement prévus et nécessiter à l'avenir d'importantes dépenses en immobilisations et autres. En conséquence, rien ne garantit que les lois et les règlements futurs ou des modifications de ceux-ci, ou des changements par rapport à leur interprétation actuelle, n'entraîneront pas d'effet significatif sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Si nous ne parvenons pas à nous conformer aux lois et aux règlements ou aux restrictions ou autres conditions imposées par nos permis, ou si nous ne parvenons pas à obtenir les permis ou les enregistrements nécessaires ou à les prolonger ou à les renouveler à leur échéance, nous pourrions notamment être soumis à des sanctions civiles et pénales, poursuites et, dans certaines circonstances, nous voir suspendre temporairement ou de façon permanente une partie de nos activités. En outre, si nous ou nos partenaires commerciaux ne respectons pas les *Normes de sécurité de l'industrie des cartes de paiement* ou ne protégeons pas de manière adéquate les informations sensibles de nos clients, nous pourrions être soumis à des amendes ou à des limitations à notre capacité à accepter les cartes de crédit ou de débit, ce qui pourrait nuire à notre chiffre d'affaires, nos résultats opérationnels, notre marque et notre réputation.

De plus, nous vendons des produits contenant du cannabidiol (« CBD ») qui est un dérivé du chanvre. La *loi américaine sur l'amélioration de l'agriculture de 2018* (également connue sous le nom de *Farm Bill* de 2018) a adopté un certain nombre de modifications du statut juridique du chanvre et des produits contenant du CBD dérivé du chanvre, y compris la suppression de la liste statutaire des substances contrôlées. Cependant, la mise en œuvre du *Farm Bill* de 2018 est en cours et il existe encore une incertitude importante concernant le statut juridique des produits contenant du CBD en vertu de la législation américaine. À titre d'exemple, en vertu de la loi fédérale américaine, les produits contenant du CBD peuvent être illégaux s'ils proviennent du cannabis (notamment du chanvre avec une concentration de tétrahydrocannabinol (THC) supérieure à 0,3 % sur la base du poids sec) ou s'ils sont dérivés du chanvre cultivé aux États-Unis en violation du *Farm Bill* de 2018. Même après l'adoption du *Farm Bill* de 2018, l'Administration américaine de lutte contre les drogues (« DEA ») pourrait ne pas considérer tous les produits contenant des ingrédients dérivés du chanvre américain, y compris CBD, comme exempts du *Controlled Substances Act* des États-Unis. En outre, la Food and Drug Administration (« FDA ») réglemente les produits alimentaires humains et animaux et les compléments alimentaires contenant du CBD et a déclaré qu'elle interprète la *loi fédérale sur les aliments, les médicaments et les cosmétiques de 1938*, telle que modifiée, pour interdire la vente de ces produits contenant du CBD. De plus, de nombreux États ont promulgué diverses lois concernant l'utilisation du chanvre et des dérivés du chanvre comme le CBD, certains États autorisant expressément l'utilisation, certains États interdisant expressément l'utilisation, certains États limitant l'utilisation à certaines formes et de nombreux États restant silencieux sur la question. Alors que la FDA indiquait depuis plusieurs années qu'elle examinait le cadre réglementaire actuel et envisageait des modifications pour permettre certains produits contenant du CBD, la FDA a annoncé en janvier 2023 (et a réaffirmé sa position ces derniers mois) qu'elle reporterait toute considération de modifications législatives et réglementaires au Congrès américain. À moins que de tels changements ne soient adoptés par le Congrès américain, la DEA, la FDA et d'autres autorités réglementaires fédérales ou d'états, ceux-ci pourraient prendre des mesures coercitives pour empêcher la commercialisation de produits contenant du CBD, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur notre entreprise, notre réputation, notre situation financière et nos résultats d'exploitation ou nous obliger à interrompre complètement la vente de certains produits.

Il existe un risque que notre interprétation de la législation américaine soit inexacte ou qu'elle soit contestée avec succès par les autorités fédérales ou étatiques américaines. Une contestation réussie d'une telle position par un État américain ou une autorité fédérale pourrait avoir un impact négatif sur nos opérations et nos résultats, y compris en raison de sanctions civiles et pénales, de dommages-intérêts, d'amendes, de la réduction d'une partie de nos opérations ou de saisies d'actifs et le refus des demandes réglementaires, ainsi que notre réputation.

Concurrence. Les industries et les zones géographiques dans lesquelles nous exerçons nos activités sont très concurrentielles et marquées par des fluctuations constantes du nombre et du type de détaillants qui offrent les mêmes produits et services que nos magasins. Nous sommes en concurrence avec les autres chaînes de magasins d'accommodation, les magasins d'accommodation indépendants, les exploitants de stations-service, les petits et gros détaillants en alimentation, les entreprises de restauration rapide, les pharmacies locales, les chaînes de pharmacies et les magasins à un dollar. Rien ne garantit que nous serons en mesure de rivaliser avec succès avec nos concurrents. Notre entreprise pourrait également souffrir si nous ne maintenons pas notre capacité à répondre aux exigences des clients en matière de prix, de qualité et de service à la clientèle.

Produits de cigarettes et autres produits de nicotine. Les ventes de produits de cigarettes et autres produits de nicotine constituent la principale catégorie de nos revenus tirés des marchandises et des services. Pour l'exercice 2025, les revenus et la marge brute¹ issus des produits de cigarettes et autres produits de nicotine étaient respectivement de 6,7 milliards \$ et 1,2 milliard \$, respectivement, et représentaient environ 37,0 % et 19,0 % du chiffre d'affaires et de la marge brute¹ provenant des marchandises et des services, respectivement. Des augmentations importantes du prix de gros des cigarettes, des hausses ou des changements structurels importants en matière de taxes sur les produits de cigarettes, le durcissement législatif et les campagnes dissuasives ou de prévention de l'usage des produits de cigarettes, ou l'interdiction de certains produits, de même que la concurrence du commerce illicite en cas d'application insuffisante des mesures, et l'introduction d'alternatives au tabagisme pourraient réduire la demande de produits de cigarettes et, par conséquent, notre chiffre d'affaires et notre bénéfice en raison des marchés concurrentiels et de la sensibilité des consommateurs au prix de ces produits.

Carburant pour le transport routier. Nos résultats sont sensibles à l'évolution du prix et de la marge brute sur le carburant pour le transport routier. Des facteurs hors de notre contrôle, tels que les changements des conditions d'approvisionnement dictés par le marché, les fluctuations du coût du carburant pour le transport routier, liées notamment à la conjoncture politique et économique générale, ainsi que la capacité limitée du marché à absorber les fluctuations du prix du carburant, sont des facteurs susceptibles de faire varier les prix de vente du carburant pour le transport routier ainsi que la marge brute afférente. Ainsi, au cours de l'exercice 2025, les ventes de carburant pour le transport routier ont représenté environ 74,0 %² de notre chiffre d'affaires total, mais notre marge brute sur le carburant pour le transport routier ne représentait qu'environ 49,0 %² de notre marge brute¹ totale.

Impact du changement climatique sur la réglementation. Les développements en matière de changement climatique et les impacts climatiques et environnementaux des gaz à effet de serre pourraient entraîner une diminution de la demande pour un de nos produits les plus importants, soit le carburant à base de pétrole. La perception péjorative de ce produit liée à sa relation avec l'environnement ainsi qu'au mouvement vert pourrait affecter négativement nos ventes et notre habileté à commercialiser ce produit. De nouvelles technologies incitant le public à se prévaloir de sources de transport qui ne dépendent pas d'hydrocarbures pourraient également nourrir une perception négative envers les hydrocarbures, et pourraient donc potentiellement affecter défavorablement notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. De plus, de nouvelles technologies visant à améliorer le rendement énergétique, ou encore des mandats gouvernementaux visant à atteindre un meilleur rendement énergétique pourraient faire décroître la demande pour les hydrocarbures, ce qui pourrait nuire à notre entreprise, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Notre entreprise peut également être touchée par les lois et les règlements sur les changements climatiques et le rôle qu'y jouent la combustion des carburants fossiles et les émissions de carbone qui en résultent. Certains territoires où nous exerçons nos activités ont adopté des mesures visant à limiter les émissions de carbone, mesures qui augmentent le coût des carburants à base de pétrole et qui peuvent avoir un effet négatif sur la demande de carburant pour le transport routier. Par ailleurs, l'adoption d'autres mesures de protection de l'environnement qui touchent la chaîne d'approvisionnement du pétrole, comme des exigences plus rigoureuses quant à l'exploration, le forage et le transport du pétrole brut ainsi que le raffinage et le transport des produits à base de pétrole, peut aussi augmenter le coût du carburant à base de pétrole et avoir des effets semblables sur la demande de carburant pour le transport routier. L'impact de ces changements, individuels ou combinés, pourrait nuire à nos ventes de carburant pour le transport routier et à la marge brute qui en découle.

Actes de guerre, terrorisme et événements géopolitiques. Les actes de guerre ou de terrorisme, les instabilités politiques, conflits armés et sanctions imposées par des pays pourraient avoir une incidence sur l'économie en général ainsi que sur la chaîne d'approvisionnement et le prix du pétrole brut. Ces facteurs pourraient avoir un effet défavorable sur notre capacité à assurer la continuité de nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Recrutement et rétention des employés. Nous sommes tributaires de notre capacité à attirer et à retenir les employés clés ainsi qu'une équipe de direction aguerrie. Si pour une raison ou une autre nous ne parvenons pas à attirer et à fidéliser suffisamment de personnes compétentes, nos activités, nos résultats financiers et notre capacité à atteindre nos objectifs stratégiques pourraient en souffrir. De plus, nous dépendons de notre capacité à recruter et à retenir des employés qualifiés dans nos magasins, cette capacité est soumise à de nombreux facteurs environnementaux tels que les niveaux de chômage, les taux de salaire et la législation du travail dans les différentes zones géographiques dans lesquelles nous opérons.

Dépendance à l'égard de fournisseurs tiers. Nos activités de vente de carburant dépendent de l'approvisionnement en produits pétroliers raffinés auprès d'un nombre relativement limité de fournisseurs et d'un réseau de distribution desservi principalement par des camions-citernes appartenant à des tiers. Nous sommes aussi dépendant de nos fournisseurs et leurs manufacturiers en ce qui a trait à la marchandise destinée à la revente et aux matières premières. Les instabilités politiques et économiques, conflits internationaux ou tout autre événement pourraient causer des perturbations sur l'une des chaînes d'approvisionnement de nos fournisseurs, et celles-ci pourraient avoir un impact significatif sur notre capacité à recevoir des

¹ Veuillez vous référer à la section « Mesures non conformes aux normes comptables IFRS » pour plus d'informations relativement aux mesures de performance non reconnues par les normes comptables IFRS.

² Veuillez vous référer à la section « Analyse sommaire des résultats consolidés pour l'exercice 2025 » pour plus d'informations sur ces mesures de performance.

produits pétroliers raffinés et des marchandises destinés à la revente ou donner lieu à une augmentation du coût de ces produits.

Acquisitions. Les acquisitions ont été une partie importante de notre stratégie de croissance et devraient continuer de l'être. Notre capacité à identifier des occasions d'acquisitions stratégiques et à les réaliser à l'avenir pourrait être limitée par différents facteurs, notamment la disponibilité d'acquisitions intéressantes et de vendeurs motivés, par l'étendue de l'utilisation à l'interne de nos ressources et, dans la mesure où cela est nécessaire, par notre capacité à obtenir les approbations réglementaires, y compris les obstacles liés aux lois sur la concurrence et à la protection des consommateurs et du financement à des conditions satisfaisantes pour des acquisitions importantes, s'il y a lieu.

La réalisation des avantages et des synergies escomptés d'une acquisition dépendra en partie de la possibilité d'intégrer de façon efficiente et efficace les activités, les systèmes, la gestion et les cultures de notre société et de l'entreprise acquise ainsi que de la réalisation des avantages que nous comptons tirer des bases ou des sources présumées de synergies. Nous pourrions ne pas être en mesure d'obtenir les synergies et les économies de coûts prévues d'une acquisition pour de nombreuses raisons, telles que les contraintes contractuelles, une incapacité à profiter des économies synergiques attendues et de l'augmentation des efficiences opérationnelles prévues, la perte d'employés clés ou des changements dans les lois et les règlements fiscaux. Le processus d'acquisition et d'intégration d'une entreprise peut entraîner des frais d'exploitation plus élevés que prévus, des radiations ou charges de restructuration non récurrentes importantes, la perte de la clientèle et des perturbations de l'exploitation (telles que des difficultés à maintenir les relations avec les employés, les clients ou les fournisseurs). Le défaut de réussir à intégrer une entreprise acquise peut avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Bien que nous effectuions une enquête diligente sur les entreprises ou les actifs que nous acquérons, il se peut que des passifs ou des dépenses liées aux entreprises ou aux actifs acquis nous échappent lors de notre enquête diligente et que nous en soyons tenus responsables, en tant que propriétaire successeur. La découverte de dettes ou d'obligations importantes liées à une acquisition peut entraîner d'importantes conséquences néfastes tant sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Information sensible et protection des données. Dans le cours normal de nos activités en tant que détaillant de carburant et de marchandises, nous recevons un nombre important de données personnelles de nos consommateurs ainsi que d'autres informations de nature sensible concernant nos employés, nos partenaires d'affaires et nos fournisseurs. Bien que nous ayons considérablement investi dans la protection de l'information, et bien que nous maintenions ce que nous croyons être des contrôles sécuritaires envers les données que nous recevons de chaque consommateur, employé ou vendeur identifiable, une faille ou une panne de système pourrait provoquer des fuites de données sur ces personnes, ou toute autre information sensible, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur notre réputation, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. De telles brèches ou pannes pourraient également entraîner une augmentation des dépenses allouées à la protection contre de tels risques. Un manquement important de notre part quant à nos obligations réglementaires de protection des informations sensibles et de la vie privée de nos consommateurs, employés et autres, pourrait nous exposer à une amende ou à toute autre sanction ou poursuite.

Lois et règlements environnementaux. Nos activités, particulièrement celles relatives à l'entreposage, au transport et à la vente de carburant, sont assujetties à un grand nombre de lois et de règlements en matière environnementale dans les pays où nous exerçons nos activités, y compris des lois et des règlements régissant la qualité du carburant, la pollution du sol, les émissions atmosphériques, les rejets de substances dans l'eau, la mise en œuvre d'objectifs concernant l'utilisation de certains biocombustibles ou de l'énergie renouvelable, la manipulation et l'élimination des substances dangereuses, l'utilisation de systèmes de réduction de vapeur pour récupérer la vapeur de carburant et la réhabilitation des sites contaminés. Les exigences environnementales, de même que l'interprétation et l'application de ces dernières, changent continuellement et ont tendance à devenir de plus en plus strictes avec le temps. En vertu des lois et des règlements fédéraux, provinciaux, étatiques ou municipaux, nous pouvons, à titre de propriétaire ou d'exploitant, être tenus responsables des coûts de nettoyage ou de décontamination de nos sites actuels ou antérieurs, que nous ayons été informés ou non de la contamination en question ou que nous en soyons responsables ou non. De plus, nous pourrions nous exposer à des frais de litige, des amendes et d'autres sanctions en raison de notre incapacité à respecter ces exigences.

Les différentes régions dans lesquelles nous exerçons nos activités prévoient des incitatifs fiscaux et d'autres subventions qui ont également rendu les secteurs des carburants renouvelables ainsi que des véhicules écoénergétiques et à propulsion alternative, plus concurrentiels qu'ils ne le seraient autrement, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Modes de paiements électroniques. Nous sommes exposés à des fluctuations considérables des frais afférents aux modes de paiements électroniques résultant de variations importantes des prix de détail du carburant pour le transport routier, puisque les frais afférents aux modes de paiements électroniques sont basés en grande partie sur un pourcentage du prix de détail du carburant. Pour l'exercice 2025, une variation de 10,0 % des frais afférents aux modes de paiements électroniques aurait eu un impact d'environ 0,06 \$ sur le bénéfice net par action sur une base diluée.

Lois et passifs fiscaux. Nous sommes assujettis à des obligations fiscales importantes dans de nombreux territoires, notamment les impôts directs et indirects, les retenues salariales, les impôts de franchises, les retenues d'impôts étrangers et les taxes foncières. L'adoption de nouveaux règlements et lois régissant l'impôt ou la modification de ceux déjà en vigueur ou l'interprétation des lois et règlements fiscaux en vigueur, nécessite du jugement et pourrait entraîner une hausse de la charge d'impôts ou de l'assujettissement à l'impôt, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie. En outre, de nombreuses obligations fiscales font l'objet de vérifications périodiques par les différentes administrations fiscales, ce qui peut donner lieu à des pénalités et des paiements d'intérêts.

Poursuites. Dans le cours normal des affaires, nous sommes partie défenderesse dans un certain nombre de procédures judiciaires et de réclamations habituelles pour une entreprise dans notre secteur d'activités. Une issue défavorable dans de telles procédures pourrait nuire à nos activités, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation. En effet, l'industrie des magasins d'accommodation, et autres commerces du secteur alimentaire, peuvent être lourdement affectés par des poursuites ou des plaintes de consommateurs ou d'agences gouvernementales quant à la qualité des produits alimentaires, maladies ou autres problématiques opérationnelles touchant la santé ou l'environnement provenant d'une ou plusieurs locations. Le manque d'expérience au sein de nos employés en ce qui a trait à la salubrité alimentaire augmente le risque de maladie alimentaire, ce qui peut mener à des poursuites et donc entacher notre réputation. La publicité négative résultant de poursuites de cette nature, que les allégations soient véridiques ou non, pourrait décourager les consommateurs de s'approvisionner en carburant, en marchandises ou en produits alimentaires à l'un ou plusieurs de nos magasins d'accommodation. Nous pourrions finalement nous voir imposer d'importantes obligations en cas de décisions défavorables à ce sujet. Par ailleurs, même si l'issue des poursuites était favorable, des frais de litige importants pourraient détourner temps et argent de nos opérations, ce qui pourrait affecter notre performance et notre capacité à continuer d'exploiter nos magasins.

Image de marque et réputation. Nos marques de commerce et nos autres droits de propriété intellectuelle sont importants au positionnement concurrentiel de la société et nous tirons parti d'une image de marque bien établie. Si la société ne parvient pas à protéger ses droits de propriété intellectuelle, ou si un tiers remporte un recours revendiquant des droits sur notre propriété intellectuelle, la marque pourrait perdre en valeur, semant la confusion chez les consommateurs et nuisant à nos activités et à nos résultats financiers. L'incapacité de maintenir la sécurité et la qualité des produits pourrait nuire à notre image de marque et à notre réputation, en plus de mener à des demandes d'indemnités (y compris des recours collectifs), des enquêtes par les organismes gouvernementaux et des dommages.

Caractère saisonnier et catastrophes naturelles. Les conditions météorologiques peuvent avoir une incidence sur notre chiffre d'affaires. En effet, les habitudes de consommation enregistrées par le passé démontrent que nos clients augmentent leurs achats et se procurent des articles offrant une marge brute plus importante lorsque les conditions météorologiques sont favorables. Nous sommes exposés à des conditions météorologiques sévères, principalement dans les régions du Sud-Est et de la Côte Ouest des États-Unis et, même si ces régions sont généralement reconnues pour leur climat tempéré, elles sont susceptibles de subir des tempêtes violentes, des ouragans, des tremblements de terre et d'autres catastrophes naturelles.

Endettement. Notre niveau d'endettement actuel pourrait avoir d'importantes conséquences, comme l'affectation d'une partie des flux de trésorerie de nos activités au remboursement des intérêts sur les dettes et au paiement d'autres obligations financières, les rendant ainsi non disponibles à d'autres fins, ce qui pourrait limiter la capacité de la société à obtenir du financement supplémentaire. Les conventions de crédit comportent des clauses restrictives qui pourraient limiter notre capacité à consentir, prendre en charge ou permettre l'existence d'autres dettes, garanties ou charges. Elles obligent également la société à se conformer à certains tests de ratio de couverture qui peuvent empêcher la société de poursuivre des occasions d'affaires particulières ou d'initier certaines démarches. Veuillez vous référer aux sections « Engagements contractuels et commerciaux » et « Situation de trésorerie et sources de financement » pour plus d'informations sur la composition de notre dette à long terme et nos facilités de crédit.

Dangers et risques associés au carburant. Nos activités nous exposent à certains risques, en particulier dans nos terminaux et autres installations d'entreposage, où de grandes quantités de carburant sont entreposées, et dans nos stations-service. Ces risques comprennent les défaillances de l'équipement, les accidents du travail, les incendies, les explosions, les émissions de vapeur, les déversements et les fuites dans les installations d'entreposage ou en cours de transport à destination ou encore en provenance de nos terminaux et/ou de ceux de tiers, des stations-service ou d'autres sites. Nous sommes également exposés à des risques d'accidents des camions-citernes utilisés dans notre système de distribution de carburant. Ces types de risques et d'accidents peuvent causer des blessures ou des décès, des interruptions d'activités et/ou la contamination de biens, d'équipements et de l'environnement ainsi que des dommages à des biens, des équipements ou à l'environnement. De plus, nous pourrions faire l'objet de poursuites, de demandes d'indemnisation, d'amendes ou de sanctions gouvernementales ou engager d'autres obligations ou pertes par rapport à ces incidents et accidents et engager des coûts importants en conséquence. Ces incidents et ces accidents peuvent également toucher notre réputation ou nos marques, conduisant ainsi à une baisse des ventes de nos produits et services et peuvent nuire à notre entreprise, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Pandémie, épidémie ou apparition d'une maladie infectieuse. L'épidémie généralisée d'une maladie ou toute autre crise de santé publique, pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Les impacts économiques ou tout autre changement provoqué par un tel événement, qu'ils soient volontaires ou imposés par une autorité gouvernementale ou autre, pourraient avoir un impact significatif sur les résultats financiers et pourraient entraîner des fermetures temporaires d'installations, des pénuries, des perturbations temporaires ou à long terme sur la main-d'œuvre, sur les chaînes d'approvisionnement et les canaux de distributions. Des restrictions temporaires ou à long terme sur le commerce et les voyages transfrontaliers, une plus grande volatilité des devises et des risques accrus pour les systèmes informatiques, les réseaux et services numériques pourraient également survenir.

Des conditions économiques incertaines résultant d'une pandémie, d'une épidémie ou de l'éclosion d'une maladie infectieuse pourraient, à court ou à long terme, avoir une incidence défavorable sur les activités et la performance de notre société et de chacun de nos secteurs opérationnels. Celles-ci pourraient inclure la perte de confiance des consommateurs et des achats s'y rattachant, une plus grande volatilité des devises, des conséquences sur la situation financière de nos clients, fournisseurs et autres parties.

Taux d'intérêt. Nous sommes exposés aux fluctuations des taux d'intérêt liées aux variations de taux d'intérêt à court terme. Les emprunts effectués en vertu de nos facilités de crédit portent intérêt à des taux variables, et d'autres dettes que nous pouvons contracter pourraient également porter intérêt à des taux variables. Au 27 avril 2025, notre dette à taux variable n'était pas importante, ce qui limite notre risque de taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt du marché augmentent, la dette à taux variable créera des exigences de service de la dette plus élevées, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos flux de trésorerie. Nous n'utilisons pas actuellement d'instruments dérivés pour atténuer ce risque. Nous pourrions également être exposés à un risque de variation des flux de trésorerie en raison de l'évolution des taux d'intérêt sur les futures émissions de dettes. Pour atténuer ce risque, nous pouvons conclure des accords de fixation de taux d'intérêt et/ou des swaps de taux d'intérêt à départ différé afin de couvrir les taux d'intérêt sur les émissions de dette prévues.

Taux de change. La monnaie fonctionnelle de notre société mère est le dollar canadien. Ainsi, nos investissements dans nos activités américaines, européennes et asiatiques sont exposés aux variations nettes des taux de change. Si ces variations se produisaient, le montant de notre investissement net dans nos activités américaines, européennes et asiatiques pourrait augmenter ou diminuer. Nous utilisons à l'occasion des swaps de devises pour couvrir une partie de ce risque.

Nous sommes aussi exposés au risque de change lié à notre trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en devises autres que les monnaies fonctionnelles respectives, notre dette libellée en dollars américains, à nos billets de premier rang non garantis libellés en couronnes norvégiennes et en euros, aux swaps de taux d'intérêt et multidevises, dont une portion est désignée comme couverture de l'investissement net dans nos opérations aux États-Unis, en Norvège, au Danemark et la zone Euro, ainsi que d'autres dérivés de change tels que les contrats à terme sur devises. Au 27 avril 2025, en ce qui concerne la dette libellée en dollars américains, en couronnes norvégiennes et en euros, les swaps de taux d'intérêt et multidevises qui sont désignés comme instruments de couverture de l'investissement net dans nos opérations étrangères, une variation dans ces devises serait contrebalancée par des montants équivalents des investissements nets couverts aux Autres éléments du résultat global (« AERG »). En ce qui concerne la trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en devises autres que les monnaies fonctionnelles respectives, au 27 avril 2025 et avec toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % des diverses devises autres que les monnaies fonctionnelles respectives aurait eu un impact net de 30,6 millions \$ sur le bénéfice net. Pour les contrats de change à terme, au 27 avril 2025, et avec toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % du taux à terme n'aurait pas eu d'impact significatif sur le bénéfice net.

Nous utilisons le dollar américain comme monnaie de présentation. Ainsi, l'évolution des taux de change pourrait augmenter ou diminuer significativement nos actifs nets libellés en devises à la consolidation, ce qui ferait augmenter ou diminuer, selon le cas, l'avoir des actionnaires. En outre, les variations des taux de change auront une incidence sur la conversion des revenus et des charges liés à nos opérations canadiennes, européennes et asiatiques et se traduiront par un bénéfice net inférieur ou supérieur à celui qui aurait été constaté autrement.

Outre les risques de conversion des devises, nous courons un risque lié aux transactions en devises chaque fois que l'une de nos filiales conclut un contrat avec un client ou un fournisseur libellé en une monnaie différente de sa monnaie fonctionnelle. Compte tenu de la volatilité des taux de change, nous pourrions ne pas être en mesure de gérer efficacement notre risque lié aux transactions en devises et/ou nos risques de conversion, et cette volatilité pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Risque de crédit. Nous sommes exposés au risque de crédit découlant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dépôts indexés liés aux unités d'actions et des instruments financiers dérivés lorsque la juste valeur ouverte nous est significativement favorable. Conformément à notre politique de gestion des risques, pour réduire ce risque, nous avons conclu ces instruments financiers avec des institutions financières majeures présentant un risque de crédit très faible. Dans certains marchés européens, les clients peuvent régler leurs achats dans nos multiples points de vente ou chez tout autre commerçant avec une carte de crédit Circle K / MasterCard. Nous avons conclu des accords selon lesquels les risques et les avantages liés aux cartes de crédit, tels que les revenus d'honoraires, les dépenses administratives et les pertes de crédit, sont partagés avec les banques émettrices. Compte tenu des évaluations de crédit précises et de la surveillance continue des soldes, nous estimons que les créances ne présentent pas de risque significatif.

Liquidité. Il s'agit du risque que nous éprouvions des difficultés à honorer nos engagements liés à nos passifs financiers et à nos obligations locatives. Nous sommes exposés à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme, de son programme de papier commercial aux États-Unis, de ses comptes fournisseurs et charges à payer, de ses obligations locatives et les sorties associées avec des instruments financiers dérivés. Nous tirons nos liquidités principalement des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation et de nos emprunts disponibles en vertu du programme de papier commercial des États-Unis et de nos facilités de crédit.

Débiteurs. Nous sommes exposés à un risque lié à la solvabilité et à l'exécution des engagements de nos clients, de nos fournisseurs et des parties aux contrats que nous concluons. En date du 27 avril 2025, nous avons des comptes débiteurs impayés totalisant 2,7 milliards \$. Ce montant se compose principalement de créances de cartes de crédit, de créances découlant de la vente de carburant et autres produits à des exploitants de stations-service indépendants, franchisés ou sous licence, de créances d'autres clients industriels et commerciaux, ainsi que de rabais fournisseurs à recevoir. Les contrats avec des cycles de paiement plus longs ou des difficultés dans l'exécution des contrats ou la perception des comptes débiteurs pourraient entraîner des fluctuations importantes de nos flux de trésorerie et pourraient nuire à nos activités, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Assurance. La plupart de nos installations sont couvertes par une assurance de responsabilité civile, une assurance contre l'incendie et une assurance de garantie supplémentaire dont les conditions particulières et les montants d'assurance sont comparables aux pratiques usuelles dans notre secteur d'activités. Rien ne garantit que nous soyons en mesure de continuer à obtenir une telle assurance ou de l'obtenir à des conditions favorables. Certains types de sinistres, comme ceux résultant des guerres, d'actes de terrorisme, de pandémies ou de catastrophes naturelles, ne sont généralement pas assurés parce qu'ils sont non assurables ou économiquement inapplicables.

Activités mondiales. Nous avons des activités importantes dans de nombreux pays. Certains des risques inhérents à la portée internationale de nos activités comprennent la difficulté de faire respecter les contrats et de percevoir des créances dans certains systèmes juridiques étrangers, les droits légaux plus vastes des syndicats et de la main-d'œuvre étrangère, les fluctuations des taux de change, la possibilité de changements dans les conditions économiques locales, les déficiences fiscales potentielles liées au rapatriement de fonds provenant de filiales étrangères, le contrôle des échanges de devises et les mesures gouvernementales restrictives telles que les restrictions sur le transfert ou le rapatriement de fonds et les questions de protection commerciale, y compris des interdictions ou des restrictions visant les acquisitions ou les coentreprises. N'importe lequel de ces facteurs pourrait nuire considérablement à notre entreprise, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Structure corporative. Nous sommes une société de portefeuille et la quasi-totalité de nos actifs est constituée du capital-actions de nos principales filiales. Nous menons la quasi-totalité de nos activités par l'intermédiaire de nos filiales, qui génèrent l'essentiel de nos revenus. Par conséquent, nos flux de trésorerie et notre capacité à concrétiser les possibilités d'amélioration actuelles ou souhaitables dépendent des bénéfices de nos filiales et de la distribution de ces bénéfices. La capacité de ces entités à verser des dividendes et d'autres distributions dépendra de leurs résultats d'exploitation et sera soumise aux lois et réglementations en vigueur qui exigent que les normes de solvabilité et de capital soient respectées par ces sociétés et aux restrictions contractuelles contenues dans les instruments régissant leur dette. En cas de faillite, de liquidation ou de restructuration de l'une de nos filiales importantes, les créanciers et les créanciers commerciaux pourront avoir droit au paiement de leurs réclamations à partir des actifs de ces filiales avant nous.

Perspective

Le présent exercice fiscal a coïncidé avec un jalon important pour notre entreprise – le 45^e anniversaire de l'ouverture de notre tout premier magasin. Peu d'entreprises, grandes ou petites, connaissent une longévité et un succès aussi durables que les nôtres. Nous sommes convaincus que cela s'explique par notre culture distinctive, centrée sur nos employés et nos clients – une approche instaurée par Alain Bouchard lors de l'ouverture de notre premier magasin à Laval, au Canada, et qui continue de nous guider aujourd'hui à travers notre réseau mondial.

Toutefois, cette année a également été marquée par de nombreuses incertitudes économiques et géopolitiques. Le contexte demeure particulièrement difficile dans le secteur de l'accommodation, alors que les consommateurs sont plus prudents que jamais dans leurs dépenses. Plus que jamais, nous demeurons déterminés à conquérir nos clients en leur offrant simplicité et valeur, ainsi qu'un service rapide et convivial dans nos magasins prêts à les accueillir.

Nous avons réalisé de nombreuses avancées notables au cours de cet exercice, notamment l'élargissement de notre offre de boissons et l'amélioration de notre programme *Tout simplement frais, toujours prêt*. Nous sommes satisfaits de la performance de nos activités liées au carburant, tant au niveau des volumes que des marges, et nos activités de commerce interentreprises ont affiché des résultats solides en Europe, et une croissance aux États-Unis. Nous continuons de jouer un rôle de chef de file dans la mobilité électrique en Europe et ouvrons de nouvelles stations de recharge pour véhicules électriques durables. En matière de croissance stratégique, nous avons poursuivi l'expansion de la marque Circle K dans nos nouveaux pays d'Europe centrale et prévoyons de conclure l'acquisition de la chaîne GetGo, reconnue pour son offre alimentaire innovante, d'ici la fin de l'année civile. Par ailleurs, nous connaissons également un fort succès en matière de croissance organique, poursuivant notre ambition d'ouvrir 500 nouveaux magasins sur une période de cinq ans.

En regardant vers l'avenir, nous continuerons, comme toujours, à rechercher et à saisir les opportunités de croissance pour l'entreprise et à intégrer toutes nos acquisitions à notre réseau, et à concentrer nos efforts sur la création de valeur pour nos employés, nos partenaires et nos actionnaires.

25 juin 2025

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés d'Alimentation Couche-Tard inc. (la « société ») ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité est appliquée par un choix judicieux de méthodes et principes comptables dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables IFRS® telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« Normes comptables IFRS »), et ont été approuvés par le conseil d'administration. De plus, l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

La société maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la société.

Le conseil d'administration est responsable d'approuver les états financiers consolidés compris dans ce rapport annuel, principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité, qui tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les auditeurs indépendants, a révisé les états financiers consolidés de la société et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024 ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société en nom collectif de comptables professionnels agréés, et leur rapport indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Le 25 juin 2025

/s/ Alex Miller

Alex Miller
Président et
chef de la direction

/s/ Filipe Da Silva

Filipe Da Silva
Chef de la direction financière

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

En vertu de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, il incombe à la direction de la société d'instaurer et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Avec notre participation, la direction a effectué une évaluation de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière pour l'exercice terminé le 27 avril 2025. Le cadre de cette évaluation repose sur le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework (2013)*, qui a été élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »). Cette évaluation comprend la révision des documents relatifs aux mesures de contrôle, l'évaluation de l'efficacité de la conception de telles mesures, la mise à l'essai de l'efficacité opérationnelle et la formulation de conclusions sur cette évaluation. En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler certaines anomalies. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont exposées au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de conditions et à la détérioration du degré de conformité aux politiques et aux procédures. Au terme de l'évaluation, la direction est arrivée à la conclusion que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société était efficace au 27 avril 2025.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société en nom collectif de comptables professionnels agréés, a audité l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société au 27 avril 2025 et a émis une opinion sans réserve à cet égard, que vous trouverez ci-après.

Le 25 juin 2025

/s/ Alex Miller

Alex Miller
Président et
chef de la direction

/s/ Filipe Da Silva

Filipe Da Silva
Chef de la direction financière

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Alimentation Couche-Tard inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Alimentation Couche-Tard inc. et de ses filiales (collectivement, la société) au 27 avril 2025 et au 28 avril 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes comptables IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes comptables IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société, qui comprennent :

- les états des résultats consolidés pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024;
- les états du résultat global consolidés pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024;
- les états de la variation des capitaux propres consolidés pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024;
- les états des flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024;
- les bilans consolidés au 27 avril 2025 et au 28 avril 2024; et
- les notes complémentaires, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 27 avril 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
Évaluation des droits d'utilisation des marques de commerce et des terrains et bâtiments détenus acquis dans le cadre de l'acquisition de certains actifs européens en lien avec le commerce de détail de TotalEnergies SE <i>Renvoi à la note 3, Conventions comptables et à la note 4, Acquisitions d'entreprises, aux états financiers consolidés.</i> Le 28 décembre 2023 et le 3 janvier 2024, la société a réalisé l'acquisition de 2 175 sites de TotalEnergies SE pour une contrepartie totale de 3 801,0 millions de dollars. Au cours de l'exercice clos le 27 avril 2025, la direction a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs identifiables acquis. La juste valeur des actifs identifiables acquis inclut 440,8 millions de dollars d'immobilisations incorporelles, dont une grande partie concernait les droits d'utilisation des marques de commerce, et 1 354,0 millions de dollars d'immobilisations corporelles, dont une grande partie concernait les terrains et bâtiments détenus. La direction a utilisé un jugement important afin d'estimer la juste valeur des droits d'utilisation des marques de commerce et des terrains et bâtiments détenus. Afin d'estimer la juste valeur de ces actifs, la direction a utilisé la méthode de l'exemption des redevances utilisant des modèles de flux de trésorerie actualisés pour évaluer les droits d'utilisation des marques de commerce et la méthode de la capitalisation directe pour évaluer les terrains et bâtiments détenus. La direction a développé des hypothèses clés, qui incluent les taux de croissance projetés pour le chiffre d'affaires et les volumes de carburant pour le transport routier vendus, les taux de redevances projetés, les durées de vie utile, les taux de capitalisation, les loyers du marché et les taux d'actualisation. Nous avons considéré cette question comme une question clé de l'audit en raison de la part importante de jugement exercé par la direction dans l'estimation des montants de la juste valeur des droits d'utilisation des marques de commerce et des terrains et bâtiments détenus, y compris la formulation d'hypothèses clés. Il en découle un degré élevé de jugement, d'effort et de subjectivité de la part de l'auditeur dans l'exécution des procédures et l'évaluation des éléments probants relatifs aux hypothèses clés utilisées par la direction. Les travaux d'audit ont nécessité le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine des évaluations.	Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes : • Tester l'efficacité du fonctionnement des contrôles internes liés aux droits d'utilisation des marques de commerce et des terrains et bâtiments acquis, y compris la revue par la direction des hypothèses clés utilisées. • Tester la façon dont la direction a estimé la juste valeur des droits d'utilisation des marques de commerce et des terrains et bâtiments détenus en effectuant notamment ce qui suit : ◦ Lire les contrats et les ententes d'achat pertinents; ◦ Tester les données sous-jacentes utilisées par la direction dans les calculs des modèles d'actualisation des flux de trésorerie et dans les calculs de la méthode de la capitalisation directe; ◦ Évaluer le caractère raisonnable des hypothèses clés utilisées par la direction relativement aux taux de croissance projetés pour le chiffre d'affaires et les volumes de carburant pour le transport routier vendus, les taux de redevances projetés et les durées de vie utile en tenant compte des budgets approuvés par le conseil d'administration, des acquisitions similaires antérieures de la société, ainsi que des données économiques et propres au secteur d'activité, le cas échéant; ◦ Obtenir de l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine des évaluations des immobilisations incorporelles et de l'immobilier pour évaluer le caractère approprié des méthodes d'évaluation et des modèles utilisés, ainsi que le caractère raisonnable de certaines hypothèses clés, telles que les taux de capitalisation, les loyers du marché et les taux d'actualisation.

Autre point – audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également audité l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 27 avril 2025 conformément aux normes énoncées dans le *Manuel de CPA Canada – Certification* pour l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), et délivré un rapport daté du 25 juin 2025.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe de la société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Frédéric Lepage.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 25 juin 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A123475

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Alimentation Couche-Tard inc.

Nous avons audité l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière d'Alimentation Couche-Tard inc. et de ses filiales (la société) au 27 avril 2025.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion, sur la base de notre audit, indiquant si le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société a été maintenu de manière efficace, conformément aux critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'audit relative au contrôle interne à l'égard de l'information financière énoncée dans le *Manuel de CPA Canada – Certification*. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Il comprend les politiques et les procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions d'actifs de l'entité, 2) fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour préparer des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration, et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité, qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une diminution du niveau de respect des politiques ou des procédures.

Opinion

À notre avis, la société maintenait, au 27 avril 2025, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière, dans tous ses aspects significatifs, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, les états financiers consolidés de la société au 27 avril 2025 et au 28 avril 2024 et pour les exercices terminés à ces dates, puis délivré un rapport daté du 25 juin 2025.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)

Le 25 juin 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A123475

États des résultats consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action)

	2025	2024
	\$	\$
Chiffre d'affaires	72 856,8	69 263,5
Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur (note 7)	59 835,5	57 165,6
Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration (note 7)	7 143,2	6 525,2
(Gain) perte sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs (notes 7 et 16)	(33,4)	2,4
Amortissement et perte de valeur (notes 7, 15, 16 et 17)	2 105,4	1 760,1
Bénéfice d'exploitation	3 806,1	3 810,2
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées (note 6)	28,5	25,8
Frais financiers (note 9)	690,8	574,7
Autres éléments financiers (note 9)	(147,7)	(180,6)
Gain de change	(30,6)	(6,2)
Frais financiers nets	512,5	387,9
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	3 322,1	3 448,1
Impôts sur les bénéfices (note 10)	729,7	715,9
Bénéfice net	2 592,4	2 732,2
Moins : Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 5)	(12,0)	(2,5)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	2 580,4	2 729,7
Bénéfice net par action (note 11)		
De base	2,72	2,82
Dilué	2,71	2,82

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États du résultat global consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024
(en millions de dollars américains (note 2))

	2025	2024
	\$	\$
Bénéfice net	2 592,4	2 732,2
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui peuvent être reclassés subséquentement aux résultats		
Conversion de devises		
Variation des redressements cumulés de conversion des devises ⁽¹⁾	316,7	(115,5)
Variation nette de la juste valeur et des intérêts nets sur des swaps de taux d'intérêt et multidevises et contrats de change à terme désignés comme éléments de couverture de l'investissement net de la société dans certaines de ses opérations étrangères ⁽²⁾ (note 22)	(60,9)	0,8
Couverture de flux de trésorerie		
Variation de la juste valeur d'instruments financiers ⁽²⁾	(3,6)	24,5
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur des instruments financiers ⁽²⁾	(3,7)	(6,5)
Ajustement de reclassement ⁽³⁾	—	(28,5)
Éléments qui ne seront jamais reclassés aux résultats		
(Perte) gain actuariel(le) net(te) ⁽⁴⁾ (note 28)	(2,6)	18,9
Gain sur placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁵⁾	—	8,2
Autres éléments du résultat global	245,9	(98,1)
Résultat global	2 838,3	2 634,1
Moins : Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(20,6)	(0,2)
Résultat global attribuable aux actionnaires de la société	2 817,7	2 633,9

- (1) Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024, ces montants incluent une perte de 255,7 \$ (déduction faite de recouvrements d'impôts sur les bénéfices de 19,5 \$) et une perte de 51,6 \$ (déduction faite de recouvrements d'impôts sur les bénéfices de 3,9 \$), respectivement. Ces pertes découlent de la conversion des dettes libellées en devises étrangères et désignées comme éléments de couverture de l'investissement net dans certaines des opérations étrangères de la société.
- (2) Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024, ces montants sont présentés déduction faite de (recouvrements) dépenses d'impôts sur les bénéfices de (25,9) \$ et 1,8 \$, respectivement.
- (3) Pour l'exercice terminé le 28 avril 2024, ce montant est présenté déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 4,4 \$.
- (4) Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024, ces montants sont présentés déduction faite de (recouvrements) dépenses d'impôts sur les bénéfices de (0,3) \$ et 5,7 \$, respectivement.
- (5) Pour l'exercice terminé le 28 avril 2024, ce montant est présenté déduction faite de dépenses d'impôts sur les bénéfices de 1,6 \$.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États de la variation des capitaux propres consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024
(en millions de dollars américains (note 2))

2025

	Attribuable aux actionnaires de la société				Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 27)			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice (ajusté, note 2)	644,7	23,2	13 616,9	(1 095,6)	13 189,2	125,9	13 315,1
Résultat global :							
Bénéfice net			2 580,4		2 580,4	12,0	2 592,4
Autres éléments du résultat global				237,3	237,3	8,6	245,9
					2 817,7	20,6	2 838,3
Rachats d'actions (note 25)	(5,9)		(518,0)		(523,9)		(523,9)
Dividendes déclarés			(505,3)		(505,3)		(505,3)
Variations du passif de rachat (note 5)			(39,7)		(39,7)		(39,7)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 26)		6,0			6,0		6,0
Levée d'options d'achat d'actions	3,7	(0,9)			2,8		2,8
Solde à la fin de l'exercice	642,5	28,3	15 134,3	(858,3)	14 946,8	146,5	15 093,3

2024
(ajusté, note 2)

	Attribuable aux actionnaires de la société				Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 27)			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	614,7	28,8	12 934,6	(1 013,6)	12 564,5	—	12 564,5
Ajout aux participations ne donnant pas le contrôle (note 4)					—	125,7	125,7
Résultat global :							
Bénéfice net			2 729,7		2 729,7	2,5	2 732,2
Autres éléments du résultat global				(95,8)	(95,8)	(2,3)	(98,1)
					2 633,9	0,2	2 634,1
Rachats d'actions (note 25)	(17,0)		(1 357,0)		(1 374,0)		(1 374,0)
Dividendes déclarés			(453,0)		(453,0)		(453,0)
Transfert des gains réalisés sur des placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des Autres éléments du résultat global			9,8	(9,8)	—		—
Sortie des pertes cumulées sur des contrats de change à terme notionnels (note 4)				23,6	23,6		23,6
Passif de rachat encouru (note 5)			(251,0)		(251,0)		(251,0)
Variations du passif de rachat (note 5)			3,8		3,8		3,8
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 26)		5,6			5,6		5,6
Levée d'options d'achat d'actions	47,0	(11,2)			35,8		35,8
Solde à la fin de l'exercice	644,7	23,2	13 616,9	(1 095,6)	13 189,2	125,9	13 315,1

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États des flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024
(en millions de dollars américains (note 2))

	2025	2024
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	2 592,4	2 732,2
Ajustements afin de concilier le bénéfice net avec les rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation		
Amortissement, perte de valeur et amortissement des frais de financement	2 111,8	1 765,3
Impôts différés (note 10)	147,5	60,5
Variations du fonds de roulement hors caisse (note 12)	135,0	163,1
(Gain) perte sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs	(33,4)	2,4
Gain de change non opérationnel	(15,5)	(16,3)
Variations nettes des dépôts indexés sur les matières premières et des swaps sur carburant (note 29)	12,9	25,0
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	(1,6)	(2,4)
Règlement de swaps de taux d'intérêt à départ différé	—	50,7
Ajustement de reclassement	—	(32,9)
Autres	88,0	69,6
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	5 037,1	4 817,2
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs	(2 326,6)	(1 943,1)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	135,1	87,1
Règlement (Investissement dans) des dépôts à terme (note 20)	509,1	(520,9)
Diminution de la trésorerie soumise à restrictions, incluant des garanties en trésorerie liées aux lettres de crédit (note 20)	342,9	33,9
Augmentation de la trésorerie soumise à restrictions, incluant des garanties en trésorerie liées aux lettres de crédit (note 20)	(337,9)	(29,7)
Acquisitions d'entreprises (note 4)	(164,5)	(4 297,2)
Encaissement de contrepartie liée aux acquisitions d'entreprises (note 4)	251,3	—
Produits de la cession de placements dans des instruments de capitaux propres (note 29)	11,8	167,6
Acquisitions d'instruments de capitaux propres et d'autres actifs financiers (note 29)	(5,3)	(118,2)
Règlement de contrats de change à terme (note 4)	—	16,6
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(1 584,1)	(6 603,9)
Activités de financement		
Rachats d'actions (note 25)	(538,3)	(1 349,4)
Sorties de fonds se rapportant au principal des obligations locatives (note 12)	(513,2)	(478,9)
Dividendes versés en trésorerie	(505,3)	(453,0)
Remboursement de billets de premier rang non garantis (notes 12 et 20)	(502,9)	—
Émission de billets de premier rang non garantis, déduction faite des frais de financement (notes 12 et 20)	—	3 894,5
(Remboursement) émission net(te) de billets de papier commercial non garantis (notes 12 et 20)	(432,2)	549,6
Règlement d'instruments dérivés (note 22)	(48,6)	—
Levée d'options d'achat d'actions	2,8	35,8
(Sorties) rentrées de fonds nettes se rapportant aux autres dettes (note 12)	(0,2)	0,2
Augmentation de la facilité d'acquisition (note 12)	—	3 391,9
Remboursement de la facilité d'acquisition (note 12)	—	(3 385,3)
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement	(2 537,9)	2 205,4
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	38,9	56,1
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	954,0	474,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 309,0	834,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	2 263,0	1 309,0
Informations supplémentaires :		
Intérêts versés	627,5	491,3
Intérêts et dividendes reçus	194,6	161,4
Impôts sur les bénéfices versés, nets	493,5	770,7

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Au 27 avril 2025 et au 28 avril 2024
(en millions de dollars américains (note 2))

	2025	2024 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Actifs		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 263,0	1 309,0
Trésorerie soumise à restrictions	5,7	9,6
Débiteurs (note 13)	2 667,5	3 137,7
Stocks (note 14)	2 188,6	2 330,9
Frais payés d'avance	172,2	144,1
Autres actifs financiers à court terme (notes 20, 21 et 29)	50,7	559,2
Impôts sur les bénéfices à recevoir	180,1	192,8
	7 527,8	7 683,3
Immobilisations corporelles (note 15)	14 990,6	14 090,1
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 16)	4 210,7	4 152,6
Immobilisations incorporelles (note 17)	1 156,4	1 150,2
Goodwill (note 17)	9 563,7	9 280,6
Autres actifs (note 18)	439,1	424,4
Autres actifs financiers à long terme (note 29)	99,6	146,6
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées (note 6)	188,4	185,7
Impôts différés (note 10)	125,6	104,5
	38 301,9	37 218,0
Passifs		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 19)	5 731,7	5 985,6
Provisions à court terme (note 23)	183,1	144,1
Autres passifs financiers à court terme (notes 5, 12, 22 et 29)	352,8	54,2
Impôts sur les bénéfices à payer	135,6	72,1
Dette à court terme et portion à court terme de la dette à long terme (notes 12 et 20)	690,2	1 066,8
Portion à court terme des obligations locatives (note 12)	523,9	510,1
	7 617,3	7 832,9
Dette à long terme (notes 12 et 20)	8 776,8	9 226,5
Obligations locatives (note 12)	3 965,4	3 887,5
Provisions à long terme (note 23)	862,0	854,7
Passif au titre des prestations constituées (note 28)	65,5	85,8
Autres passifs financiers à long terme (notes 5, 12, 22 et 29)	68,9	303,3
Crédits reportés et autres éléments de passifs (note 24)	192,8	220,1
Impôts différés (note 10)	1 659,9	1 492,1
	23 208,6	23 902,9
Capitaux propres		
Capital-actions (note 25)	642,5	644,7
Surplus d'apport	28,3	23,2
Bénéfices non répartis	15 134,3	13 616,9
Cumul des autres éléments du résultat global (note 27)	(858,3)	(1 095,6)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	14 946,8	13 189,2
Participations ne donnant pas le contrôle (note 5)	146,5	125,9
	15 093,3	13 315,1
	38 301,9	37 218,0

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

Au nom du conseil d'administration,

/s/ Alex Miller

Alex Miller

Administrateur

/s/ Alain Bouchard

Alain Bouchard

Administrateur

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Alimentation Couche-Tard inc. est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Le siège social de la société est situé à Laval, au 4204, boulevard Industriel, Québec, Canada.

Au 27 avril 2025, la société exploite un réseau regroupant 14 477 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, dont 10 487 sont exploités par la société, et génère des revenus provenant principalement de la vente de produits de cigarettes et d'autres produits de nicotine, de boissons, de bière, de vin, de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide, de friandises et de grignotines, d'articles d'épicerie, de services de lave-auto, d'autres services ainsi que de carburant pour le transport routier.

Également, en vertu de contrats de licence, près de 2 500 magasins sont exploités sous la marque Circle K dans 14 autres pays et territoires (Afrique du Sud, Arabie saoudite, Égypte, Émirats arabes unis, Guam, Guatemala, Honduras, Indonésie, Macao, Maroc, Mexique, Nouvelle-Zélande, Tanzanie et Vietnam), ce qui porte à près de 17 000 le nombre de magasins dans le réseau mondial.

2. PRINCIPES DE PRÉSENTATION

Date de fin d'exercice

La date de fin d'exercice de la société correspond au dernier dimanche du mois d'avril de chaque année. Les termes « 2025 » et « 2024 » désignent les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024.

Principes de présentation

La société prépare ses états financiers consolidés selon les Normes comptables IFRS® telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« Normes comptables IFRS »).

Monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle de la société mère est le dollar canadien. La société utilise le dollar américain à titre de monnaie de présentation afin de fournir une information plus pertinente étant donné que ses opérations prédominantes sont aux États-Unis.

Approbation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la société ont été approuvés pour publication le 25 juin 2025 par le conseil d'administration.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Chiffres correspondants

Au cours de l'exercice 2025, la société a apporté des ajustements à la contrepartie transférée et à la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour les acquisitions de certains actifs européens en lien avec le commerce de détail de TotalEnergies SE et de magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque MAPCO (note 4). Conséquemment, des modifications ont été apportées aux postes suivants du bilan consolidé au 28 avril 2024 :

	Ajustements pour les acquisitions de			Ajustés
	Publiés	Certains actifs européens en lien avec le commerce de détail de TotalEnergies SE	Magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque MAPCO	
	\$	\$	\$	\$
Actifs				
Débiteurs	2 929,4	208,3	—	3 137,7
Stocks	2 333,1	—	(2,2)	2 330,9
Immobilisations corporelles	13 923,8	133,7	32,6	14 090,1
Actifs au titre de droits d'utilisation	3 963,1	177,7	11,8	4 152,6
Immobilisations incorporelles	1 185,8	(35,6)	—	1 150,2
Goodwill	9 568,2	(255,0)	(32,6)	9 280,6
Autres actifs	393,7	30,7	—	424,4
Impôts différés	98,0	6,5	—	104,5
Passifs				
Créditeurs et charges à payer	5 987,9	—	(2,3)	5 985,6
Provisions à court terme	143,6	0,5	—	144,1
Portion à court terme des obligations locatives	503,6	6,5	—	510,1
Obligations locatives	3 674,8	200,9	11,8	3 887,5
Provisions à long terme	819,9	34,7	0,1	854,7
Impôts différés	1 482,1	10,0	—	1 492,1
Capitaux propres				
Participations ne donnant pas le contrôle	112,2	13,7	—	125,9

L'impact de ces changements sur le bénéfice net de l'exercice terminé le 28 avril 2024 n'a pas été jugé significatif pour la société. Par conséquent, les chiffres correspondants n'ont pas été ajustés dans l'état des résultats consolidés et l'impact a été reflété dans l'état des résultats consolidés pour l'exercice terminé le 27 avril 2025.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables et principaux jugements

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction de la société effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés. La direction révisé périodiquement ses estimations qui sont fondées sur la connaissance qu'elle possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les jugements et estimations comptables les plus importants établis par la société aux fins de la préparation des états financiers consolidés sont présentés avec les conventions pertinentes ou avec les notes afférentes aux états financiers consolidés, le cas échéant, et concernent principalement les sujets suivants : les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles, les impôts sur les bénéfices, les provisions, les pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs, les pertes de valeur du goodwill et les regroupements d'entreprises.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la société et ceux de ses filiales, sur lesquelles la société possède généralement, directement ou indirectement, 100 % des droits de vote. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où leur contrôle est acquis par la société et cessent d'être consolidées dès que le contrôle n'est plus exercé. Les états financiers consolidés de la société comprennent également la quote-part des résultats de ses coentreprises et de ses

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

entreprises associées qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, ainsi que sa quote-part des actifs, des passifs et des résultats des entreprises communes. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

La société détient des contrats avec des franchisés et des opérateurs indépendants. Quand ceux-ci assument la gestion de leur établissement, en plus de veiller au merchandising et au financement de leurs stocks, leurs états financiers ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés de la société.

Conversion de devises

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle est la principale monnaie de l'environnement économique au sein duquel l'entité exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle de la société mère et de ses filiales canadiennes est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de ses filiales étrangères est généralement la monnaie locale, principalement le dollar américain pour les opérations aux États-Unis, et diverses autres monnaies pour les opérations en Europe et en Asie.

Consolidation et opérations étrangères

Les états financiers consolidés sont consolidés en dollars canadiens en utilisant la méthode suivante : les éléments d'actifs et de passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les transactions individuelles ayant une incidence significative sur les états des résultats consolidés, du résultat global consolidé ou des flux de trésorerie consolidés sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains et les pertes de change résultant de cette conversion sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Monnaie de présentation

La société a adopté le dollar américain comme monnaie de présentation. Les états financiers consolidés en dollars canadiens sont convertis dans la monnaie de présentation selon la méthode décrite précédemment. Le capital-actions, le surplus d'apport et les bénéfices non répartis sont convertis aux taux historiques. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Constatation des produits

Pour ses trois principales catégories de produits, soit les marchandises et services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus, la société comptabilise les revenus lorsque le contrôle des biens ou services est transféré au client.

Pour ce qui est des opérations de détail, les ventes de marchandises comprennent principalement la vente de produits de cigarettes et d'autres produits de nicotine, de boissons, de bière, de vin, de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide, de friandises et de grignotines et d'articles d'épicerie. Les revenus provenant des services comprennent principalement des revenus de lave-auto, des commissions sur la vente de billets de loteries, des frais attribuables aux guichets automatiques, de ventes de cartes d'appels, de ventes de cartes cadeaux et de revenus provenant de bornes de recharge de véhicules électriques. Les ventes de carburant pour le transport routier comprennent la vente de différents types de carburant pour le transport routier au moyen de pompes situées dans les magasins d'accommodation ou les stations de carburant automatisées de la société. Ces revenus sont comptabilisés au moment de la transaction, puisque le contrôle des biens et services est considéré comme étant transféré lorsque le client effectue le paiement et prend possession de l'article vendu.

Les revenus provenant des services comprennent aussi les redevances provenant des franchises et des licences, les commissions des agents, de même que les royalties des franchisés et des détenteurs de licences qui sont comptabilisées sur la durée estimée de l'accord correspondant ou périodiquement en fonction des ventes déclarées.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Lorsque les programmes de fidélisation de la société offrent à ses clients l'option d'acquérir des biens supplémentaires gratuitement ou à rabais et que l'option représente un droit significatif du fait de l'adhésion du client, la société comptabilise les revenus liés à cette obligation de prestation distincte lorsque ces biens futurs sont transférés ou lorsque l'option expire. Le prix de vente individuel de l'option du client est généralement estimé sur la base de données historiques et est ajusté pour tenir compte de la probabilité que l'option soit exercée.

Pour les activités de vente en gros, la société reconnaît généralement les ventes de carburant pour le transport routier lors de la livraison à des exploitants indépendants et d'autres clients, ainsi que les ventes de marchandises et de biens à certains exploitants indépendants et franchisés effectuées à partir des centres de distribution et des installations de préparation alimentaire de la société.

Les autres revenus comprennent les ventes de l'énergie pour les moteurs stationnaires et de carburant pour le secteur de l'aviation, lesquelles sont généralement constatées lors de la livraison au client. Les autres revenus comprennent également les loyers tirés de certains contrats de location simple, qui sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du bail.

Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés exclut les droits d'accise, les revenus provenant de la vente aux clients sont comptabilisés déduction faite des droits d'accise. Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés inclut les droits d'accise, les revenus et les coûts des ventes sont présentés en incluant ces droits.

L'une des filiales détenues en propriété exclusive par la société a généré des revenus provenant de la vente directe de cannabis et de produits liés au cannabis dans certains magasins corporatifs sous licence au Canada. De plus, la société participe indirectement à la vente de cannabis et de produits liés au cannabis par l'entremise de divers contrats de licence au Canada et de la sous-location de certains locaux. Toutefois, la société ne génère aucun revenu provenant de la vente de ces produits sur les sites des détenteurs de licences.

Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur et rabais fournisseurs

Le coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur comprend principalement le coût des produits finis, des intrants et des coûts de transport engagés pour acheminer les produits au point de vente, ainsi que les coûts de logistique interne.

La société constate les remises des fournisseurs comme une réduction du prix des produits des fournisseurs et les présente en réduction des stocks connexes et du coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur aux bilans consolidés et aux états des résultats consolidés lorsqu'il est probable que ces remises seront reçues. Les montants reçus mais non constatés dans les résultats sont reportés et inclus aux Créditeurs et charges à payer ou aux Crédits reportés et autres éléments de passifs.

Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration

Les principaux éléments constituant les frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration sont la main-d'œuvre, les frais liés aux modes de paiements électroniques, les frais d'occupation, les réparations, l'entretien, les technologies de l'information et les frais généraux, excluant amortissement et perte de valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des marchandises est généralement évalué selon la méthode du prix de détail moins une marge bénéficiaire normale. Le coût des stocks de carburant pour le transport routier est généralement déterminé selon la méthode du coût moyen.

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts constatée dans les résultats correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global (« AERG ») ou directement dans les capitaux propres.

La société utilise l'approche bilan de la méthode du report variable pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en appliquant, à la date des états financiers consolidés, selon le cas, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les différences temporelles

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

devraient se résorber. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal leur étant relié se matérialisera.

La société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses juridictions et il pourrait y avoir certaines positions où la détermination de l'impôt est incertaine. La société comptabilise des provisions pour positions fiscales incertaines sur la base des montants qui devraient être payés aux autorités fiscales en lien avec les positions fiscales incertaines lorsqu'il n'est pas jugé probable que l'autorité fiscale acceptera la position de la société. Lorsque le résultat final de ces questions est différent des montants comptabilisés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôts exigibles et différés dans la période au cours de laquelle cette différence est déterminée. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la charge mondiale d'impôts sur les bénéfices et d'évaluer s'il est probable qu'une autorité fiscale acceptera les positions fiscales incertaines. Au 27 avril 2025, aucune provision pour positions fiscales incertaines n'était importante pour la société.

La société a appliqué l'exception à la comptabilisation et à la divulgation d'informations sur les actifs et les passifs d'impôts différés découlant des juridictions mettant en œuvre la législation de l'impôt minimum mondial de Pilier 2.

Immobilisations corporelles, amortissement et perte de valeur

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur, et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, basé sur les périodes suivantes :

Immeubles et composantes de bâtisse	3 à 40 ans
Équipements	3 à 40 ans
Améliorations locatives	Moindre de la durée du bail et de la durée de vie utile

Les composantes des bâtisses comprennent les systèmes de climatisation et de chauffage, la plomberie et les installations électriques. Les équipements comprennent l'affichage, les équipements pétroliers, les équipements en magasins et les équipements pour les stations de recharge de véhicules électriques.

La société effectue une évaluation annuelle des soldes résiduels, des durées de vie utile estimatives et des méthodes d'amortissement utilisés pour les immobilisations corporelles et tout changement découlant de l'évaluation est appliqué prospectivement par la société. Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de perte de valeur lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Immobilisations incorporelles, amortissement et perte de valeur

Les immobilisations incorporelles, qui sont initialement comptabilisées au coût, sont composées principalement de marques de commerce et de droits d'utilisation de marques de commerce, de contrats de franchises, de contrats d'approvisionnement en carburant, de relations clients, de droits recouverts, de logiciels et de licences. Les licences et les marques de commerce qui ont une durée d'utilité indéterminée puisqu'elles devraient procurer des avantages économiques à la société indéfiniment ne sont pas amorties et sont soumises à un test annuel de perte de valeur lors du premier trimestre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles pourraient avoir subi une perte de valeur ou si nécessaire en raison des dates des acquisitions. Les contrats d'approvisionnement en carburant, les contrats de franchise, les droits recouverts, les licences, les marques de commerce et les droits d'utilisation de marques de commerce qui ont des durées d'utilité déterminées sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de leurs contrats respectifs. Les logiciels, les relations clients et les autres immobilisations incorporelles sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 à 15 ans. L'amortissement des immobilisations incorporelles qui ont des durées d'utilité déterminées est inclus au poste Amortissement et perte de valeur dans les états des résultats consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Contrats de location

Contrats de location dans lesquels la société est locataire

Pour tous les contrats de location (sauf pour ceux qui répondent à des critères d'exception limités, voir ci-dessous), la société comptabilise des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives au bilan consolidé.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle nette des paiements de loyers futurs, actualisée au taux d'emprunt marginal de la société ou au taux d'intérêt implicite du contrat de location, s'il est facilement possible de le déterminer. L'obligation locative est par la suite évaluée en augmentant la valeur comptable pour refléter les intérêts sur l'obligation locative et en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements de loyers effectués. Les dépenses d'intérêts qui en résultent sont comptabilisées au poste des Frais financiers aux états des résultats consolidés pendant la durée du contrat de location.

Par la suite, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût moins l'amortissement et perte de valeur cumulés et sont amortis sur le moindre de la durée du contrat ou de la durée d'utilité du bien sous-jacent. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de perte de valeur lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation ni des obligations locatives, ni des actifs au titre de droits d'utilisation et sont comptabilisés au poste des Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration aux états des résultats consolidés lors de la période au cours de laquelle se produit la situation qui est à l'origine de ces paiements.

En ce qui concerne les contrats de location à court terme (d'une durée de 12 mois ou moins) ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur (par exemple les ordinateurs personnels et le mobilier de bureau), la société comptabilise les frais locatifs selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location. Ces frais sont présentés au poste des Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration aux états des résultats consolidés.

Pour déterminer la durée du contrat de location, la société tient compte de tous les faits et circonstances faisant que le preneur a un avantage économique à exercer l'option de prolongation ou à ne pas exercer l'option de résiliation. La société ne tient compte des options de prolongation (ou des périodes assujetties à des options de résiliation) que si elle a la certitude raisonnable de prolonger (ou de ne pas résilier) le contrat de location. La durée du contrat de location est réévaluée s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui a une incidence sur son évaluation et qui dépend de la volonté de la société.

Contrats de location dans lesquels la société est bailleur

Si les modalités du contrat de location ne transfèrent pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent, le contrat est classé en tant que contrat de location simple. Les paiements reçus dans le cadre de contrats de location simple sont comptabilisés sous le poste Chiffre d'affaires selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location concerné aux états des résultats consolidés.

Lorsque la société sert de bailleur intermédiaire, elle comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location en tant que contrats distincts. Le bailleur intermédiaire doit classer le contrat de sous-location en tant que contrat de location-financement ou de contrat de location simple en se basant sur l'actif au titre du droit d'utilisation découlant du contrat de location principal.

Si les modalités du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent, le contrat est classé en tant que contrat de location-financement. S'il est établi que le contrat dont la société est le bailleur ou le bailleur intermédiaire est un contrat de location-financement, la société comptabilise la valeur actualisée des paiements de loyers futurs que le preneur doit payer à titre d'investissement net de la société dans le contrat de location ou de sous-location, sous le poste Autres actifs au bilan consolidé.

La société a déterminé que certains accords avec des franchisés contiennent des composantes locatives et comptabilise donc une partie de ces accords en tant que contrats de location.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Provisions

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et des incertitudes liés à l'obligation. La valeur actuelle des provisions dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont évalués sur une base régulière en utilisant un certain nombre d'hypothèses, y compris le taux d'actualisation, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation et le nombre d'années jusqu'au règlement de la provision. Toute modification de ces hypothèses ou des réglementations gouvernementales aura une incidence sur la valeur comptable des provisions. Historiquement, la société n'a pas connu de différences significatives dans ses prévisions par rapport aux résultats réels.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent principalement aux coûts futurs estimatifs d'enlèvement des réservoirs souterrains de carburant et sont fondées sur l'expérience antérieure de la société dans ce domaine, la durée de vie utile estimative du réservoir, la durée restante des baux pour les réservoirs installés sur des propriétés louées, les estimations externes et les exigences réglementaires des gouvernements. Lorsqu'un réservoir de carburant est installé, un passif actualisé est comptabilisé à la valeur actuelle de l'obligation liée à la mise hors service de l'immobilisation et la valeur de l'immobilisation correspondante est augmentée du même montant. À la suite de la constatation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable du passif est accrue de manière à tenir compte de l'écoulement du temps, puis ajustée selon les variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou de l'échéancier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation.

Coûts environnementaux

La société constate une provision pour les frais estimatifs futurs de réhabilitation de sites afin de satisfaire aux normes gouvernementales ou contractuelles pour ses sites connus comme étant contaminés lorsque ces coûts peuvent être estimés raisonnablement. Les estimations des coûts futurs prévus pour les activités de remise en état de ces sites sont fondées sur l'expérience antérieure de la société en matière de réhabilitation de sites ainsi que sur d'autres facteurs, tels que l'état de la contamination des sites, l'emplacement des sites et l'expérience des entrepreneurs qui effectuent les évaluations environnementales et les travaux de réhabilitation.

Obligations relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail

Aux États-Unis, en Irlande et au Canada en particulier, la société a recours à l'autoassurance pour couvrir certaines pertes relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail. Le coût ultime attendu actualisé de réclamations engagées à la date du bilan consolidé est reconnu à titre de passif. Ce coût est estimé sur la base des données historiques de la société et d'évaluations actuarielles.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

La société a effectué les classements suivants de ses actifs et passifs financiers :

Actifs et passifs financiers	Classement	Évaluation subséquente ⁽¹⁾	Classement des gains et pertes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Trésorerie soumise à restrictions	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Débiteurs	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Dépôts à terme	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Dépôts indexés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur	Bénéfice net
Placements	Juste valeur par le biais du résultat net (sauf si la juste valeur par le biais des AERG est retenue) ⁽²⁾	Juste valeur	Bénéfice net (AERG non sujets à reclassement au bénéfice net si ce choix est effectué)
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur	Bénéfice net
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures d'investissement net et comme couverture de flux de trésorerie	Juste valeur par le biais du résultat net assujettie aux exigences de la comptabilité de couverture	Juste valeur	AERG sujets à reclassement au bénéfice net
Dette bancaire, dette à court terme et dette à long terme	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net

(1) L'évaluation initiale des débiteurs est au prix de transaction tandis que pour tous les autres actifs et passifs financiers, l'évaluation initiale est faite à la juste valeur.

(2) La société a choisi de classer certains investissements en instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des AERG.

Veuillez vous référer à la note 5 pour plus d'informations sur la comptabilisation et l'évaluation du passif de rachat lié à la participation restante de 40 % dans Circle K Belgium SA.

Couverture et instruments financiers dérivés

La société applique les exigences générales de la comptabilité de couverture d'IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Swaps sur rendement total

La société a recours à des swaps sur rendement total afin de gérer les risques actuels et prévus liés aux variations de la juste valeur de marché des unités d'actions et des unités d'actions différées (« UAD ») octroyées par la société (« swaps sur rendement total liés aux unités d'actions »).

La société a documenté et désigné les swaps sur rendement total liés aux unités d'actions comme instruments de couverture de flux de trésorerie de la transaction de règlement en espèces prévue des unités d'actions et des UAD octroyées. La société a déterminé que les swaps sur rendement total liés aux unités d'actions représentent une couverture efficace lors de la mise en place de la couverture et pendant la durée des swaps sur rendement total liés aux unités d'actions. Les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les AERG et subséquemment reclassées au bénéfice net consolidé au même moment où la variation de la juste valeur des unités d'actions et des UAD est comptabilisée dans le bénéfice net consolidé.

Instruments financiers dérivés sur les matières premières

Pour gérer le risque lié aux prix du carburant pour le transport routier et pour ajouter de la flexibilité à sa chaîne d'approvisionnement en carburant pour le transport routier, la société utilise des swaps sur carburant, des contrats à terme sur le carburant ainsi que des contrats de dépôts indexés sur les prix des matières premières du carburant pour le transport routier (« dépôts indexés sur les matières premières »). Ces instruments financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, alors que la variation de leur juste valeur est comptabilisée au poste Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur dans les états des résultats consolidés. La société a également conclu des contrats d'achat virtuels d'électricité représentant des swaps d'électricité fixe-variable. Ces instruments financiers sont classifiés à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de leur juste valeur sont comptabilisées au poste Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Dettes libellées en devises étrangères désignée et swaps de taux d'intérêt et multidevises

La société désigne une portion de sa dette à titre d'instruments de couverture du risque de change sur son investissement net dans certaines de ses opérations étrangères. La société désigne également des swaps multidevises à titre d'instruments de couverture du risque de change sur son investissement net dans certaines de ses opérations étrangères. Ainsi, les gains et les pertes liés à la conversion des dettes, qui sont considérés comme une couverture efficace, et la portion efficace des changements de juste valeur des swaps de taux d'intérêt et multidevises sont comptabilisés dans les AERG afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion des investissements nets correspondants.

Dérivés financiers sur devises

Occasionnellement, la société utilise des dérivés financiers sur devises pour gérer le risque de change lié aux flux de trésorerie prévus dans une devise étrangère, y compris en relation avec son programme de papier commercial aux États-Unis (note 20). Les gains et les pertes de change résultant de la variation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés sont constatés dans les états des résultats consolidés à titre de gain ou perte de change à moins qu'ils n'aient été désignés comme faisant partie de relations de couverture.

Swaps de taux d'intérêt à départ différé

De temps à autre, la société utilise des swaps de taux d'intérêt à départ différé pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux titres de créance qu'elle prévoit émettre. Elle considère ces swaps de taux d'intérêt à départ différé comme des éléments de couverture des flux de trésorerie liés aux taux d'intérêt prévus relativement à l'émission de titres de créance. Ainsi, la portion efficace des variations de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés est comptabilisée dans les AERG. Les gains et les pertes réalisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les frais financiers sur les mêmes périodes, à mesure que la charge d'intérêts sur la dette est imputée aux résultats.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill découlant du regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif et initialement évalué au coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises et de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise sur la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

Déterminer la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge exige du jugement et l'utilisation d'hypothèses qui, si elles sont modifiées, peuvent affecter les états des résultats consolidés et les bilans consolidés.

Les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont alloués aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (« UGT ») aux fins de l'allocation du prix d'achat et du test de dépréciation en fonction du niveau le plus bas où la direction examine les résultats, niveau qui n'est pas plus élevé que le secteur d'exploitation. Le goodwill est soumis à un test annuel de perte de valeur, lors du premier trimestre de la société, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur ou si nécessaire en raison des dates des acquisitions.

Nouvelles conventions comptables adoptées au cours de l'exercice en cours

Modifications d'IAS 1 Présentation des états financiers

Le 29 avril 2024, la société a adopté *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* et *Passifs non courants assortis de clauses restrictives (Modifications d'IAS 1)*, ce qui n'a eu aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Modifications d'IAS 7 Tableau des flux de trésorerie et d'IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir

Le 29 avril 2024, la société a adopté *Accords de financement de fournisseurs (modifications d'IAS 7 et d'IFRS 7)*, ce qui n'a eu aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Normes comptables récemment publiées mais non encore appliquées

Modifications d'IFRS 7 Instruments financiers: informations à fournir et d'IFRS 9 Instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié *Classement et évaluation des instruments financiers (projet de modification d'IFRS 9 et d'IFRS 7)*. Les modifications clarifient la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers avec une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés par l'intermédiaire d'un système de transfert électronique de fonds, clarifient et ajoutent des indications supplémentaires pour évaluer si un actif financier répond uniquement au critère de paiement du principal et des intérêts, ajoutent de nouvelles exigences d'information pour certains instruments dont les modalités contractuelles peuvent modifier les flux de trésorerie et mettent à jour les exigences d'information pour les instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des Autres éléments du résultat global. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Modifications d'IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir et d'IFRS 9 Instruments financiers

En décembre 2024, l'IASB a publié *Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles (projet de modification d'IFRS 9 et d'IFRS 7)*. Les modifications fournissent des indications supplémentaires pour déterminer si un contrat d'électricité produite à partir de sources naturelles doit être comptabilisé comme un contrat pour usage propre et permettent de désigner comme élément couvert un montant nominal variable de transactions d'électricité prévues pour les contrats désignés comme élément de couverture dans une relation de couverture de flux de trésorerie. Les modifications introduisent également de nouvelles exigences d'information pour les contrats d'électricité produite à partir de sources naturelles qui sont comptabilisés comme un contrat pour usage propre et pour les contrats d'électricité produite à partir de sources naturelles qui sont désignés comme élément de couverture dans une relation de couverture de flux de trésorerie. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié *IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplacera *IAS 1 Présentation des états financiers*. La norme introduit une structure définie pour l'état des résultats, composée de catégories et de sous-totaux requis. La norme introduit également des exigences d'information spécifiques liées aux indicateurs de performance définis par la direction et un rapprochement entre ces indicateurs et le sous-total spécifié le plus similaire dans les Normes comptables IFRS, qui devront être divulgués dans une seule note. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et une application rétrospective est requise. La société évalue actuellement l'impact de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Un certain nombre supplémentaire de nouvelles normes ou modifications aux normes et interprétations entreront en vigueur pour l'exercice débutant le 28 avril 2025 ou subséquemment. La société ne s'attend pas à ce que ces nouvelles normes ou modifications aient une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

La société a effectué les acquisitions d'entreprises suivantes :

2025

Au cours de l'exercice terminé le 27 avril 2025, la société a fait l'acquisition de 42 magasins corporatifs, incluant 20 magasins exploités sous la marque Hutch's situés dans les États de l'Oklahoma et du Kansas, aux États-Unis, ainsi que 15 magasins situés aux Pays-Bas.

À la suite de ces acquisitions, la société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 24 sites et loue le terrain et la bâtisse pour 18 sites. Ces transactions ont été effectuées pour une contrepartie totale de 163,1 \$ financée à même la trésorerie disponible ainsi qu'une contrepartie à payer de 1,1 \$ et ont généré un goodwill d'un montant de 88,7 \$.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Les appréciations préliminaires de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour ces acquisitions, basées sur les justes valeurs estimées à la date d'acquisition et sur l'information disponible à la date de publication des présents états financiers consolidés, sont les suivantes :

	\$
Actifs corporels acquis	
Stocks	7,0
Immobilisations corporelles	70,1
Actifs au titre de droits d'utilisation	22,6
Actifs corporels totaux	99,7
Passifs pris en charge	
Créditeurs et charges à payer	0,7
Provisions	0,9
Obligations locatives	22,6
Crédits reportés et autres éléments de passifs	1,1
Passifs totaux pris en charge	25,3
Actifs corporels nets acquis	74,4
Goodwill	88,7
Contrepartie totale	163,1
Contrepartie à payer	(1,1)
Flux de trésorerie nets liés à l'acquisition	162,0

La société a effectué ces acquisitions afin d'accroître ses parts de marché et celles-ci ont généré un goodwill principalement en raison de la valeur stratégique des emplacements acquis pour la société. La société estime que la majorité du goodwill relatif à ces transactions sera déductible aux fins fiscales. Depuis la date d'acquisition, le chiffre d'affaires et le bénéfice net relatifs à ces magasins se sont élevés à 85,1 \$ et 4,2 \$, respectivement. Étant donné la taille et la nature de ces acquisitions, l'information financière disponible ne permet pas de présenter fidèlement le chiffre d'affaires et le bénéfice net pro forma de la société comme si elle avait réalisé ces acquisitions au début de son exercice.

Pour l'exercice terminé le 27 avril 2025, des frais d'acquisition de 19,4 \$ ont été comptabilisés au poste Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration relativement aux acquisitions réalisées au cours de cette période et à d'autres acquisitions non réalisées et en cours.

Engagements pour des acquisitions d'entreprises

Le 2 juillet 2024, la société a conclu une entente définitive pour acquérir neuf magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque Texaco et situés en Irlande. La transaction, qui serait financée au moyen de la trésorerie disponible, devrait être conclue au cours de la première moitié de l'exercice se terminant le 26 avril 2026 et est assujettie aux conditions de clôture habituelles et aux approbations réglementaires.

Le 16 août 2024, la société a conclu une entente définitive pour acquérir approximativement 270 magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque GetGo Café + Market (« GetGo ») auprès de la chaîne de supermarchés Giant Eagle Inc., pour un prix d'achat d'environ 1 600,0 \$, assujettie à des ajustements postérieurs à la clôture. Les magasins GetGo sont situés dans les États de l'Indiana, du Maryland, de l'Ohio, de Pennsylvanie et de Virginie-Occidentale, aux États-Unis. La transaction, qui serait financée au moyen de la trésorerie disponible de la société et/ou des facilités de crédit existantes, y compris son programme de papier commercial aux États-Unis, devrait être conclue au cours de la première moitié de l'exercice se terminant le 26 avril 2026 et est assujettie aux conditions de clôture habituelles et aux approbations réglementaires.

2024

Acquisition de certains actifs européens en lien avec le commerce de détail de TotalEnergies SE

Le 28 décembre 2023 et le 3 janvier 2024, la société a réalisé l'acquisition de 2 175 sites de TotalEnergies SE pour une contrepartie totale en espèces de 3 447,4 € (3 801,0 \$), assujettie à des ajustements postérieurs à la clôture. Au cours de l'exercice terminé le 27 avril 2025 et dans le cadre du processus d'ajustements postérieurs à la clôture, la société a reçu un montant de 232,4 € (251,3 \$) du vendeur. Les actifs en lien avec le commerce de détail inclus dans la transaction couvrent

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

1 191 sites en Allemagne, 562 sites en Belgique, 378 sites aux Pays-Bas, et 44 sites au Luxembourg, dont 1 492 sites sont détenus de façon corporative et 683 sites sont détenus par des exploitants indépendants. Pour les mêmes sites inclus dans la transaction, 19 % sont opérés de façon corporative alors que 81 % sont opérés par des exploitants indépendants. La transaction comprend une participation de 100 % dans les actifs en lien avec le commerce de détail de TotalEnergies SE en Allemagne et aux Pays-Bas ainsi qu'une participation majoritaire de 60 % pour les entités belges et luxembourgeoises (collectivement « Circle K Belgium SA »). La transaction a été financée au moyen de la trésorerie disponible de la société, du programme de papier commercial aux États-Unis et d'une facilité de crédit non renouvelable.

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2023 et de l'exercice terminé le 28 avril 2024, afin d'atténuer le risque de change associé à l'euro, la société a conclu des contrats de change à terme euro / dollar américain avec des institutions financières pour une portion de la contrepartie, représentant respectivement 1 600,0 € et 298,0 €. Aux fins de la comptabilité de couverture, la société a divisé théoriquement ces contrats de change à terme, le dollar canadien étant imputé comme monnaie de base pour deux dérivés notionnels. En lien avec la clôture de la transaction, les contrats de change à terme ont été réglés, ce qui a entraîné des pertes cumulées de 23,6 \$ sur les dérivés notionnels euro / dollar canadien, qui avaient été désignés à titre d'instruments de couverture de flux de trésorerie pour l'acquisition, et des gains cumulés de 40,2 \$ pour les dérivés notionnels dollar canadien / dollar américain, qui avaient été désignés à titre d'instruments de couverture du risque de change lié à l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis. Les pertes cumulées de 23,6 \$ pour les dérivés notionnels euro / dollar canadien ont été sorties du cumul des autres éléments du résultat global et ont été incluses dans la contrepartie payée pour l'acquisition.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Au cours de l'exercice terminé le 27 avril 2025, la société a procédé à des ajustements et a finalisé la contrepartie transférée ainsi que les appréciations de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge et des participations ne donnant pas le contrôle pour cette acquisition, qui sont les suivants :

	Appréciation préliminaire au 28 avril 2024	Ajustements	Appréciation finale
	\$	\$	\$
Actifs identifiables acquis			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	118,4	—	118,4
Débiteurs ^(a)	762,1	(1,0)	761,1
Stocks	170,6	—	170,6
	1 051,1	(1,0)	1 050,1
Immobilisations corporelles	1 216,1	137,9	1 354,0
Actifs au titre de droits d'utilisation	636,6	182,6	819,2
Immobilisations incorporelles	479,4	(38,6)	440,8
Autres actifs	7,0	33,4	40,4
Impôts différés	—	6,7	6,7
Actifs identifiables totaux	3 390,2	321,0	3 711,2
Passifs pris en charge			
Passifs à court terme			
Créditeurs et charges à payer	1 342,1	—	1 342,1
Provisions à court terme	1,2	0,5	1,7
Autres passifs financiers à court terme	52,1	—	52,1
Impôts sur les bénéfices à payer	16,4	—	16,4
Portion à court terme des obligations locatives	66,5	6,8	73,3
	1 478,3	7,3	1 485,6
Provisions	137,1	36,0	173,1
Obligations locatives	570,1	206,4	776,5
Passif au titre des prestations constituées	5,2	—	5,2
Crédits reportés et autres éléments de passifs	16,1	—	16,1
Impôts différés	87,5	10,4	97,9
Passifs totaux pris en charge	2 294,3	260,1	2 554,4
Actifs identifiables nets acquis	1 095,9	60,9	1 156,8
Participations ne donnant pas le contrôle	(112,0)	(13,7)	(125,7)
Goodwill	2 799,9	(262,7)	2 537,2
Contrepartie totale en espèces au vendeur	3 801,0	—	3 801,0
Contrepartie à recevoir	(40,8)	(215,5)	(256,3)
Ajustement de base pour les dérivés notionnels euro / dollar canadien	23,6	—	23,6
Contrepartie totale	3 783,8	(215,5)	3 568,3
Contrepartie à recevoir, incluant l'effet des fluctuations des taux de change sur la contrepartie à recevoir réglée	40,8	(35,8)	5,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis, incluant des découverts bancaires de 52,1 \$	(66,3)	—	(66,3)
Flux de trésorerie nets liés à l'acquisition	3 758,3	(251,3)	3 507,0

(a) Montants contractuels bruts à recevoir de 767,1 \$, avec un montant de 6,0 \$ qui ne devrait pas être recouvré.

Les justes valeurs des actifs identifiables acquis incluent 440,8 \$ d'immobilisations incorporelles et la direction a utilisé un jugement important afin d'estimer ces justes valeurs. Afin d'estimer les justes valeurs des immobilisations incorporelles, la direction a utilisé des méthodes d'évaluation telles que l'exemption des redevances et les bénéfices excédentaires multipériodes utilisant des modèles de flux de trésorerie actualisés. La direction a développé des hypothèses clés qui incluent i) les taux de croissance projetés pour le chiffre d'affaires et les volumes de carburant pour le transport routier vendus; ii) les flux de trésorerie projetés iii) les taux de redevances projetés; iv) les durées de vie utiles; v) les taux d'attrition et vi) les taux d'actualisation.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Les justes valeurs des actifs identifiables acquis incluent 1 354,0 \$ d'immobilisations corporelles et la direction a utilisé un jugement important afin d'estimer ces justes valeurs. Afin d'estimer les justes valeurs des immobilisations corporelles, la direction a utilisé la méthode de capitalisation directe combinée aux approches de la comparaison directe, de la valeur foncière standard ou de la valeur foncière résiduelle pour évaluer les terrains et bâtiments détenus, ainsi que la méthode indirecte de l'approche du coût pour évaluer les équipements et les améliorations locatives. La direction a développé des hypothèses clés qui incluent i) les taux de capitalisation; ii) les loyers du marché; iii) les durées de vie utiles; iv) les méthodes d'amortissement et v) les indices d'inflation.

Les participations ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition ont été évaluées sur la base de la quote-part de l'actif net identifiable de Circle K Belgium SA. Cette acquisition a été conclue dans le but de pénétrer de nouveaux marchés stratégiques et a généré un goodwill principalement en raison de la valeur stratégique des sites acquis pour la société. Tout le goodwill lié aux entités allemandes, représentant 1 597,4 \$, est déductible aux fins fiscales, alors qu'aucune portion du goodwill lié aux entités néerlandaises et à Circle K Belgium SA, représentant 939,8 \$, n'est déductible aux fins fiscales.

Acquisition de magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque MAPCO

Le 1^{er} novembre 2023, la société a réalisé l'acquisition de 112 magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque MAPCO et situés dans les États de l'Alabama, de la Géorgie, du Kentucky, du Mississippi, et du Tennessee, aux États-Unis. L'acquisition comprend également des terrains excédentaires et une flotte logistique. La transaction a été réglée pour une contrepartie de 471,2 \$, financée au moyen de la trésorerie disponible de la société ainsi que de son programme de papier commercial aux États-Unis. La société est propriétaire de la bâtisse et du terrain pour 84 sites et est propriétaire de la bâtisse alors qu'elle loue le terrain pour 28 sites.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Au cours de l'exercice terminé le 27 avril 2025, la société a procédé à des ajustements et a finalisé la contrepartie transférée ainsi que les appréciations de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour cette acquisition, qui sont les suivants :

	Appréciation préliminaire au 28 avril 2024	Ajustements	Appréciation finale
	\$	\$	\$
Actifs identifiables acquis			
Actifs à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6	—	0,6
Débiteurs	0,4	—	0,4
Stocks	16,7	(2,2)	14,5
	17,7	(2,2)	15,5
Immobilisations corporelles	271,3	32,6	303,9
Actifs au titre des droits d'utilisation	23,5	11,8	35,3
Immobilisations incorporelles	0,8	—	0,8
Actifs identifiables totaux	313,3	42,2	355,5
Passifs pris en charge			
Passifs à court terme			
Créditeurs et charges à payer	17,1	(4,8)	12,3
Provisions à court terme	2,5	—	2,5
Portion à court terme des obligations locatives	2,1	—	2,1
	21,7	(4,8)	16,9
Obligations locatives	21,4	11,8	33,2
Provisions à long terme	5,0	0,1	5,1
Passifs totaux pris en charge	48,1	7,1	55,2
Actifs identifiables nets acquis	265,2	35,1	300,3
Goodwill	203,5	(32,6)	170,9
Contrepartie totale	468,7	2,5	471,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(0,6)	—	(0,6)
Flux de trésorerie nets liés à l'acquisition	468,1	2,5	470,6

Cette acquisition a été conclue dans le but d'étendre les parts de marché de la société et a généré un goodwill principalement en raison de la valeur stratégique des sites acquis pour la société. Tout le goodwill lié à cette transaction est déductible aux fins fiscales.

Autres acquisitions

Au cours de l'exercice terminé le 28 avril 2024, la société a fait l'acquisition de 27 magasins corporatifs, pour lesquels elle est propriétaire de la bâtisse et du terrain pour 16 sites, est propriétaire de la bâtisse alors qu'elle loue le terrain pour 7 sites et loue la bâtisse et le terrain pour les autres sites. Ces transactions ont été effectuées pour une contrepartie totale de 93,2 \$ financée à même la trésorerie disponible et ont généré un goodwill d'un montant de 27,2 \$.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Les appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge pour ces acquisitions sont les suivantes :

	\$
Actifs identifiables acquis	
Actifs à court terme	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1
Stocks	4,4
Frais payés d'avance	0,3
	4,8
Immobilisations corporelles	51,7
Actifs au titre de droits d'utilisation	6,1
Immobilisations incorporelles	10,7
Actifs identifiables totaux	73,3
Passifs pris en charge	
Passifs à court terme	
Créditeurs et charges à payer	0,2
Portion à court terme des obligations locatives	0,7
	0,9
Obligations locatives	5,4
Provisions à long terme	1,0
Passifs totaux pris en charge	7,3
Actifs identifiables nets acquis	66,0
Goodwill	27,2
Contrepartie totale	93,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(0,1)
Flux de trésorerie nets liés aux acquisitions	93,1

La société a effectué ces acquisitions afin d'accroître ses parts de marché et celles-ci ont généré un goodwill principalement en raison de la valeur stratégique des emplacements acquis pour la société. La quasi-totalité du goodwill relatif à ces acquisitions est déductible aux fins fiscales.

Pour l'exercice terminé le 28 avril 2024, des frais d'acquisition de 18,1 \$ ont été comptabilisés au poste Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration relativement aux acquisitions réalisées au cours de cette période et à d'autres acquisitions non réalisées et en cours.

5. CIRCLE K BELGIUM SA

Depuis l'acquisition de certains actifs européens en lien avec le commerce de détail de TotalEnergies SE (note 4), la société détient une participation de 60 % dans Circle K Belgium SA, une société établie en Belgique et qui, avec ses filiales détenues en propriété exclusive, exploite des sites situés en Belgique et au Luxembourg. À la suite de l'évaluation de sa relation avec Circle K Belgium SA, la société a conclu qu'elle contrôle les opérations de la société et, par conséquent, la société consolide entièrement Circle K Belgium SA dans ses états financiers consolidés depuis le 3 janvier 2024.

La société et TotalEnergies Marketing Belgium SA, qui détient la participation restante de 40 % dans cette entité, ont conclu une convention d'actionnaires qui donne droit à chacune des parties, à sa seule discrétion et après une période de deux ans suivant la clôture de la transaction et tant que la convention d'actionnaires est en vigueur, de vendre la totalité de sa participation à l'autre partie. Par conséquent, un passif de rachat de 251,0 \$, représentant la valeur actualisée du prix de rachat estimé au 3 janvier 2024, a été comptabilisé au poste Autres passifs financiers à long terme au bilan consolidé, un montant équivalent étant reclassé des Bénéfices non répartis. Subséquemment à la comptabilisation initiale du passif de rachat, les effets de son actualisation et toute modification du montant brut du prix de rachat sont comptabilisés dans les Bénéfices non répartis. Au 27 avril 2025, le passif de rachat s'élevait à 286,9 \$ et était comptabilisé au poste Autres passifs financiers à court terme (247,2 \$ au poste Autres passifs financiers à long terme au 28 avril 2024).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Les tableaux ci-dessous présentent des informations financières résumées sur les actifs, les passifs, les résultats, le résultat global et les flux de trésorerie de Circle K Belgium SA :

États des résultats et du résultat global pour les périodes du	29 avril 2024 au 27 avril 2025	3 janvier 2024 au 28 avril 2024
	\$	\$
Chiffre d'affaires	3 087,3	1 040,5
Bénéfice net	30,0	6,2
Résultat global	86,9	(13,3)
État des flux de trésorerie pour les périodes du	29 avril 2024 au 27 avril 2025	3 janvier 2024 au 28 avril 2024
	\$	\$
Entrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	58,9	109,1
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(32,8)	(5,9)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	(14,7)	(7,5)
Bilan au	27 avril 2025	28 avril 2024 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Actifs à court terme	388,7	402,0
Actifs à long terme	1 252,5	1 202,6
Passifs à court terme	375,5	439,7
Passifs à long terme	304,8	306,1

6. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES ET DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Le tableau suivant présente les montants relatifs aux participations de la société dans des coentreprises présentés aux bilans consolidés :

	2025	2024
	\$	\$
Participation dans des coentreprises	188,4	185,7

Ces participations, dont aucune n'est individuellement significative pour la société, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants suivants représentent la quote-part de la société dans le bénéfice net (la perte nette) et le résultat global des coentreprises et entreprises associées :

	2025	2024
	\$	\$
Bénéfice net et résultat global des coentreprises	28,5	27,3
Perte et résultat global des entreprises associées	—	(1,5)
	28,5	25,8

7. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES DÉPENSES

	2025	2024
	\$	\$
Coût des ventes	59 872,0	57 193,7
Frais de vente et de marketing	7 864,5	7 055,8
Frais d'administration	1 234,5	1 121,4
Autres frais d'exploitation	79,7	82,4

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

	2025	2024
	\$	\$
Dépenses au titre des avantages du personnel		
Salaires	3 324,6	3 087,5
Avantages sociaux et autres contributions relatives aux employeurs	334,6	307,6
Avantages sociaux futurs (note 28)	189,0	176,6
Rémunération et autres paiements fondés sur des actions (note 26)	23,0	30,9
Primes de départ	3,3	—
	3 874,5	3 602,6

8. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

	2025	2024
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	10,8	9,4
Régime de rémunération et autres paiements fondés sur des actions	17,2	19,1
Avantages sociaux futurs (note 28)	2,9	2,9
	30,9	31,4

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration, le président et chef de la direction, et les premiers vice-présidents.

9. FRAIS FINANCIERS ET AUTRES ÉLÉMENTS FINANCIERS

	2025	2024
	\$	\$
Frais financiers		
Intérêts sur la dette à court terme et la dette à long terme	483,3	390,8
Intérêts sur les obligations locatives	159,3	126,1
Charge de désactualisation des provisions (note 23)	36,3	31,7
Autres charges financières	11,9	26,1
	690,8	574,7
Autres éléments financiers		
Intérêts sur dépôts bancaires et dépôts à terme	(138,8)	(150,8)
Autres revenus financiers	(11,7)	(7,5)
Variation de la juste valeur des instruments financiers classifiés à la juste valeur par le biais du résultat net (note 29)	2,8	10,6
Ajustement de reclassement	—	(32,9)
	(147,7)	(180,6)

10. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	2025	2024
	\$	\$
Charge d'impôt sur les bénéfices exigible	582,2	655,4
Charge d'impôt différé	147,5	60,5
	729,7	715,9

Au cours de l'exercice terminé le 27 avril 2025, la charge d'impôt sur les bénéfices exigible liée aux impôts sur le revenu du Pilier 2 s'est élevée à 6,3 \$ (néant pour l'exercice terminé le 28 avril 2024).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Les principaux éléments ayant eu pour effet de produire des écarts entre les taux d'imposition effectifs et statutaires combinés de la société au Canada se détaillent comme suit :

	2025	2024
	%	%
Taux d'imposition statutaire combiné au Canada ^(a)	26,50	26,50
Incidence des taux d'imposition d'autres juridictions	(4,28)	(4,28)
Autres écarts permanents	(0,25)	(1,46)
Taux d'imposition effectif	21,97	20,76

(a) Le taux d'imposition statutaire combiné de la société au Canada comprend les taux d'imposition sur les bénéfices provinciaux pertinents.

Les composantes des actifs et passifs d'impôts différés sont les suivantes :

	2025				
	Solde au 28 avril 2024 (ajusté, note 2)	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux AERG ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions d'entreprises	Solde au 27 avril 2025
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	(5,9)	10,7	30,6	—	35,4
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(0,3)	38,8	—	—	38,5
Immobilisations incorporelles	36,2	(20,1)	—	—	16,1
Goodwill	—	(30,2)	—	—	(30,2)
Frais reportés	39,1	5,2	(3,5)	—	40,8
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	14,8	(13,1)	(23,5)	—	(21,8)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	14,3	(0,9)	—	—	13,4
Crédits reportés	(10,7)	0,2	1,6	—	(8,9)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	0,2	(0,2)	—	—	—
Actifs au titre de droits d'utilisation	(186,4)	4,8	—	—	(181,6)
Obligations locatives	195,9	(12,6)	—	—	183,3
Placements	6,6	(3,3)	—	—	3,3
Perte de change non réalisée	0,7	1,2	35,4	—	37,3
	104,5	(19,5)	40,6	—	125,6

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

	2025				
	Solde au 28 avril 2024 (ajusté, note 2)	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux AERG ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions d'entreprises	Solde au 27 avril 2025
	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	1 414,6	140,7	31,0	—	1 586,3
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(18,6)	(12,8)	—	—	(31,4)
Immobilisations incorporelles	106,5	21,2	—	—	127,7
Goodwill	299,5	30,9	—	—	330,4
Frais reportés	(62,2)	7,6	(5,2)	—	(59,8)
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	(51,0)	(27,2)	5,4	—	(72,8)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(94,1)	(8,9)	—	—	(103,0)
Crédits reportés	(3,4)	(1,1)	—	—	(4,5)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	30,3	1,5	—	—	31,8
Actifs au titre de droits d'utilisation	817,6	(60,4)	—	—	757,2
Obligations locatives	(880,5)	51,4	—	—	(829,1)
Placements	8,6	(2,5)	(0,2)	—	5,9
Autres	(1,3)	1,3	—	—	—
Perte de change non réalisée	(73,9)	(13,7)	8,8	—	(78,8)
	1 492,1	128,0	39,8	—	1 659,9
	2024 (ajusté, note 2)				
	Solde au 30 avril 2023	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux AERG ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions d'entreprises	Solde au 28 avril 2024
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	(11,3)	15,4	(10,0)	—	(5,9)
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(5,0)	4,7	—	—	(0,3)
Immobilisations incorporelles	3,6	33,1	(0,5)	—	36,2
Frais reportés	35,5	4,8	(1,2)	—	39,1
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	5,9	13,2	(4,3)	—	14,8
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	13,8	0,2	0,3	—	14,3
Crédits reportés	(6,8)	(4,0)	0,1	—	(10,7)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	0,1	0,1	—	—	0,2
Actifs au titre de droits d'utilisation	(63,6)	6,5	2,4	(131,7)	(186,4)
Obligations locatives	65,5	(4,4)	(3,6)	138,4	195,9
Placements	10,1	(3,8)	0,3	—	6,6
Autres	3,2	(4,7)	2,2	—	0,7
	51,0	61,1	(14,3)	6,7	104,5

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

	2024 (ajusté, note 2)				
	Solde au 30 avril 2023	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux AERG ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions d'entreprises	Solde au 28 avril 2024
	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	1 196,2	166,9	(7,2)	58,7	1 414,6
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(19,2)	0,6	—	—	(18,6)
Immobilisations incorporelles	89,5	(30,4)	(1,3)	48,7	106,5
Goodwill	293,2	6,5	(0,2)	—	299,5
Frais reportés	(51,8)	(14,3)	3,9	—	(62,2)
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	(47,2)	(2,3)	(1,5)	—	(51,0)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(74,3)	(14,4)	1,2	(6,6)	(94,1)
Crédits reportés	(6,2)	2,8	0,1	(0,1)	(3,4)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	20,0	10,9	(0,6)	—	30,3
Actifs au titre de droits d'utilisation ⁽¹⁾	726,7	(2,8)	(5,9)	99,6	817,6
Obligations locatives ⁽¹⁾	(782,4)	(2,2)	5,9	(101,8)	(880,5)
Placements	4,7	3,9	—	—	8,6
Autres	—	—	(0,7)	(0,6)	(1,3)
Perte de change non réalisée	(65,3)	(3,6)	(5,0)	—	(73,9)
	1 283,9	121,6	(11,3)	97,9	1 492,1

(1) Outre les ajustements reflétés dans la colonne « Comptabilisé par le biais d'acquisitions d'entreprises » liés à la finalisation des appréciations de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour l'acquisition de certains actifs européens en lien avec le commerce de détail de TotalEnergies SE (notes 2 et 4), des ajustements aux Actifs au titre de droits d'utilisation et aux Obligations locatives de 515,7 \$ et (515,7 \$), respectivement, ont été apportés aux soldes au 28 avril 2024 et des ajustements correspondants de 512,2 \$ et (512,2 \$) ont été apportés aux soldes au 30 avril 2023, afin de tenir compte du montant brut de l'impôt différé sur ces deux éléments pour les États-Unis. Ces ajustements n'ont pas eu d'incidence sur le solde total des passifs d'impôts différés présentés aux bilans consolidés.

Les pertes reportées prospectivement et les différences temporaires déductibles à l'égard desquelles des actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés s'établissaient à 1 396,8 \$ au 27 avril 2025 (731,9 \$ au 28 avril 2024), dont une tranche de 1 176,6 \$ qui sera reprise par le biais des AERG (599,0 \$ au 28 avril 2024).

De ces montants, une tranche d'environ 1 371,7 \$ n'avait pas de date d'échéance au 27 avril 2025 (708,2 \$ au 28 avril 2024). Les pertes en capital nettes peuvent être reportées prospectivement indéfiniment et ne peuvent être utilisées qu'à l'égard de gains en capital imposables futurs. D'autres pertes reportées prospectivement et des différences temporaires déductibles de 25,1 \$ viendront à échéance, pour la plupart, entre 10 et 20 ans.

Les passifs d'impôts différés relatifs aux impôts qui seraient payables advenant un rapatriement des bénéfices non répartis de certaines filiales étrangères n'ont pas été comptabilisés puisque ces montants ne devraient pas se matérialiser dans un avenir prévisible. Les différences temporelles liées à ces participations s'élèvent à 13 366,7 \$ (10 691,6 \$ en 2024).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

11. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le tableau suivant présente les informations sur le calcul du bénéfice net par action de base et dilué :

	2025	2024
	\$	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	2 580,4	2 729,7
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)	950,1	966,7
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en millions)	0,5	1,5
Nombre moyen pondéré d'actions dilué (en millions)	950,6	968,2
Bénéfice net de base par action	2,72	2,82
Bénéfice net dilué par action	2,71	2,82

Lorsqu'elles ont un effet antidilutif, les options d'achat d'actions doivent être exclues du calcul du bénéfice net dilué par action. Pour l'exercice 2025, 391 140 options d'achat d'actions ont été exclues (14 198 options d'achat d'actions exclues en 2024).

Pour l'exercice 2025, le conseil d'administration a déclaré des dividendes totalisant 76,00 ¢ CA par action (66,50 ¢ CA par action en 2024).

12. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations du fonds de roulement hors caisse

	2025	2024
	\$	\$
Débiteurs	330,1	110,4
Stocks	176,8	20,6
Frais payés d'avance	(21,8)	6,2
Créditeurs et charges à payer	(439,4)	145,1
Impôts exigibles	89,3	(119,2)
	135,0	163,1

Changement en lien avec les passifs découlant des activités de financement

	2025			2024		
	Autres passifs financiers ^(a)	Obligations locatives (ajusté, note 2)	Dette à long terme	Autres passifs financiers ^(a)	Obligations locatives (ajusté, note 2)	Dette à long terme
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	101,3	4 397,6	10 293,3	94,6	3 584,6	5 889,0
Flux de trésorerie						
(Sorties) Entrées nettes de fonds sur la dette présentées dans les activités de financement	—	—	(935,3)	—	—	4 450,9
Sorties de fonds se rapportant au principal des obligations locatives	—	(513,2)	—	—	(478,9)	—
Règlements d'instruments financiers dérivés	(48,6)	—	—	—	—	—
Intérêts réputés sur le remboursement des billets de premier rang non garantis présentés dans les activités d'exploitation	—	—	(2,8)	—	—	—
Variations des éléments hors trésorerie						
Révision d'estimations	—	246,7	—	—	215,0	—
Ajouts	—	247,7	—	—	228,7	—
Variation de la juste valeur	81,6	—	—	6,7	—	—
Acquisitions d'entreprises (note 4)	—	22,6	—	—	891,2	—
Amortissement des frais de financement et décotes sur émission de dette à court terme	—	—	6,4	—	—	5,2
Effet des fluctuations du taux de change	—	87,9	105,4	—	(43,0)	(51,8)
Solde à la fin de l'exercice	134,3	4 489,3	9 467,0	101,3	4 397,6	10 293,3

(a) Excluant les swaps sur carburant et le passif de rachat.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

13. DÉBITEURS

	2025	2024 (ajusté note 2)
	\$	\$
Comptes clients, montants à recevoir sur cartes propriétaires et rabais fournisseurs à recevoir ^(a)	1 755,6	1 997,2
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit provenant de prestataires de services de paiement ^(a)	650,4	652,3
Provision pour pertes de crédit attendues	(38,7)	(37,7)
	2 367,3	2 611,8
Autres débiteurs ^{(b)(c)}	300,2	525,9
	2 667,5	3 137,7

(a) Ces montants sont présentés déduction faite d'un montant de 86,4 \$ présenté en réduction des comptes fournisseurs et charges à payer (note 19) en raison d'accords de compensation (127,8 \$ au 28 avril 2024).

(b) Aucune provision pour pertes de crédit attendues sur Autres débiteurs pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024.

(c) Au 28 avril 2024, comprenait un montant de 249,0 \$ lié à une contrepartie à recevoir liée aux acquisitions d'entreprises (néant au 27 avril 2025).

Le tableau qui suit présente l'âge des Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit provenant de prestataires de service de paiement, des Comptes clients, montants à recevoir sur cartes de crédits propriétaires et rabais fournisseurs à recevoir sur une base brute de même que l'âge de la provision pour pertes de crédit attendues en fonction du taux de perte attendu :

	2025			2024 (ajusté, note 2)		
	Valeur comptable brute	Taux de perte attendu	Pertes de crédit attendues	Valeur comptable brute	Taux de perte attendu	Pertes de crédit attendues
	\$	%	\$	\$	%	\$
Courants	2 130,5	0,3	7,4	2 329,9	0,5	10,7
En souffrance depuis 1-90 jours	210,7	1,1	2,3	265,1	1,5	3,9
En souffrance depuis 91 jours et plus	64,8	44,8	29,0	54,5	42,4	23,1
	2 406,0		38,7	2 649,5		37,7

Au cours de l'exercice terminé le 27 avril 2025, des provisions pour pertes de crédit de 5,7 \$ ont été comptabilisées dans l'état des résultats consolidés (14,6 \$ pour l'exercice clos le 28 avril 2024).

14. STOCKS

	2025	2024 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Marchandises	1 162,4	1 111,3
Carburant pour le transport routier	1 004,2	1 199,0
Autres	22,0	20,6
	2 188,6	2 330,9

Les montants du coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur, présentés dans les états des résultats consolidés sont presque entièrement composés des stocks comptabilisés à titre de dépenses.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Immeubles et composantes de bâtisse ^(b)	Équipements	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
2025					
Valeur comptable nette au début (ajusté, note 2)	4 075,5	3 769,5	5 256,4	988,7	14 090,1
Ajouts	88,6	606,2	1 079,5	338,5	2 112,8
Acquisitions d'entreprises (note 4)	22,3	33,8	14,0	—	70,1
Dispositions	(33,9)	(14,5)	(73,8)	(4,4)	(126,6)
Dépense d'amortissement et perte de valeur	—	(359,9)	(865,9)	(155,6)	(1 381,4)
Reclassements	—	3,8	(0,1)	(3,7)	—
Effet des fluctuations du taux de change	52,4	78,5	80,5	14,2	225,6
Valeur comptable nette à la fin^(a)	4 204,9	4 117,4	5 490,6	1 177,7	14 990,6
Au 27 avril 2025					
Coût	4 206,3	6 847,1	10 644,4	2 050,2	23 748,0
Amortissement et perte de valeur cumulés	(1,4)	(2 729,7)	(5 153,8)	(872,5)	(8 757,4)
Valeur comptable nette^(a)	4 204,9	4 117,4	5 490,6	1 177,7	14 990,6
Portion relative aux immobilisations corporelles non opérées par la société car sujettes à des contrats de location simple	32,3	208,1	48,4	—	288,8
2024 (ajusté, note 2)					
Valeur comptable nette au début	3 577,5	3 144,5	4 465,1	657,2	11 844,3
Ajouts	87,6	446,3	1 089,5	240,7	1 864,1
Acquisitions d'entreprises (note 4)	463,1	528,1	508,3	210,1	1 709,6
Dispositions	(25,7)	(18,1)	(45,4)	(4,3)	(93,5)
Dépense d'amortissement et perte de valeur	—	(305,5)	(717,4)	(106,8)	(1 129,7)
Reclassements	—	6,4	(3,7)	(2,7)	—
Effet des fluctuations du taux de change	(27,0)	(32,2)	(40,0)	(5,5)	(104,7)
Valeur comptable nette à la fin^(a)	4 075,5	3 769,5	5 256,4	988,7	14 090,1
Au 28 avril 2024 (ajusté, note 2)					
Coût	4 076,9	6 115,6	9 680,2	1 746,9	21 619,6
Amortissement et perte de valeur cumulés	(1,4)	(2 346,1)	(4 423,8)	(758,2)	(7 529,5)
Valeur comptable nette^(a)	4 075,5	3 769,5	5 256,4	988,7	14 090,1
Portion relative aux immobilisations corporelles non opérées par la société car sujettes à des contrats de location simple	38,2	219,0	45,1	—	302,3

(a) La valeur comptable nette au 27 avril 2025 inclut un montant de 1 261,4 \$ relatif aux constructions en cours (1 561,0 \$ au 28 avril 2024).

(b) Comprend également des immeubles détenus par la société et situés sur des terrains loués.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

16. CONTRATS DE LOCATION

L'information sur les contrats de location pour lesquels la société est locataire est présentée ci-dessous :

Actifs au titre de droits d'utilisation

La réconciliation des actifs au titre de droits d'utilisation de la société par catégories d'actifs sous-jacents se présente comme suit :

	Propriétés	Véhicules motorisés	Équipements	Total
	\$	\$	\$	\$
2025				
Valeur comptable nette au début (ajusté, note 2)	4 009,0	119,3	24,3	4 152,6
Ajouts	232,0	24,3	3,1	259,4
Acquisitions d'entreprises (note 4)	22,6	—	—	22,6
Dépense d'amortissement	(508,6)	(39,0)	(6,9)	(554,5)
Révision d'estimations	226,7	20,0	(1,3)	245,4
Cessions réputées liées à des sous-locations	(5,9)	—	—	(5,9)
Effet des fluctuations du taux de change	86,0	3,6	1,5	91,1
Valeur comptable nette à la fin	4 061,8	128,2	20,7	4 210,7
2024 (ajusté, note 2)				
Valeur comptable nette au début	3 282,7	86,7	23,4	3 392,8
Ajouts	164,7	64,2	0,5	229,4
Acquisitions d'entreprises (note 4)	836,4	14,1	10,1	860,6
Dépense d'amortissement	(462,0)	(32,1)	(6,9)	(501,0)
Révision d'estimations	227,0	(11,4)	(1,9)	213,7
Cessions réputées liées à des sous-locations	(0,4)	—	—	(0,4)
Effet des fluctuations du taux de change	(39,4)	(2,2)	(0,9)	(42,5)
Valeur comptable nette à la fin	4 009,0	119,3	24,3	4 152,6

Montants comptabilisés aux états des résultats consolidés

	2025	2024
	\$	\$
Dépenses relatives aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	48,2	39,6
Dépenses relatives aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative	82,0	35,3
Gain sur transactions de cession-bail	12,7	3,6

Information sur les flux de trésorerie

	2025	2024
	\$	\$
Total des sorties de fonds relatives aux contrats de location	803,0	675,3
Produits des cessions liées à des transactions de cession-bail	19,0	14,5

Au 27 avril 2025, la société loue principalement des terrains, des immeubles, des composantes de bâtisse, des véhicules motorisés et de l'équipement. La durée de chaque contrat de location est négociée sur une base individuelle et les conditions peuvent grandement varier. La durée des contrats de location, pour la majorité des contrats en Amérique du Nord, varie entre 1 et 50 ans et cette durée inclut le terme de base ainsi qu'une ou plusieurs options de renouvellement, lorsqu'applicable. En Europe et en Asie, la durée des contrats de location varie de moins de 12 mois jusqu'à des échéances de plus de 50 ans et inclus aussi des options de renouvellement au prix du marché, lorsqu'applicable. Au 27 avril 2025, la société respectait les restrictions imposées par ses contrats de location. La société conclut occasionnellement des transactions de cession-bail,

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

dans le cadre desquelles elle continuera généralement à exploiter temporairement la propriété vendue lorsqu'il est avantageux pour l'acheteur et la société de le faire.

Certains contrats de location sur des biens sont assortis de modalités de paiements variables, qui sont fonction des ventes générées par un magasin. Les paiements de loyers variables qui sont fonction des ventes sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle se produit la situation qui est à l'origine de ces paiements. Pour l'exercice terminé le 27 avril 2025, une augmentation de 10,0 % des modalités variables dans tous les magasins du groupe ayant de telles modalités de paiements variables n'aurait pas eu une incidence significative sur les paiements de location totaux.

Plusieurs contrats de location conclus par la société sont assortis d'options de prolongation et de résiliation. Ces modalités optimisent la souplesse opérationnelle dans le cadre de la gestion des contrats. La plupart des options de prolongation et de résiliation ne peuvent être levées que par la société, non le bailleur. Au 27 avril 2025, de potentielles futures sorties de fonds annuelle non actualisées de 123,9 \$ n'ont pas été incluses dans les obligations locatives dont les échéances contractuelles sont dans moins de cinq ans, car il n'est pas raisonnablement certains que des options de renouvellement sur ces baux seront exercées.

Au 27 avril 2025, des sorties de fonds futures non actualisées de 194,4 \$ n'ont pas été incluses dans les obligations locatives puisque celles-ci sont relatives à des contrats de location qui n'ont pas encore débuté, mais pour lesquels la société s'est engagée.

L'information sur les contrats de location lorsque la société est bailleur est présenté ci-dessous :

Au 27 avril 2025, la société loue principalement des immeubles et des véhicules motorisés. Les modalités sont négociées sur une base individuelle et contiennent une grande variété de durées et conditions.

Montant comptabilisés dans les états des résultats consolidés

	2025	2024
	\$	\$
Produits locatifs sur contrats de location simple, excluant ceux se rapportant aux paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux	61,4	34,2
Produits locatifs se rapportant aux paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux	22,3	21,7
Revenus de sous-location tirés d'actifs au titre de droits d'utilisation	51,0	49,4

Au 27 avril 2025, le montant total des paiements minimaux futurs non actualisés sur contrats de location simple attendus à être reçus au titre des accords de location et de sous-location simples est de 147,8 \$. Ces paiements minimaux devraient être reçus comme suit :

	\$
Moins d'un an	44,7
Un à cinq ans	61,6
Plus de cinq ans	41,5
	<u>147,8</u>

Au 27 avril 2025, le montant total des paiements minimaux futurs non actualisés attendus à être reçus au titre de l'investissement net dans des contrats de sous-location classés en location-financement est de 24,8 \$. Ces paiements minimaux devraient être reçus comme suit :

	\$
Moins d'un an	6,7
Un à cinq ans	15,1
Plus de cinq ans	3,0
	<u>24,8</u>
Produits financiers non acquis inclus dans les paiements ci-dessus	(3,0)
Investissement net dans des contrats de sous-location	<u>21,8</u>

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

17. GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Goodwill

	2025	2024 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Valeur comptable nette au début de l'exercice	9 280,6	6 641,4
Acquisitions d'entreprises (note 4)	88,7	2 735,3
Dispositions	(6,1)	(7,8)
Effet des fluctuations du taux de change	200,5	(88,3)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	9 563,7	9 280,6

Immobilisations incorporelles

	Marques de commerce et droits d'utilisation de marques de commerce	Contrats de franchise	Logiciels ^(a)	Contrats d'approvisionnement en carburant	Licences	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2025							
Valeur comptable nette au début (ajusté, note 2)	431,4	69,8	287,5	128,3	124,6	108,6	1 150,2
Ajouts	—	—	127,6	—	4,3	—	131,9
Dépense d'amortissement et perte de valeur	(34,3)	(10,0)	(61,4)	(13,7)	(10,7)	(30,4)	(160,5)
Effet des fluctuations du taux de change	10,1	2,9	6,2	6,7	6,0	2,9	34,8
Valeur comptable nette à la fin	407,2	62,7	359,9	121,3	124,2	81,1	1 156,4
Au 27 avril 2025							
Coût	500,5	187,0	732,1	186,4	139,5	233,9	1 979,4
Amortissement cumulé	(93,3)	(124,3)	(372,2)	(65,1)	(15,3)	(152,8)	(823,0)
Valeur comptable nette	407,2	62,7	359,9	121,3	124,2	81,1	1 156,4
2024 (ajusté, note 2)							
Valeur comptable nette au début	293,5	29,8	291,7	33,0	57,1	67,4	772,5
Ajouts	—	—	59,2	2,0	2,9	0,5	64,6
Acquisitions d'entreprises (note 4)	156,4	50,9	1,3	106,3	71,4	66,0	452,3
Dispositions	—	(1,8)	(0,2)	(0,3)	—	—	(2,3)
Dépense d'amortissement	(12,8)	(7,5)	(61,9)	(10,5)	(3,6)	(24,3)	(120,6)
Effet des fluctuations du taux de change	(5,7)	(1,6)	(2,6)	(2,2)	(3,2)	(1,0)	(16,3)
Valeur comptable nette à la fin	431,4	69,8	287,5	128,3	124,6	108,6	1 150,2
Au 28 avril 2024 (ajusté, note 2)							
Coût	485,6	177,6	601,3	182,2	131,3	222,9	1 800,9
Amortissement cumulé	(54,2)	(107,8)	(313,8)	(53,9)	(6,7)	(114,3)	(650,7)
Valeur comptable nette	431,4	69,8	287,5	128,3	124,6	108,6	1 150,2

(a) La valeur comptable nette au 27 avril 2025 comprend 101,3 \$ relatif aux logiciels en développement (66,0 \$ au 28 avril 2024).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont répartis aux UGT en fonction de la localisation géographique des magasins acquis. La répartition au 27 avril 2025 et au 28 avril 2024 est la suivante :

UGT	2025		2024	
	Immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée	Goodwill	Immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée	Goodwill (ajusté, note 2)
	\$	\$	\$	\$
Canada	—	858,2	—	871,6
États-Unis	259,0	5 225,5	254,7	5 122,1
Europe	82,8	3 170,1	76,8	2 979,9
Asie	12,7	309,9	12,6	307,0
	354,5	9 563,7	344,1	9 280,6

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée pour l'UGT des États-Unis sont la marque de commerce Circle K, les marques de commerce liées aux activités de lave-autos et les licences, qui devraient procurer des avantages économiques à la société indéfiniment. L'immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité indéterminée pour l'UGT de l'Europe est le logo de la gouttelette, qui devrait procurer des avantages économiques à la société indéfiniment. L'UGT de l'Europe regroupe les activités de l'Allemagne, de la Belgique, du Danemark, de l'Estonie, de l'Irlande, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne et de la Suède. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée pour l'UGT de l'Asie sont les marques de commerce de produits exclusifs, qui devraient procurer des avantages économiques à la société indéfiniment. L'UGT de l'Asie comprend les activités de la région administrative spéciale de Hong Kong de la république populaire de Chine (« Hong Kong RAS »).

Pour le test annuel de dépréciation, la valeur recouvrable des UGT du Canada, des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie est déterminée sur la base de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. La société utilise une approche basée sur les multiples du bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (« BAIIA », une mesure non conforme aux Normes comptables IFRS) de sociétés comparables (niveau 3) allant de 9,2 x à 12,1 x pour établir ces valeurs.

18. AUTRES ACTIFS

	2025	2024 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Actifs de rémunération différée	92,9	90,9
Actifs au titre des prestations définies (note 28)	81,6	93,0
Paielements incitatifs différés	74,8	73,5
Montants à recevoir pour réclamations environnementales (note 23)	67,6	63,9
Frais payés d'avance à long terme	35,7	22,8
Dépôts	35,3	30,3
Investissement net dans des contrats de sous-location (note 16)	21,8	19,2
Billets à recevoir	13,7	13,8
Autres	15,7	17,0
	439,1	424,4

19. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2025	2024 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer ^(a)	4 157,1	4 570,1
Taxes à la consommation, d'accise et foncières	812,7	734,2
Salaires et avantages afférents	409,0	393,6
Autres	352,9	287,7
	5 731,7	5 985,6

- (a) Ce montant est présenté déduction faite d'un montant de 76,1 \$ de Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit provenant de prestataires de services de paiement (note 13) et de 10,3 \$ de Comptes clients, montants à recevoir sur cartes propriétaires et rabais fournisseurs à recevoir (note 13) en raison d'accords de compensation (69,7 \$ et 58,1 \$, respectivement, au 28 avril 2024).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

20. DETTE

	2025	2024
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains, échéant de juillet 2027 à février 2054 ^(a)	5 461,7	5 459,5
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros, échéant de mai 2026 à février 2036 ^(a)	2 375,7	2 240,2
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens, échéant de juin 2025 à septembre 2030 ^(a)	1 437,5	1 971,4
Billets de papier commercial non garantis, échéant d'avril à mai 2025 ^(b)	117,8	551,3
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes, échéant en février 2026 ^(a)	64,7	61,2
Autres dettes	9,6	9,7
	9 467,0	10 293,3
Dettes à court terme et portion à court terme de la dette à long terme	690,2	1 066,8
Portion à long terme de la dette à long terme	8 776,8	9 226,5

(a) Billets de premier rang non garantis

Au 27 avril 2025, la société avait des billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains totalisant 5 500,0 \$, en dollars canadiens totalisant 2 000,0 \$ CA, en euros totalisant 2 100,0 € ainsi qu'en couronnes norvégiennes totalisant 675,0 NOK, répartis comme suit :

Date d'émission	Montant du principal	Échéance	Taux du coupon	Taux effectif	Dates de paiement des intérêts
2 juin 2015	700,0 \$ CA	2 juin 2025	3,60 %	3,65 %	2 juin et 2 décembre
18 février 2016	675,0 NOK	18 février 2026	3,85 %	3,93 %	20 avril et 20 octobre
6 mai 2016	750,0 €	6 mai 2026	1,88 %	1,94 %	6 mai
26 juillet 2017	1 000,0 \$	26 juillet 2027	3,55 %	3,64 %	26 juillet et 26 janvier
25 janvier 2024	500,0 \$ CA	25 janvier 2029	4,60 %	4,70 %	25 juillet et 25 janvier
22 janvier 2020	750,0 \$	25 janvier 2030	2,95 %	3,03 %	25 juillet et 25 janvier
25 septembre 2023	800,0 \$ CA	25 septembre 2030	5,59 %	5,70 %	25 mars et 25 septembre
12 février 2024	700,0 €	12 mai 2031	3,65 %	3,68 %	12 mai ⁽¹⁾
12 février 2024	900,0 \$	12 février 2034	5,27 %	5,31 %	12 août et 12 février
12 février 2024	650,0 €	12 février 2036	4,01 %	4,03 %	12 février
13 mai 2021	650,0 \$	13 mai 2041	3,44 %	3,50 %	13 mai et 13 novembre
26 juillet 2017	500,0 \$	26 juillet 2047	4,50 %	4,58 %	26 juillet et 26 janvier
22 janvier 2020	750,0 \$	25 janvier 2050	3,80 %	3,88 %	25 juillet et 25 janvier
Obligations vertes du 13 mai 2021	350,0 \$	13 mai 2051	3,63 %	3,69 %	13 mai et 13 novembre
12 février 2024	600,0 \$	12 février 2054	5,62 %	5,69 %	12 août et 12 février

(1) Le premier paiement d'intérêts des billets de premier rang non garantis libellés en euros de 700,0 € était dû le 12 mai 2025.

Les billets libellés en dollars canadiens émis le 2 juin 2015, le 25 septembre 2023 et le 25 janvier 2024 sont liés à des swaps de taux d'intérêt et multidevises (note 22).

Le 26 juillet 2024, la société a remboursé intégralement, à maturité, ses billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens, de 700,0 \$ CA émis le 26 juillet 2017. À l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé le 27 avril 2025, le remboursement de 505,7 \$ est reflété en partie dans les activités d'exploitation, représentant les frais de financement payés lors de l'émission, et dans les activités de financement, représentant le produit net issu de l'émission.

Le 2 juin 2025, subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 27 avril 2025, la société a remboursé intégralement, à maturité, ses billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens, de 700,0 \$ CA émis le 2 juin 2015. Le remboursement de 700,0 \$ CA (507,0 \$) a été réglé au moyen de la trésorerie disponible et des facilités de crédit existantes de la société, y compris son programme de papier commercial aux États-Unis. De plus, à la même date, la société a réglé, à maturité, les swaps de taux d'intérêt et multidevises associés à ces billets (note 22).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

(b) Programme de papier commercial aux États-Unis

Le 9 mai 2022, la société a établi un programme de papier commercial aux États-Unis par voie de placement privé. Le programme de papier commercial, qui a été modifié le 28 avril 2025, permet à la société d'émettre, à sa discrétion, des billets de papier commercial non garantis venant à échéance au plus tard 397 jours après leur date d'émission. Le principal total des billets de papier commercial non garantis en circulation ne pouvait dépasser à aucun moment 2 500,0 \$ et la facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie de la société sert de garantie de liquidités pour le remboursement des billets de papier commercial non garantis. Au 27 avril 2025, le taux d'intérêt effectif moyen pondéré des billets de papier commercial non garantis en circulation était de 4,68 % (5,59 % au 28 avril 2024). Subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 27 avril 2025, le programme de papier commercial a été modifié et le montant total du principal des billets de papier commercial non garantis pouvant être en circulation à un moment précis a été augmenté à un montant ne pouvant pas dépasser 3 500,0 \$.

Facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie

Au 27 avril 2025, la société avait une convention de crédit, qui a été modifiée le 21 mai 2024 et prolongée le 21 avril 2025, consistant en une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant maximal de 3 500,0 \$, incluant une première tranche de 975,0 \$ et une deuxième tranche de 2 525,0 \$, arrivant à échéance en avril 2028 et en avril 2030, respectivement.

La première tranche de la facilité de crédit est disponible sous la forme suivante :

- Une facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains et iii) en euros. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux CORRA (le taux des acceptations bancaires avant les modifications de mai 2024), le taux de base américain, le taux préférentiel américain, le taux SOFR ou le taux EURIBOR, plus une marge variable.

La deuxième tranche de la facilité de crédit est disponible sous les formes suivantes :

- Une facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) en euros et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 150,0 \$ ou l'équivalent en dollars canadiens, en euros ou dans d'autres devises, au besoin, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux CORRA (le taux des acceptations bancaires avant les modifications de mai 2024), le taux de base américain, le taux préférentiel américain, le taux SOFR ou le taux EURIBOR, plus une marge variable; et
- Une ligne de crédit non garantie d'un montant maximal de 115,0 \$, disponible en dollars canadiens ou américains, portant intérêts à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux préférentiel américain ou le taux de base américain plus une marge variable.

Des frais d'attente, variant selon la cote de crédit de la société, étaient appliqués sur la partie inutilisée de la facilité de crédit. Les frais sur lettres de garantie et sur la marge variable ayant servi à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées étaient établis en fonction de la cote de crédit de la société également. En vertu de cette convention de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers (note 29) et respecter certaines clauses restrictives.

Au 27 avril 2025 et au 28 avril 2024, la facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti était inutilisée et la société était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit.

Facilités de découvert bancaire

Au 27 avril 2025, la société avait accès à des facilités de découvert bancaire totalisant approximativement 58,6 \$, lesquelles étaient inutilisées.

Lettres de garantie

Au cours de l'exercice terminé le 27 avril 2025, la société a conclu une facilité de lettre de garantie avec une institution financière qui rencontre ses exigences minimales en matière de cote de crédit ("la facilité de lettre de garantie"). La facilité de lettre de garantie permet à la société d'émettre des lettres de garantie liées à des fins corporatives et d'exploitation pour un montant maximal de 150,0 \$ CA, et les montants des lettres de garantie émises doivent être sécurisés par une garantie en trésorerie, sauf durant des périodes spécifiques.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Au 27 avril 2025, la société disposait de lettres de garantie en circulation liées à ses propres activités de 397,8 \$ (236,8 \$ au 28 avril 2024), incluant une lettre de garantie en circulation d'un montant de 102,5 \$ sans garantie en trésorerie associée dans le cadre de la facilité de lettre de garantie. Des lettres de garantie en circulation, un montant de 2,7 \$ (2,8 \$ au 28 avril 2024) se portait en réduction des fonds disponibles en vertu de la facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie.

Dépôts à terme

Au cours de l'exercice terminé le 28 avril 2024, la société a investi un montant de 700,0 \$ CA dans des dépôts à terme auprès d'institutions financières majeures qui rencontraient les exigences minimales de la société en matière de cote de crédit. Le 23 juillet 2024, les dépôts à terme sont arrivés à échéance et la société a reçu le montant total des dépôts.

21. SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT À DÉPART DIFFÉRÉ

Au cours de l'exercice terminé le 27 avril 2025, la société était partie à des ententes de swaps de taux d'intérêt à départ différé ayant les modalités suivantes :

	Montant du notionnel	Termes des swaps de taux d'intérêt	Taux	Date d'échéance	Juste valeur au (note 29)	
					27 avril 2025	28 avril 2024
					\$	\$
Émission de 2022	275,0 \$	10 ans	De 2,06 % à 2,27 %	Juin 2025	36,7	42,7

Ces instruments ont permis à la société de couvrir la variabilité de ses intérêts payables à l'égard de l'émission anticipée de dette découlant de la variation des taux fixes de références américains et euros. Ces instruments sont désignés comme des éléments de couverture des flux de trésorerie liés au risque de taux d'intérêt de la société.

Subséquentement à la fin de l'exercice terminé le 27 avril 2025, la société a réglé ces swaps de taux d'intérêt à départ différé pour un produit de 41,6 \$.

22. SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT ET MULTIDEVISES

Au cours de l'exercice terminé le 27 avril 2025, la société était partie à des ententes de swaps de taux d'intérêt et multidevises lui permettant ainsi de synthétiquement convertir en dollars américains et en euros ses billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens.

Reçoit – Notionnel	Reçoit – Taux	Paie – Notionnel	Paie – Taux	Échéance	Juste valeur au (note 29)	
					27 avril 2025	28 avril 2024
					\$	\$
700,0 \$ CA ^(a)	3,60 %	569,8 \$ US	De 3,81 % à 3,87 %	2 juin 2025	(65,4)	(53,9)
500,0 \$ CA	4,60 %	341,4 €	3,58 %	25 janvier 2029	(23,0)	(2,1)
800,0 \$ CA ^(b)	5,59 %	544,9 €	De 4,75 % à 4,93 %	25 septembre 2030	(45,9)	—
700,0 \$ CA ^(a)	3,06 %	557,4 \$ US	De 3,23 % à 3,34 %	26 juillet 2024	Réglé	(45,1)

Ces ententes sont désignées à titre d'instruments de couverture du risque de change lié à l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis et dans la zone euro.

(a) Règlements

Le 26 juillet 2024, en lien avec le remboursement des billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens totalisant 700,0 \$ CA émis le 26 juillet 2017 (note 20), la société a réglé, à maturité, ces swaps de taux d'intérêt et multidevises, lesquels avaient une juste valeur défavorable de 51,7 \$ au moment du règlement.

Le 2 juin 2025, subséquentement à la fin de l'exercice terminé le 27 avril 2025 et en lien avec le remboursement des billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens d'un montant de 700,0 \$ CA émis le 2 juin 2015 (note 20), la société a réglé, à maturité, ces swaps de taux d'intérêt et multidevises, lesquels avaient une juste valeur défavorable de 62,8 \$ au moment du règlement.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

(b) Nouveaux accords de swaps de taux d'intérêt et multidevises

Au cours de l'exercice terminé le 27 avril 2025, la société a conclu des swaps de taux d'intérêt et multidevises, lui permettant de convertir synthétiquement en euros ses billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens de 800,0 \$ CA échéant le 25 septembre 2030. La société désigne ces swaps de taux d'intérêt et multidevises comme couverture de son investissement net dans ses opérations dans la zone euro et les changements de leur juste valeur sont constatés dans les Autres éléments du résultat global. Ils sont présentés dans les Autres passifs financiers à long terme au bilan consolidé au 27 avril 2025.

23. PROVISIONS

Le rapprochement des principales provisions de la société est présenté ci-dessous :

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisa- tions ^(a)	Provision pour coûts environnemen- taux ^(b)	Provision pour indemnités d'accidents de travail ^(c)	Obligation relative à la responsabilité civile ^(c)	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2025						
Solde au début de l'exercice (ajusté, note 2)	707,4	149,7	44,2	71,4	26,1	998,8
Acquisitions d'entreprises (note 4)	0,9	—	—	—	—	0,9
Passifs engagés	3,7	34,6	28,7	55,7	34,7	157,4
Passifs réglés	(7,1)	(24,8)	(27,7)	(51,4)	(35,1)	(146,1)
Charge de désactualisation	31,5	2,3	1,5	1,0	—	36,3
Renversement de provisions	(6,8)	(2,7)	—	—	(3,7)	(13,2)
Révision d'estimations	(25,2)	3,5	1,3	2,8	—	(17,6)
Effet des fluctuations du taux de change	25,8	2,4	—	0,1	0,3	28,6
Solde à la fin de l'exercice	730,2	165,0	48,0	79,6	22,3	1 045,1
Portion à court terme	81,5	62,2	11,7	15,1	12,6	183,1
Portion à long terme	648,7	102,8	36,3	64,5	9,7	862,0
2024 (ajusté, note 2)						
Solde au début de l'exercice	514,5	137,3	38,4	71,6	33,8	795,6
Acquisitions d'entreprises (note 4)	161,7	9,0	—	1,7	11,0	183,4
Passifs engagés	5,9	33,6	35,8	36,3	3,4	115,0
Passifs réglés	(7,4)	(25,4)	(31,8)	(39,1)	(13,5)	(117,2)
Charge de désactualisation	27,4	1,9	1,4	0,9	0,1	31,7
Renversement de provisions	(1,3)	(1,1)	—	—	(8,2)	(10,6)
Révision d'estimations	17,8	(4,4)	0,5	0,1	—	14,0
Effet des fluctuations du taux de change	(11,2)	(1,2)	(0,1)	(0,1)	(0,5)	(13,1)
Solde à la fin de l'exercice	707,4	149,7	44,2	71,4	26,1	998,8
Portion à court terme	64,2	50,4	6,7	14,2	8,6	144,1
Portion à long terme	643,2	99,3	37,5	57,2	17,5	854,7

(a) Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaire pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est d'approximativement 1 251,8 \$ et devrait être encouru au cours des 40 prochaines années. Si des changements devaient survenir dans les coûts d'enlèvement futurs estimatifs, les durées de vie utile des réservoirs, les termes des baux ou les exigences réglementaires des gouvernements, le passif pourrait faire l'objet d'une révision.

(b) Les coûts environnementaux devraient être déboursés au cours des 20 prochaines années.

(c) Les indemnités pour accidents de travail et les obligations relatives à la responsabilité civile devraient être déboursées au cours des cinq prochaines années.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Coûts environnementaux

La société est assujettie aux diverses lois canadiennes, américaines et européennes portant sur l'entreposage, la manutention et la vente de carburant pour le transport routier et d'autres produits à base de pétrole. La société estime qu'elle respecte, à tous les égards importants, la législation actuelle portant sur l'environnement. La société a un programme continu de formation de ses employés en matière environnementale et effectue des tests préventifs et de réhabilitation des sites en collaboration avec les autorités de réglementation. La société procède également à une évaluation régulière de ses équipements pétroliers.

Dans la plupart des États américains où la société exerce ses activités, à l'exception de l'Alaska, de la Californie, de la Floride, de l'Iowa, du Maryland, de New York, de l'Oregon, du Texas, de la Virginie-Occidentale et du Wisconsin, la société a recours à un fonds en fiducie pour couvrir les frais de certaines mesures de réhabilitation environnementale, déduction faite de la franchise applicable du fonds en fiducie, laquelle varie selon les États. Ces fonds en fiducie fournissent aux exploitants d'installations pétrolières une assurance pour couvrir une partie des frais de nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs de carburant et/ou par des taxes de vente de chacun des États sur la vente de carburant. La société paie les frais d'enregistrement annuel et remet les taxes de vente aux États participants. La couverture d'assurance des fonds en fiducie varie selon les États.

Afin de pourvoir aux coûts environnementaux mentionnés plus haut, la société a comptabilisé une provision pour frais de réhabilitation de sites de 165,0 \$ au 27 avril 2025 (149,7 \$ au 28 avril 2024). De plus, la société a comptabilisé un montant à recevoir de fonds en fiducie pour réclamations environnementales de 77,2 \$ au 27 avril 2025 (71,7 \$ au 28 avril 2024), dont un montant de 9,6 \$ (7,8 \$ au 28 avril 2024) est inclus dans les Débiteurs et 67,6 \$ est inclus dans les Autres actifs (63,9 \$ au 28 avril 2024).

24. CRÉDITS REPORTÉS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIFS

	2025	2024
	\$	\$
Passifs de rémunération différée	104,1	112,5
Dépôts d'exploitants indépendants, de franchisés, de locataires et de clients	39,7	46,3
Crédits reportés	16,4	18,4
Avantages sociaux	10,4	7,0
Crédits reportés relatifs aux coûts de changements de marques	10,3	10,8
Autres passifs	11,9	25,1
	192,8	220,1

25. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

- Actions privilégiées de premier et de deuxième rang, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, ayant priorité sur les autres catégories d'actions en ce qui concerne les dividendes et le remboursement du capital au moment de la dissolution. Le conseil d'administration est autorisé à déterminer avant l'émission la désignation, les droits, les privilèges, les conditions et les restrictions se rattachant aux actions de chaque série.
- Actions ordinaires à droit de vote et participantes, chaque action comprenant un vote.

Lors du paiement de dividendes, l'ordre de priorité des actions s'établit comme suit :

- Actions privilégiées de premier rang;
- Actions privilégiées de deuxième rang;
- Actions ordinaires.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Émises et en circulation

Les modifications survenues quant au nombre d'actions sont les suivantes :

	2025	2024
Actions ordinaires (en millions d'actions)		
Solde au début de l'exercice	956,7	981,3
Rachats d'actions ^(a)	(8,7)	(26,6)
Émissions d'actions découlant de la levée d'options d'achat d'actions	0,1	2,0
Solde à la fin de l'exercice	948,1	956,7
Actions rachetées et non encore annulées	—	0,4
Émises et en circulation	948,1	957,1

(a) Régime de rachat d'actions

Le 26 avril 2024, la Bourse de Toronto a approuvé le renouvellement du régime de rachat d'actions de la société, qui l'autorisait à racheter un maximum de 78 083 521 actions, représentant 10,0 % des actions en circulation au 18 avril 2024 et la période de rachat d'actions s'est terminée le 30 avril 2025.

Le 20 juin 2024, une nouvelle loi a été adoptée par le gouvernement canadien afin de mettre en œuvre des mesures fiscales sur les rachats d'actions effectués par des émetteurs publics. En vertu de cette loi, une société publique doit payer une taxe de 2 % basée sur la juste valeur marchande de ses actions rachetées et l'impôt à payer qui en résulte peut être compensé par l'émission de nouvelles actions au cours de la même année d'imposition. Cette taxe s'applique rétroactivement aux rachats et aux émissions d'actions survenus le 1^{er} janvier 2024 ou après cette date. La société s'est conformée à cette nouvelle loi et, par conséquent, les taxes liées à cette nouvelle loi sont traitées comme faisant partie du coût global des rachats et sont déduites des capitaux propres. Au cours de l'exercice terminé le 27 avril 2025, un montant de 5,0 \$ a été comptabilisé en réduction des Bénéfices non répartis relativement aux rachats d'actions du 1^{er} janvier 2024 au 28 avril 2024.

Au cours de l'exercice terminé le 27 avril 2025, la société a racheté 8 695 652 actions (26 618 337 au cours de l'exercice terminé le 28 avril 2024). Ces rachats ont été réglés pour un montant de 518,9 \$ (1 374,0 \$ au cours de l'exercice terminé le 28 avril 2024), incluant 10,2 \$ liés aux taxes sur les rachats d'actions et qui a été comptabilisé au poste Créditeurs et charges à payer au 27 avril 2025. De plus, la société a payé un montant de 24,6 \$ relativement à des rachats d'actions effectués au cours de l'exercice 2024 qui étaient inclus au poste Créditeurs et charges à payer au 28 avril 2024.

Lorsque des rachats ont lieu, le nombre d'actions en circulation est réduit et la participation proportionnelle de tous les actionnaires restants dans le capital-actions de la société est augmentée au prorata. Toutes les actions rachetées en vertu du régime de rachat d'actions ont été annulées lors de leurs rachats.

26. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION ET AUTRES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions

La société possède un régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle a autorisé l'octroi de jusqu'à 101 352 000 options d'achat d'actions permettant d'acheter des actions de la société.

Les options d'achat d'actions, d'une durée maximale de 10 ans, sont acquises à 20,0 % à la date de l'octroi et cumulativement par la suite à chaque date anniversaire de l'octroi et peuvent être levées au prix de marché désigné à la date de l'octroi. Le prix d'octroi de chaque option d'achat d'actions ne peut être établi en dessous du prix de clôture moyen pondéré par un lot régulier des actions à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant la date de l'octroi. Chaque option d'achat d'actions peut être exercée en contrepartie d'une action de la société au prix précisé dans les conditions des options d'achat d'actions. Afin de permettre aux détenteurs de lever leurs options sans décaissement, le régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions leur permet de recevoir un nombre d'actions égal à la différence entre le nombre total d'actions sous-jacentes aux options levées et le nombre d'actions suffisant pour régler le prix de levée des options sur une base brute ou nette.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Un sommaire de la situation au 27 avril 2025 et au 28 avril 2024 du régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous :

(en milliers, sauf indication contraire)	2025		2024	
	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$ CA		\$ CA
En circulation au début de l'exercice	1 850,0	47,59	3 417,7	32,39
Émises	377,0	76,15	400,0	67,37
Levées	(98,0)	39,91	(1 950,0)	24,85
Annulées	(11,8)	60,38	(17,7)	59,11
En circulation à la fin de l'exercice	2 117,2	52,96	1 850,0	47,59
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	1 454,9	46,11	1 221,0	41,98

Pour les options levées au cours de 2025, le prix moyen pondéré à la date d'exercice était de 77,09 \$ CA (76,55 \$ CA en 2024).

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et pouvant être levées au 27 avril 2025 :

(en milliers, sauf indication contraire)		Options en circulation		Options pouvant être levées	
Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options d'achat d'actions en circulation au 27 avril 2025	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions pouvant être levées au 27 avril 2025	Prix d'exercice moyen pondéré
\$ CA			\$ CA		\$ CA
28-45	979,1	3,82	37,04	925,4	36,75
45-78	1 138,1	8,05	66,66	529,5	62,46
	2 117,2			1 454,9	

Pour 2025, le coût de rémunération comptabilisé aux résultats consolidés s'élève à 6,0 \$ (5,6 \$ en 2024).

Régime d'unités d'actions différées

La société a un régime d'UAD à l'intention de ses administrateurs externes leur permettant, à leur choix, de toucher la totalité ou une partie de leur rémunération annuelle et jetons de présence sous forme d'UAD. Certains employés clés sélectionnés sont également autorisés à recevoir une partie de leur rémunération annuelle sous forme d'UAD. Une UAD est une unité nominale, d'une valeur équivalente à celle de l'action de la société. Lorsqu'ils cessent d'être membres du conseil d'administration ou lors de la cessation d'emploi, les participants ont le droit de recevoir le versement de leurs UAD cumulées, sous forme d'espèces en fonction du cours moyen pondéré en fonction du volume de l'action de la société à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date du paiement. Les UAD sont antidilutives, puisqu'elles sont payables uniquement en espèces.

La charge liée aux UAD et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi. Le passif est rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur de marché de l'action de la société. Au 27 avril 2025, la société avait un total de 970 455 UAD en circulation (838 492 au 28 avril 2024) et un passif lié à ce régime de 50,3 \$ était comptabilisé dans les Crédoeurs et charges à payer (47,0 \$ au 28 avril 2024). L'exposition au risque de prix des actions de la société a été gérée au moyen de swaps sur rendement total liés aux unités d'actions (note 29). Pour 2025, le coût de rémunération a été de 9,8 \$ (9,4 \$ en 2024).

Régime d'unité d'action

La société a un régime d'unité d'action permettant au conseil d'administration, par le biais de son comité de ressources humaines et de régie d'entreprise, d'octroyer des unités d'actions liées au rendement (« UAR ») et des unités d'actions de négociation restreinte (« UANR ») aux dirigeants et à certains employés clés de la société (les « participants »). Une unité d'action est une unité nominale, ayant une valeur basée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume de l'action de la société à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi et elle donne l'opportunité aux participants de recevoir une rémunération en espèces. Chaque UAR octroyée est acquise à la fin d'une période de

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

performance de trois ans en fonction, notamment, de l'atteinte d'objectifs de performance de la société, basés sur des points de références internes et externes. Chaque UANR octroyée est acquise à la fin d'une période de performance de trois ans. Les unités d'actions sont antidilutives, puisqu'elles sont payables uniquement en espèces.

Un sommaire de la situation au 27 avril 2025 et au 28 avril 2024 du régime d'unité d'action de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous en nombre d'unités :

(en milliers d'unités)	2025	2024
En circulation au début de l'exercice	1 212,1	1 327,4
Émises	424,0	418,6
Payées	(381,6)	(471,4)
Annulées	(117,2)	(62,5)
En circulation à la fin de l'exercice	1 137,3	1 212,1

Au 27 avril 2025, un passif relié à ce régime d'attribution d'unité d'action de 14,2 \$ a été comptabilisé dans les Créditeurs et charges à payer (22,8 \$ au 28 avril 2024) et un passif de 13,9 \$ a été comptabilisé dans les Crédits reportés et autres éléments de passifs (21,9 \$ au 28 avril 2024). Le risque de prix de ce passif a été également géré au moyen de swaps sur rendement total liés aux unités d'actions (note 29). Pour 2025, le coût de rémunération a été de 7,2 \$ (15,9 \$ pour 2024).

27. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Attribuable aux actionnaires de la société					
	Redressements cumulés des conversions de devises ^(a)	Couverture de l'investissement net ^(a)	Couverture de flux de trésorerie ^{(a)(c)}	Cumul des gains actuariels nets ^(b)	Placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des Autres éléments du résultat global ^(b)	Cumul des autres éléments du résultat global
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2025						
Solde au début de l'exercice	(877,6)	(340,8)	67,2	55,6	—	(1 095,6)
Autres éléments du résultat global	316,7	(60,9)	(7,3)	(2,6)	—	245,9
Autres éléments du résultat global attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	(7,5)	—	—	(1,1)	—	(8,6)
Solde à la fin de l'exercice	(568,4)	(401,7)	59,9	51,9	—	(858,3)
2024						
Solde au début de l'exercice	(764,4)	(341,6)	54,1	36,7	1,6	(1 013,6)
Autres éléments du résultat global	(115,5)	0,8	(10,5)	18,9	8,2	(98,1)
Autres éléments du résultat global attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	2,3	—	—	—	—	2,3
Transfert des gains réalisés sur des placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	(9,8)	(9,8)
Sortie des pertes cumulées sur des contrats de change à terme notionnels (note 4)	—	—	23,6	—	—	23,6
Solde à la fin de l'exercice	(877,6)	(340,8)	67,2	55,6	—	(1 095,6)

(a) Peuvent être reclassés subséquemment aux résultats.

(b) Ne seront jamais reclassés aux résultats.

(c) Pour l'exercice terminé le 28 avril 2024, comprenait un ajustement de reclassement de 28,5 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 4,4 \$) lié à une transaction prévue dont la réalisation n'était plus attendue.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

28. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société a des régimes capitalisés et non capitalisés à prestations définies et à cotisations déterminées qui prévoient des prestations de retraite à certains employés.

Régime à prestations définies

La société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables le dernier dimanche d'avril de chaque année.

La société a des régimes à prestations définies au Canada, aux États-Unis, en Norvège, en Suède, en Irlande, à Hong Kong RAS, en Suisse et au Belgique en particulier. Ces régimes prévoient des prestations sur la base des salaires moyens de fin de carrière, ou en considération des années où le salaire a été le plus élevé, et du nombre d'années de service. La société effectue les évaluations actuarielles des régimes de retraite aux fins de la capitalisation tous les un à trois ans.

Certains régimes prévoient une indexation des rentes en fonction de l'indice des prix à la consommation alors que la majorité ne prévoit pas de tels ajustements. La majorité des paiements sont effectués par les administrateurs des régimes qui gèrent les fonds des régimes capitalisés. Toutefois, la société effectue les paiements de prestations pour les régimes non capitalisés lorsque les conditions donnant droit aux prestations sont atteintes. Les actifs détenus par les administrateurs des régimes ainsi que les relations entre ces derniers et la société sont régis par les règles et pratiques de chaque pays. La responsabilité de la gouvernance des régimes, des décisions d'investissement et des paiements de cotisations incombent aux comités de retraite et à la société.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite par rapport aux montants comptabilisés aux états financiers consolidés :

	2025	2024
	\$	\$
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes capitalisés	(137,5)	(91,7)
Juste valeur des actifs des régimes	217,5	184,4
Situation de capitalisation nette de régimes capitalisés – surplus net	80,0	92,7
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes non capitalisés	(63,9)	(85,5)
Passif net au titre des prestations définies	16,1	7,2

Au 27 avril 2025, l'actif au titre des prestations définies de 81,6 \$ (92,7 \$ au 28 avril 2024) est inclus dans les Autres actifs et le Passif au titre des prestations définies de 65,5 \$ (85,5 \$ au 28 avril 2024) est présenté séparément dans les bilans consolidés.

L'obligation au titre des prestations définies et les actifs des régimes sont répartis de la façon suivante dans les différents pays:

	Canada	Norvège	Suède	Autres	Total
2025	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	(43,8)	(6,5)	(94,1)	(57,0)	(201,4)
Juste valeur des actifs des régimes	15,5	1,1	173,8	27,1	217,5
Situation de capitalisation nette – (déficit) surplus	(28,3)	(5,4)	79,7	(29,9)	16,1
2024					
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	(43,7)	(27,2)	(73,2)	(33,1)	(177,2)
Juste valeur des actifs des régimes	15,6	1,4	164,6	2,8	184,4
Situation de capitalisation nette – (déficit) surplus	(28,1)	(25,8)	91,4	(30,3)	7,2

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

À la date de l'évaluation, les actifs des régimes comprenaient :

	2025				2024			
	Cotés	Non cotés	Total	Allocation des actifs des régimes	Cotés	Non cotés	Total	Allocation des actifs des régimes
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,4	0,1	3,5	1,6	0,2	0,1	0,3	0,2
Instruments de capitaux propres	127,4	—	127,4	58,6	116,3	—	116,3	63,1
Titres de créance								
de gouvernements	48,9	—	48,9	22,5	39,5	—	39,5	21,4
de sociétés	35,7	0,2	35,9	16,5	26,5	0,2	26,7	14,5
Immobilier	0,2	1,1	1,3	0,6	0,2	0,9	1,1	0,6
Autres actifs	0,3	0,2	0,5	0,2	0,2	0,3	0,5	0,2
Total	215,9	1,6	217,5	100,0	182,9	1,5	184,4	100,0

La charge de la société pour les services rendus, déduction faite des cotisations des employés et des gains de compression, pour l'exercice 2025, s'élève à 3,7 \$ (2,4 \$ pour 2024).

Le montant comptabilisé dans les AERG pour l'exercice est déterminé comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Gains découlant de changements dans les hypothèses financières	(14,5)	(10,2)
Rendement des actifs des régimes (excluant les produits d'intérêts)	12,3	(17,1)
Autres changements	5,1	2,7
Perte (Gain) net(te) comptabilisé(e) aux AERG	2,9	(24,6)

La société prévoit verser une cotisation de 6,0 \$ dans les régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

Les moyennes pondérées des hypothèses actuarielles significatives que la direction considère comme les plus probables pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées et la charge de retraite sont les suivantes :

	2025				2024			
	Canada	Norvège	Suède	Autres	Canada	Norvège	Suède	Autres
	%	%	%	%	%	%	%	%
Taux d'actualisation	4,8	4,5	3,7	3,7	5,2	3,8	3,8	3,8
Taux de croissance de la rémunération	3,1	4,0	3,0	3,1	3,8	3,5	2,8	2,7
Taux de croissance prévu des prestations de retraite	2,1	0,1	2,0	1,8	2,1	2,6	1,8	1,6
Taux de croissance prévu du montant de sécurité sociale de base (<i>G-amount</i>)	—	3,8	3,0	—	—	3,5	2,8	—

La société utilise les tables de mortalité fournies par les autorités réglementaires et les regroupements d'actuaire propres à chacun des pays. Le montant de sécurité sociale de base (*G-amount*) est le taux de croissance prévu des rentes payables par le gouvernement. Dans certains pays européens, la société est responsable de combler la différence entre les montants que les retraités reçoivent de l'État et la pension admissible en fonction de leur salaire au moment de la retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la société considère les taux d'intérêt d'obligations de sociétés de haute qualité qui sont libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et qui ont une échéance se rapprochant de celle de l'obligation de retraite concernée. Toutes autres hypothèses demeurant constantes, des variations raisonnables des principales hypothèses actuarielles n'auraient pas entraîné de changements individuellement significatifs des obligations au titre des prestations définies.

La durée moyenne prévue de l'obligation au titre des prestations définies de la société est de 16 ans.

En Europe, il incombe à la société de cotiser à ses régimes capitalisés, le cas échéant. La société contribue à ces régimes sauf lorsqu'ils sont surcapitalisés. Pour les régimes capitalisés qui présentent un déficit, la société effectue actuellement les paiements sur la base des recommandations des actuaires et de la réglementation applicable. La société s'est engagée à effectuer des paiements spéciaux au cours des prochaines années afin d'éliminer ce déficit. Ces contributions n'ont pas d'effet significatif sur les flux de trésorerie de la société. La société n'a aucun régime capitalisé aux États-Unis.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Régimes à cotisations déterminées

La charge totale de la société au titre de ses régimes à cotisations déterminées et de régimes obligatoires gouvernementaux pour l'exercice 2025 s'élève à 185,3 \$ (174,2 \$ pour 2024).

Régime de rémunération différée – opérations américaines

La société offre un régime de rémunération différée qui permet à certains employés de ses divisions américaines de différer jusqu'à 25,0 % de leur salaire de base et 100,0 % de leur prime en espèces pour une année donnée. L'intérêt couru sur le montant différé et sur les montants dus aux participants est généralement payable au moment de la retraite, à l'exception de certaines circonstances particulières. Les obligations à l'égard de ce régime s'élèvent à 90,2 \$ au 27 avril 2025 (90,6 \$ au 28 avril 2024) et sont incluses dans les Crédits reportés et autres éléments de passif. Les actifs de ce régime sont détenus dans une fiducie et sont soumis aux réclamations des créanciers généraux de la société en vertu des lois fédérales ainsi que des lois des États en cas d'insolvabilité, donc la fiducie se qualifie à titre de fiducie de Rabbi pour les fins de l'impôt sur les bénéfices. Les actifs du régime sont composés principalement de fonds communs de placement et sont classés en tant que placements mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs à l'égard de ce régime s'élèvent à 92,9 \$ au 27 avril 2025 (89,8 \$ au 28 avril 2024) et sont inclus dans les Autres actifs (note 18).

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU CAPITAL

Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les activités de la société l'exposent à une variété de risques financiers : risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité et risque de prix. La société utilise des swaps de taux d'intérêt et multidevises afin de couvrir son risque de change lié à son investissement net dans certaines de ses opérations étrangères. La société utilise également à l'occasion des accords de fixation de taux d'intérêt et/ou des swaps de taux d'intérêt à départ différé afin de couvrir les taux d'intérêt des titres de créance qu'elle prévoit émettre ainsi que des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable afin de couvrir les taux d'intérêt associés à ses titres de créance à taux d'intérêt fixe.

La gestion des risques financiers de la société est principalement contrôlée par son département de trésorerie ainsi que son groupe d'approvisionnement en carburant pour le transport routier et autres combustibles fossiles sous des politiques ayant été approuvées par le conseil d'administration. Les groupes qui contrôlent ces risques identifient, évaluent et couvrent les risques financiers en étroite collaboration avec les unités opérationnelles de la société. Le conseil d'administration fournit des principes écrits sur la gestion du risque dans son ensemble, ainsi que des politiques couvrant des secteurs plus spécifiques, tel que le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'usage d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, l'investissement des surplus de liquidités ainsi que la gestion du capital.

Risque de change

Une grande partie des revenus et des dépenses consolidés de la société sont reçus ou libellés dans la devise fonctionnelle des marchés dans lesquels elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité de la société à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

La société est aussi exposée au risque de change lié à sa trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en devises autres que les monnaies fonctionnelles respectives, sa dette libellée en dollars américains, à ses billets de premier rang non garantis libellés en couronnes norvégiennes et en euros et aux swaps de taux d'intérêt et multidevises, dont une portion est désignée comme couverture de l'investissement net dans ses opérations aux États-Unis, en Norvège, au Danemark et dans la zone euro, ainsi qu'à d'autres dérivés sur devises tels que les contrats de change à terme. Au 27 avril 2025, en ce qui concerne les dettes libellées en dollars américains, en couronnes norvégiennes et en euros et les swaps de taux d'intérêt et multidevises qui sont désignés comme instruments de couverture de l'investissement net dans ses opérations étrangères, une variation dans ces devises serait contrebalancée par des montants équivalents des investissements nets couverts aux AERG. En ce qui concerne la trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en devises autres que les monnaies fonctionnelles respectives, au 27 avril 2025 et avec toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % des diverses devises autres que les monnaies fonctionnelles respectives aurait eu un impact net de 30,6 \$ sur le Bénéfice net. Pour les contrats de change à terme, au 27 avril 2025, et avec toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % du taux à terme n'aurait pas eu d'incidence significative sur le Bénéfice net.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme à taux fixe de la société est exposée au risque de variation de leur juste valeur créée par les variations de taux d'intérêt. Au 27 avril 2025, la société ne détenait aucun instrument dérivé pour atténuer une partie de ce risque, mais la société conclut, de temps à autre, des contrats de swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable pour couvrir partiellement le risque de juste valeur des taux d'intérêt lié aux titres de créance à taux d'intérêt fixe.

La société est exposée au risque de variation de ses flux de trésorerie causée par les variations de taux d'intérêt lorsque sa dette à long terme contient des soldes à taux variables ou lorsque survient la nécessité de refinancer les billets de papier commercial avec la facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie qui sert de garantie de liquidités pour le remboursement. Au 27 avril 2025, la société ne détenait aucun instrument financier dérivé afin d'atténuer ce risque. La société analyse le risque de liquidité sur une base continue. Différents scénarios sont simulés en prenant en considération les possibilités de refinancement, de renouvellement des positions actuelles, de financement alternatif ainsi que les possibilités de couvertures. Selon ces scénarios, la société calcule l'impact qu'aurait une variation définie du taux d'intérêt sur ses frais financiers. Basé sur les soldes des dettes à long terme à taux variables au 27 avril 2025 et au 28 avril 2024, l'incidence sur les frais financiers nets de l'exercice d'une variation parallèle de 1,0 % dans la courbe des taux d'intérêt n'aurait pas été significative.

La société est aussi exposée au risque de variation des flux de trésorerie découlant des variations de taux d'intérêt des futures émissions de titres de créance. Pour atténuer ce risque, la société conclut de temps à autre des accords de fixation de taux d'intérêt et/ou des swaps de taux d'intérêt à départ différé pour couvrir les taux d'intérêt des titres de créance qu'elle prévoit émettre (note 21). Au 27 avril 2025, une augmentation de 1,0 % de la courbe des taux d'intérêt aurait eu une incidence favorable de 19,8 \$ sur la juste valeur des swaps de taux d'intérêt à départ différé, tandis qu'une diminution de 1,0 % de la courbe des taux d'intérêt aurait eu une incidence défavorable de 22,1 \$ sur la juste valeur des swaps de taux d'intérêt à départ différé.

Risque de crédit

La société assume un risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients, montants à recevoir sur cartes propriétaires et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit provenant de prestataires de services de paiement, de l'investissement dans des contrats de sous-location, des billets à recevoir, des dépôts, des dépôts indexés et des instruments financiers dérivés lorsque leur juste valeur est favorable à la société.

Les éléments-clés de l'approche de gestion du risque de crédit de la société comprennent les politiques de risque de crédit, les mandats de crédit, un processus d'évaluation de crédit interne, les outils d'atténuation des risques de crédit et de surveillance et de gestion du risque de crédit continues. Avant de conclure des transactions avec de nouvelles contreparties, la politique de crédit de la société exige que les contreparties soient formellement identifiées, approuvées et que des cotes de crédit internes ainsi que des limites d'exposition leur soient attribuées. Une fois établies, les contreparties sont réévaluées en fonction de la politique et surveillées sur une base régulière. Les évaluations du risque des contreparties sont basées sur une analyse quantitative et qualitative d'états financiers récents, lorsque disponibles, et autres informations pertinentes. En outre, la société évalue la performance passée de paiement, la taille des contreparties et la diversification de l'entreprise et le risque inhérent de l'industrie. La société surveille les soldes et les expositions individuelles en les comparant aux limites établies sur une base régulière.

Le risque de crédit lié aux comptes clients, montants à recevoir sur cartes propriétaires et rabais fournisseurs à recevoir et aux dépôts indexés sur les matières premières est limité étant donné la nature des activités de la société et les mesures prises dans la gestion du risque de crédit de ses contreparties. Au 27 avril 2025, aucun client unique ne comptait pour plus de 10,0 % du total des comptes clients, montants à recevoir sur cartes propriétaires et rabais fournisseurs à recevoir et le montant à risque lié correspondait à leur valeur comptable.

La société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit provenant de prestataires de services de paiement en transigeant seulement avec des institutions financières majeures et des prestataires de services de paiement qui rencontrent les exigences minimales de la société en matière de cote de crédit. Au 27 avril 2025, le montant à risque lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit provenant de prestataires de services de paiement correspondait à leur valeur comptable en plus du risque de crédit relié aux cartes de crédit Circle K / MasterCard décrit ci-après.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Dans certains marchés européens, les clients peuvent régler leurs achats effectués aux différents points de vente de la société ou chez tout autre marchand par l'utilisation d'une carte de crédit Circle K / MasterCard. La société a conclu des accords en vertu desquels les risques et avantages liés aux cartes de crédit, tels que les revenus d'honoraires, les frais d'administration et les pertes de crédit, sont partagés entre la société et les banques émettrices. Les soldes sont facturés aux clients mensuellement. L'exposition de la société au 27 avril 2025 consiste à des créances de 90,6 \$ dont 38,8 \$ porte intérêts. Ces créances des détenteurs de cartes ne sont pas comptabilisées dans le bilan consolidé de la société. Pour l'exercice 2025, les pertes comptabilisées en charges n'étaient pas significatives. À la lumière d'évaluations de crédit précises ainsi que d'une surveillance continue des soldes, la société estime que les créances ne représentent pas un risque significatif. Les revenus et les risques liés à ces accords avec les banques sont signalés et comptabilisés sur une base mensuelle et réglés à tous les quatre mois.

La société est exposée au risque de crédit provenant des instruments financiers dérivés lorsque leur juste valeur ouverte est significativement favorable à la société. En conformité avec sa politique de gestion des risques, afin de réduire ce risque, la société a conclu ces instruments financiers avec des institutions financières majeures qui rencontrent les exigences minimales de la société en matière de cote de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société puisse éprouver des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers et aux obligations locatives. La société est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme, de son programme de papier commercial aux États-Unis, de ses comptes fournisseurs et charges à payer, de ses obligations locatives et les sorties associées avec des instruments financiers dérivés. La société tire principalement ses liquidités des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation et des emprunts disponibles en vertu de son programme de papier commercial aux États-Unis et de ses facilités de crédit.

De façon régulière, la société analyse ses réserves en liquidités prévisionnelles sur la base des flux de trésorerie attendus en prenant en compte ses besoins opérationnels, sa situation fiscale et ses besoins en capital tout en s'assurant d'avoir une flexibilité suffisante pour respecter ses obligations en vertu des sources de liquidités actuellement disponibles.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers et des intérêts qui y sont reliés au 27 avril 2025 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	Entre un et deux ans	Entre deux et cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés⁽¹⁾						
Créditeurs et charges à payer⁽²⁾	4 765,8	4 765,8	4 765,8	—	—	—
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains	5 461,7	9 027,2	224,8	224,8	2 335,6	6 242,0
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros	2 375,7	2 952,5	96,1	926,3	175,8	1 754,3
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens	1 437,5	1 694,6	562,6	48,8	490,4	592,8
Billets de papier commercial non garantis	117,8	117,9	117,9	—	—	—
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes	64,7	67,2	67,2	—	—	—
Autres dettes	9,6	10,7	0,9	0,8	2,9	6,1
Dettes à long terme	9 467,0	13 870,1	1 069,5	1 200,7	3 004,7	8 595,2
Obligations locatives - Échéances contractuelles actuelles		3 538,0	647,2	558,8	1 036,5	1 295,5
Obligations locatives - Options de renouvellement futures		2 094,9	20,5	70,8	481,9	1 521,7
Obligations locatives	4 489,3	5 632,9	667,7	629,6	1 518,4	2 817,2
Passif de rachat	286,9	305,1	305,1	—	—	—
Swaps de taux d'intérêt et multidevises à payer⁽¹⁾	134,3	1 809,0	624,9	44,1	506,1	633,9
Swaps de taux d'intérêt et multidevises à recevoir⁽¹⁾		(1 694,6)	(562,6)	(48,8)	(490,4)	(592,8)
	19 143,3	24 688,3	6 870,4	1 825,6	4 538,8	11 453,5

(1) Basé sur les taux du marché, au 27 avril 2025, pour les soldes pour lesquels la monnaie sous-jacente diffère de la monnaie de présentation de la société et pour les soldes portant intérêts à taux variables.

(2) Exclut les crédits reportés ainsi que les créditeurs et charges à payer statutaires tels que les taxes à la consommation, les taxes d'accise et les taxes foncières.

Risque de prix

Les ventes de produits pétroliers raffinés de la société, qui incluent le carburant pour le transport routier et l'énergie pour les moteurs stationnaires, représentent une part significative de son bénéfice d'exploitation. En conséquence, son activité, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie sont affectés par les variations des prix de ces produits. La société cherche à transmettre toute modification des prix d'achat à ses clients en ajustant les prix de vente pour refléter les changements dans le prix de ces produits. Le délai entre un changement des prix des produits pétroliers raffinés et un changement des prix des carburants vendus par la société peut avoir un effet sur le bénéfice d'exploitation des ventes de ces produits. À l'occasion, en fonction des calendriers d'achat ainsi que de l'évaluation des risques de prix, la société conclut des ententes visant des instruments dérivés sur les matières premières pour réduire une partie de ce risque à l'égard de ses ventes et de ses achats de carburant pour le transport routier, autres combustibles fossiles et dépôts indexés sur les matières premières. La comptabilité de couverture n'a été appliquée pour aucun de ces instruments dérivés. Au 27 avril 2025, une variation de 5 % des prix du marché des matières premières sous-jacentes associées aux dérivés sur le carburant n'aurait pas eu d'impact significatif sur le Bénéfice net.

La société est exposée à un risque de prix attribuable à l'obligation liée à son régime d'attribution d'unités d'actions ainsi qu'à l'obligation liée à son régime d'UAD, puisque ces passifs ont une valeur qui fluctue partiellement en fonction de la juste valeur de marché des actions de la société. Afin de réduire ce risque, cette dernière a conclu des swaps sur rendement total liés aux unités d'actions avec une institution financière de première qualité avec un indice sous-jacent représentant des actions de la société qui est comptabilisé à la juste valeur de marché dans les Autres actifs financiers à court terme et Autres actifs financiers à long terme au bilan consolidé. Au 27 avril 2025, le nominal des swaps sur rendement total liés aux unités d'actions était de 1 925 816 actions. Les swaps sur rendement total liés aux unités d'actions sont ajustés, au besoin, pour refléter les nouvelles attributions, les ajustements, les conditions de performance attendues et les règlements sur les unités d'actions ou

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

les UAD. Au 27 avril 2025, l'incidence sur le bénéfice net ou les Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société d'une variation de 5,0 % de la valeur du cours de l'action de la société n'aurait pas été significative.

Échéances des instruments financiers dérivés

Le tableau ci-dessous présente les échéances du notionnel en principal ou en quantité nette en circulation lié aux instruments financiers dérivés de la société comptabilisés aux bilans consolidés au 27 avril 2025 :

	Moins d'un an	Entre un et deux ans	Entre deux et cinq ans	Entre cinq et douze ans
Swaps de taux d'intérêt et multidevises (en millions de dollars américains)	569,8	—	—	—
Swaps de taux d'intérêt et multidevises (en millions d'euros)	—	—	341,4	544,9
Swaps de taux d'intérêt à départ différé (en millions de dollars américains)	275,0	—	—	—
Autres dérivés sur devises (en millions de dollars canadiens)	209,9	—	—	—
Autres dérivés sur devises (en millions d'euros)	43,0	—	—	—
Swaps d'électricité fixe-variable (en GWh) ⁽¹⁾	26,2	26,2	78,3	171,7
Dérivés sur le carburant (en tonnes métriques) ⁽²⁾	98 372,0	50 400,0	—	—
Dérivés sur le carburant (en millions de galons) ⁽²⁾	10,9	—	—	—

(1) Électricité produite à partir de sources naturelles, basée sur la production prévue.

(2) Au 27 avril 2025, la société avait une position nette courte afin de réduire son exposition aux prix du carburant.

Compensation des instruments financiers dérivés

Le tableau ci-dessous présente de l'information sur les instruments financiers dérivés compensés et non compensés aux bilans consolidés au 27 avril 2025 et au 28 avril 2024 et faisant l'objet d'un accord général de compensation ou d'une entente similaire :

	Montants bruts	Montants compensés	Montants nets présentés aux bilans consolidés	Montants associés non compensés aux bilans consolidés ⁽¹⁾	Montants résiduels non compensés
	\$	\$	\$	\$	\$
2025					
Actifs					
Instruments financiers dérivés	73,1	—	73,1	(49,8)	23,3
Passifs					
Instruments financiers dérivés	(134,8)	—	(134,8)	49,8	(85,0)
2024					
Actifs					
Instruments financiers dérivés	90,3	—	90,3	(17,0)	73,3
Passifs					
Instruments financiers dérivés	(110,3)	—	(110,3)	17,0	(93,3)

(1) Concerne des instruments financiers dérivés soumis à des accords généraux de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association qui ne répondent pas aux critères de compensation car ils confèrent un droit de compensation qui n'est exécutoire qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Juste valeur

La juste valeur des comptes clients, montants à recevoir sur cartes propriétaires et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit provenant de prestataires de services de paiement, des dépôts à terme (au 28 avril 2024), des créiteurs et charges à payer ainsi que des billets de papier commercial non garantis en circulation est comparable à leur valeur comptable étant donné leur échéance rapprochée. La juste valeur du passif de rachat est comparable à sa valeur comptable considérant qu'elle reflète la valeur actuelle du montant de rachat.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations à la juste valeur sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et

Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La juste valeur estimative de chacune des catégories d'instruments financiers, les méthodes et les hypothèses utilisées pour les déterminer ainsi que leur hiérarchie des évaluations à la juste valeur s'établissent comme suit :

Instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

	Juste valeur estimative au		Classification aux bilans consolidés	Méthodes et hypothèses utilisées	Hiérarchie des justes valeurs
	27 avril 2025	28 avril 2024			
	\$	\$			
Swaps sur rendement total liés aux unités d'actions	8,3	18,5	Autres actifs financiers à court terme	Juste valeur de marché des actions de la société	Niveau 2
Swaps sur rendement total liés aux unités d'actions	25,2	22,9	Autres actifs financiers à long terme		
Dépôts indexés sur les matières premières	2,4	22,0	Autres actifs financiers à court terme	Prix de marché	Niveau 2
Swaps de taux d'intérêt à départ différé	36,7	—	Autres actifs financiers à court terme	Prix de marché	Niveau 2
Swaps de taux d'intérêt à départ différé	—	42,7	Autres actifs financiers à long terme	Prix de marché	Niveau 2
Swaps sur carburant	—	1,8	Autres actifs financiers à court terme	Prix de marché	Niveau 2
Swaps sur carburant	(0,5)	(9,0)	Autres passifs financiers à court terme	Prix de marché	Niveau 2
Placements en instruments de capitaux propres	7,2	—	Autres actifs financiers à long terme	Prix cotés non ajustés	Niveau 1
Placements en instruments de capitaux propres ^(a)	54,1	70,9	Autres actifs financiers à long terme	Dernières transactions / Cessation des activités	Niveau 3
Placements dans d'autres actifs financiers ^(a)	10,4	10,1	Autres actifs financiers à long terme	Dernières transactions / Cessation des activités	Niveau 3
Swaps d'électricité fixe-variable ^(b)	0,4	—	Autres actifs financiers à court terme	Flux de trésorerie actualisés	Niveau 3
Swaps d'électricité fixe-variable ^(b)	2,7	—	Autres actifs financiers à long terme		
Swaps de taux d'intérêt et multidevises	(65,4)	(45,0)	Autres passifs financiers à court terme	Prix de marché	Niveau 2
Swaps de taux d'intérêt et multidevises	(68,9)	(56,1)	Autres passifs financiers à long terme	Prix de marché	Niveau 2
Autres dérivés sur devises	2,9	4,4	Autres actifs financiers à court terme	Prix de marché	Niveau 2
Autres dérivés sur devises	—	(0,2)	Autres passifs financiers à court terme	Prix de marché	Niveau 2

La société effectue les évaluations requises pour les fins de divulgations financières de ses instruments financiers, incluant les justes valeurs de niveau 2 et de niveau 3. Les changements de justes valeurs de niveau 2 et de niveau 3 sont analysés par la société à chacune des périodes de publication et des rapports expliquant les causes des mouvements des justes valeurs sont présentés à la direction de la société.

(a) Placements en instruments de capitaux propres et dans d'autres actifs financiers (niveau 3)

Le tableau ci-dessous indique les montants relatifs aux placements en instruments de capitaux propres (niveau 3) et placements dans d'autres actifs financiers (niveau 3) présentés aux bilans consolidés :

	Juste valeur estimative	
	2025	2024
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	81,0	89,6
Achats	5,3	0,1
Perte nette reconnue aux Autres éléments financiers ⁽¹⁾	(1,3)	(8,7)
Ventes	(20,5)	—
Solde à la fin de l'exercice	64,5	81,0

(1) Pour 2025, reliée à des instruments financiers qui ne sont plus détenus par la société au 27 avril 2025. Pour 2024, reliée à des instruments financiers détenus par la société au 28 avril 2024 mais qui n'étaient plus détenus par la société au 27 avril 2025.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Les évaluations de ces instruments financiers étaient principalement basées sur les prix d'instruments financiers similaires découlant d'investissements privés plus importants. Par la suite, afin de déterminer si des ajustements à leur juste valeur sont nécessaires, la société effectue un examen continu de ses investissements. Un nombre de facteurs sont examinés et surveillés, y compris, mais sans s'y limiter, la performance opérationnelle actuelle des entités émettrices ainsi que les changements à la fois dans leur marché et dans leur environnement économique et financier respectifs au fil du temps. Au 27 avril 2025, à la suite de son examen, la société a déterminé que la sensibilité aux données d'entrée non observables n'était pas réputée avoir un impact significatif sur la juste valeur estimée de ces instruments financiers compte tenu de l'impact limité des quelques hypothèses sous-jacentes utilisées dans leur évaluation.

(b) Swaps d'électricité fixe-variable

La juste valeur estimée des swaps d'électricité fixe-variable est déterminée à l'aide d'une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés, où la production d'électricité prévue et les prix variables futurs prévus de l'électricité constituent des données d'entrée non observables clés. La production d'électricité prévue est une donnée d'entrée non observable clé qui est utilisée pour établir la juste valeur et sa fluctuation découle principalement du fait que l'électricité est produite à partir de sources naturelles. Les prix variables futurs prévus de l'électricité sont une autre donnée d'entrée non observable clé utilisée pour établir la juste valeur et leur fluctuation découle principalement de la fluctuation des prix de marché observables et des ajustements appliqués à ces prix en fonction des spécificités des contrats sous-jacents. Au 27 avril 2025, toutes les autres variables étant constantes, une variation raisonnable de ces données d'entrée non observables clés n'aurait pas eu d'incidence significative sur la juste valeur des swaps d'électricité fixe-variable. Pour l'exercice terminé le 27 avril 2025, les gains liés aux swaps d'électricité fixe-variable détenus au 27 avril 2025 sont inclus au poste Frais d'exploitation, de vente, généraux et d'administration pour un montant de 3,1 \$.

Instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

Le tableau qui suit présente la juste valeur, qui repose sur des prix cotés non ajustés (niveau 1) ou sur des données observables sur le marché (niveau 2), et la valeur comptable des billets de premier rang non garantis qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains (niveau 2)	5 461,7	4 757,9	5 459,5	4 717,4
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros (niveau 2)	2 375,7	2 391,6	2 240,2	2 201,0
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens (niveau 1)	1 437,5	1 493,3	1 971,4	1 980,3
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes (niveau 2)	64,7	64,0	61,2	59,4

Gestion du capital

L'objectif de la société, en ce qui a trait à la gestion du capital, est d'assurer sa continuité d'exploitation en vue d'offrir un rendement aux actionnaires ainsi que d'optimiser sa structure de capital afin d'en réduire le coût. Le capital de la société est constitué des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société et de la dette nette portant intérêt, qui est composée de la dette à long terme, de la dette à court terme et de sa portion à court terme ainsi que des obligations locatives, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la société peut émettre de nouvelles actions, racheter ses actions, disposer d'actifs dans le but de réduire la dette ou peut modifier le montant des dividendes payés aux actionnaires (notes 20 et 25).

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la société tient compte de la valeur économique de ses régimes d'options d'achat d'actions, d'unités d'actions et d'UAD (note 26).

La société fait le suivi de son capital basé sur le ratio de dette nette portant intérêts sur capitalisation totale et tient compte de ses cotes de crédit telles qu'elles sont établies par de tierces parties.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

En date des bilans consolidés, le ratio de dette nette portant intérêts sur capitalisation totale s'est établi comme suit :

	2025	2024 (ajusté, note 2)
	\$	\$
Dette à court terme et portion à court terme de la dette à long terme	690,2	1 066,8
Portion à court terme des obligations locatives	523,9	510,1
Dette à long terme	8 776,8	9 226,5
Obligations locatives	3 965,4	3 887,5
Dette portant intérêts	13 956,3	14 690,9
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 263,0)	(1 309,0)
Dette nette portant intérêts	11 693,3	13 381,9
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	14 946,8	13 189,2
Dette nette portant intérêts	11 693,3	13 381,9
Capitalisation totale	26 640,1	26 571,1
Ratio de dette nette portant intérêts sur capitalisation totale	43,9 %	50,4 %

En vertu de sa facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie, la société doit respecter certains ratios financiers sur une base consolidée :

- Un ratio de levier financier qui représente le ratio de la dette totale moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie sur le BAIIA des quatre trimestres les plus récents; et
- Un ratio de couverture des intérêts qui représente le ratio du BAIIA pour les quatre trimestres les plus récents sur le total des intérêts déboursés pour la même période.

La société fait un suivi continu de ces ratios et était en conformité avec ces clauses restrictives au 27 avril 2025 et au 28 avril 2024. La société n'est soumise à aucune exigence externe significative concernant son capital.

30. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Engagements d'achats

La société a conclu diverses ententes d'achat de biens immobiliers et ententes d'achat de produits qui l'obligent à acheter annuellement des marchandises et du carburant pour des montants ou des quantités minimums. Un manquement à ces exigences minimales pourrait entraîner une résiliation des contrats, une pénalité financière pour les volumes manquants, un changement du prix des produits, le paiement aux fournisseurs concernés d'un pourcentage prédéterminé des engagements et le remboursement d'une portion des rabais reçus. Historiquement, la société a généralement excédé ces exigences minimales et ne s'attend pas à ce que de potentiels non-respects de ces exigences dans un avenir prévisible puissent conduire à la matérialisation de l'un des résultats mentionnés ci-dessus.

31. ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, la société fait l'objet de réclamations et de litiges. La société n'a aucune raison de croire que le règlement de ces questions puisse avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

Garanties

La société a transféré un certain nombre de contrats de location de locaux à des tiers. En vertu de certains de ces contrats, advenant un défaut de paiement de la part du tiers, qui assume la responsabilité primaire, la société conserve la responsabilité secondaire envers le propriétaire du paiement des montants définis aux termes des contrats de location. Au 27 avril 2025, le total des paiements futurs au titre de location en vertu de ces contrats est d'approximativement 18,9 \$ et leur juste valeur est non significative. Historiquement, la société n'a versé aucune somme importante aux termes de tels contrats et ne s'attend pas à devoir en verser dans un avenir prévisible.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 27 avril 2025 et le 28 avril 2024

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

La société émet également différentes formes de cautionnements, incluant des cautionnements financiers de baux automobiles et pour le compte de détaillants en Suède et en Irlande. Les paiements maximums futurs non actualisés relatifs à ces cautionnements totalisent 26,9 \$, la valeur comptable et la juste valeur des engagements en vertu de cautionnements comptabilisées au bilan consolidé au 27 avril 2025 étaient non significatives.

32. INFORMATION SECTORIELLE

La société exploite des magasins d'accommodation aux États-Unis, en Europe et en Asie, présentés ensemble sous Europe et autres régions, et au Canada. Elle exerce ses activités dans un seul secteur isolable, soit la vente de produits de consommation immédiate, de carburant pour le transport routier et d'autres produits, principalement par l'entremise de magasins corporatifs ou de franchises. L'exploitation de sa chaîne de magasins d'accommodation se fait sous différentes bannières, dont Circle K, Couche-Tard, Holiday et Ingo. Les revenus tirés de clients externes proviennent principalement de trois catégories, soit les marchandises et les services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus.

Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les principales catégories de revenus ainsi que de l'information d'ordre géographique :

	2025				2024 (ajusté, note 2)			
	États-Unis	Europe et autres régions	Canada	Total	États-Unis	Europe et autres régions	Canada	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus tirés de clients externes^(a)								
Marchandises et services	12 407,3	3 602,7	2 349,4	18 359,4	12 334,5	2 750,3	2 451,1	17 535,9
Carburant pour le transport routier	29 141,9	19 139,5	5 623,3	53 904,7	31 531,1	13 581,1	5 911,0	51 023,2
Autres	48,0	510,6	34,1	592,7	45,6	622,9	35,9	704,4
	41 597,2	23 252,8	8 006,8	72 856,8	43 911,2	16 954,3	8 398,0	69 263,5
Revenus tirés de clients externes moins Coûts des ventes, excluant amortissement et perte de valeur								
Marchandises et services	4 200,1	1 401,9	791,3	6 393,3	4 192,6	1 079,3	833,5	6 105,4
Carburant pour le transport routier	4 165,2	1 701,1	551,2	6 417,5	4 152,5	1 103,7	560,7	5 816,9
Autres	41,8	137,7	31,0	210,5	39,0	106,5	30,1	175,6
	8 407,1	3 240,7	1 373,5	13 021,3	8 384,1	2 289,5	1 424,3	12 097,9
Total de l'actif à long terme^{(a)(b)(c)}	17 786,8	9 519,9	2 841,4	30 148,1	16 951,5	9 021,4	2 911,1	28 884,0

(a) Les zones géographiques sont délimitées en fonction de l'endroit où la société génère les produits d'exploitation (l'endroit où se fait la vente) ainsi que de l'emplacement des actifs à long terme.

(b) Excluant les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

(c) Les chiffres correspondants au 28 avril 2024 ont été ajustés de 16 939,7 \$ à 16 951,5 \$ pour les États-Unis et de 9 000,6 \$ à 9 021,4 \$ pour Europe et autres régions pour refléter la finalisation des appréciations de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour les acquisitions de magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant exploités sous la marque MAPCO et de certains actifs européens en lien avec le commerce de détail de TotalEnergies SE, respectivement.

33. DIVIDENDES

Lors de sa réunion du 25 juin 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 19,5 ¢ CA par action pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025 aux actionnaires inscrits au 7 juillet 2025 et a approuvé son paiement pour le 21 juillet 2025. Il s'agit d'un dividende déterminé au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

Gouvernance d'entreprise & équipe de direction

Conseil d'administration

Alain Bouchard

Fondateur et président exécutif du conseil

Jean Bernier ⁽¹⁾

Karinne Bouchard

Eric Boyko ⁽²⁾

Président du comité d'audit

Marie-Eve D'Amours

Janice L. Fields ⁽¹⁾

Éric Fortin

Richard Fortin

Cofondateur

Rt. Hon. Stephen J. Harper

Mélanie Kau ⁽¹⁾

Présidente du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise

Marie-Josée Lamothe ⁽²⁾

Monique F. Leroux ⁽²⁾

Alex Miller

Président et chef de la direction

Réal Plourde

Cofondateur

Louis Têtu ⁽¹⁾

Louis Vachon

Administrateur principal

⁽¹⁾ Membre du comité des ressources humaines et de la régie d'entreprise

⁽²⁾ Membre du comité d'audit

Équipe de direction exécutive

Alex Miller

Président et chef de la direction

Filipe Da Silva

Chef de la direction financière

Ed Dzadovsky

Chef de la direction technologique

Erica Fortune

Cheffe de la direction numérique

Ina Strand

Cheffe de la direction des ressources humaines

Hans-Olav Høidahl

Premier vice-président, Opérations, Europe

Jørn Madsen

Premier vice-président des opérations

Louise Warner

Première vice-présidente des opérations en Amérique du Nord et de l'optimisation commerciale globale

Niall Anderton

Vice-président principal, Stratégie et transformation

Brian Bednarz

Vice-président principal, Opérations

Mathieu Bolté

Vice-président principal, Finances

Aaron Brooks

Vice-président principal, Immobilier et client carburant

Mélanie Charbonneau

Cheffe des affaires juridiques et secrétaire corporative

Kathleen K. Cunningham

Vice-présidente principale, Réseau de capacités globales (RCG)

Mark Ostoits

Vice-président principal, Opérations

Trey Powell

Vice-président principal, Commercialisation globale

Stéphane Trudel

Vice-président principal, Opérations

Mette Uglebjerg

Vice-présidente principale, Service alimentaire et marketing global

Informations générales

Siège social

4204, boul. Industriel
Laval, Québec, H7L 0E3 Canada

Inscription des titres

Bourse de Toronto
Symbole : ATD
La Société fait partie de l'indice TSX 60.

Agent de transfert

TSX Trust Company
1 Toronto Street, Suite 1200
Toronto, Ontario, M5C 2V6 Canada

Auditeur indépendant

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 2500
Montréal, Québec, H3B 4Y1 Canada

Relations investisseurs

Mathieu Brunet, Vice-président, Relations investisseurs et trésorerie
relations.investisseurs@couche-tard.com | 1-450-662-6632, ext. 4619

Secrétariat corporatif

Mélanie Charbonneau, Cheffe des affaires juridiques et secrétaire corporative
melanie.charbonneau@couche-tard.com | 1-450-662-6632, ext. 4549

Relations médias

Lisa Koenig, Chef de service, Communications globales
communication@couche-tard.com | 1-450-662-6632, ext. 6611

Assemblée annuelle des actionnaires

3 September, 2025

Des renseignements supplémentaires au sujet d'Alimentation Couche-Tard et les communiqués de presse sont disponibles sur le site web de l'entreprise : www.corpo.couche-tard.com



2016

Expansion en Irlande et au Canada

Acquisition de Topaz, un chef de file en Irlande, et de sites de distribution de carburant et de vente au détail Esso en Ontario et au Québec.



2017

Croissance supplémentaire aux États-Unis

Acquisition de magasins CST et Holiday Station aux États-Unis.



2020

Croissance en Asie

Acquisition de magasins franchisés Circle K à Hong Kong et Macao.



2023

Nouvelles acquisitions en Europe

Expansion dans 4 nouveaux pays européens avec l'acquisition de certains actifs de TotalEnergies.



2025

Amener GetGo dans la famille

Expect to close acquisition in calendar year 2025 of GetGo Café+Markets, an innovative, food-first U.S. convenience store chain.

CELEBRATING OUR
45TH
ANNIVERSARY

